



Bulletin Officiel

N° 4625 Lundi 16 Juin 2014

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CME

PROROGATION DE LA PERIODE DE SOUSCRIPTION RELATIVE A L'OPERATION D'EMISSION D' ACTIONS CORRELATIVE A LA TRANSFORMATION DE LA FORME JURIDIQUE DE LA SOCIETE ASSURANCES MUTUELLE ITTIHAD –AMI ASSURANCES - EN SOCIETE ANONYME 2

AVIS DE LA BOURSE

RESULTAT DE L'OFFRE A PRIX FERME SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE MAGHREB INTERNATIONAL PUBLICITE «MIP» 3

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

AMEN BANK - AGO - 4

SIOS-ZITEX - AGO EXCEPTIONNELLE - 5

SOCIETE LES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL – AMS SA - AGO - 6

SOBOCO – AGO - 7

LES CIMENTS DE BIZERTE – AGO - 8

SOCIETE NEW BODY LINE – AGO - 9

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

AMEN BANK – AGO - 10-11

SIOS-ZITEX – AGO - 12-13

SOCIETE LES ATELIERS MECANIQUES DU SAHEL – AMS SA - AGO - 14-15

INFORMATIONS POST AGO

ASSURANCES SALIM – AGO - 16-20

EMISSION D' ACTIONS CORRELATIVE A LA TRANSFORMATION DE LA FORME JURIDIQUE DE MUTUELLE EN SOCIETE ANONYME

ASSURANCES MUTUELLE ITTIHAD - AMI ASSURANCES - 21-27

EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES

EMPRUNT OBLIGATAIRE « AIL 2014-1 » 28-31

COURBE DES TAUX

32

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

33-34

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETEES AU 31/12/2013

- SOCIETE NEW BODY LINE
- LES CIMENTS DE BIZERTE
- BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS – BTE -

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETEES AU 31/12/2013

- AMEN BANK
- COMPTOIR NATIONAL TUNISIEN – CNT -

COMMUNIQUE DU CMF

A la demande de la société Assurances Mutuelle Ittihad -AMI Assurances- émettrice d'actions corrélativement à la transformation de sa forme juridique de mutuelle en société anonyme (objet du prospectus visé par le CMF en date du 30/04/2014 sous le n°14-0862) de proroger la période de souscription à ladite opération au 20/06/2014, dans la mesure où la société a relevé que « malgré l'avancement des procédures de souscription pour les trois catégories d'assurés : A, B et C et malgré l'obtention de l'accord d'une banque pour le financement de leur participation, la finalisation des formalités bancaires pourrait ne pas aboutir dans les délais prévus pour la souscription, soit le 6 juin 2014 »,

le CMF porte à la connaissance des personnes concernées par l'opération que la période de souscription, initialement prévue comme prenant fin le 06/06/2014, sera prorogée **au 20/06/2014 inclus**.

AVIS DE LA BOURSE

RESULTAT DE L'OFFRE A PRIX FERME SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE Maghreb International Publicité «MIP»

1-A partir du lundi 16 juin 2014, les **3 250 000 actions anciennes** qui composent le capital social actuel de la société MIP, ainsi que les **1 148 937 actions nouvelles** émises dans le cadre de l'augmentation du capital, soit un total de **4 398 937 actions** de nominal un dinar chacune sont introduites au Marché Alternatif de la Cote de la Bourse, avec un cours de **4,700 dinars** par action. Le titre MIP sera négocié avec les caractéristiques suivantes:

- Code ISIN : TN0007660012
- Mnémonique : MIP
- Libellé : Maghreb Intern Pub
- Groupe de cotation : 52 (fixing)

Toutefois, le démarrage des négociations sur la totalité des actions de la société MIP sera annoncé par avis de la Bourse de Tunis dès l'achèvement des formalités juridiques de réalisation de l'augmentation de capital.

2-La répartition par intermédiaire des quotités souscrites dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme est comme suit :

Intermédiaire	Nombre de souscripteurs Retenus	Quotité* totale Demandée et Retenue	Quotité* attribuée par catégorie		Total* Attribué OPF
			Catégorie A	Catégorie B	
AFC	1	1 330	1 299		1 299
AMEN INVEST	12	107 332	103 940	950	104 890
ATTIJARI INTERM	4	10 679	10 432		10 432
AXIS BOURSE	25	7 852	2 931	4 852	7 783
BIAT CAPITAL	3	8 033	2 598	2 345	4 943
CGF	117	24 148	6 840	16 740	23 580
CGI	19	6 064	1 028	5 011	6 039
COFIB CAPITAL	19	1 007		1 007	1 007
MAC SA	56	18 900	4 689	14 100	18 789
MAXULA BOURSE	63	7 212		7 212	7 212
MCP	98	144 113	103 942	37 220	141 162
SIFIB BH	2	1 600	1 562		1 562
STB FINANCE	3	159		159	159
TSI	2	106		106	106
TUNISIE VALEURS	48	33 852	28 824	4 352	33 176
UBCI FINANCE	9	49 482		20 628	20 628
UIB FINANCE	2	212		212	212
Total général	483	422 081	268 085	114 894	382 979

*chaque quotité est composée de trois (03) actions nouvelles et d'une (01) action ancienne.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

AMEN BANK

Siège social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

Messieurs les actionnaires de l'Amen Bank sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le jeudi 19 juin 2014 à 16h au siège social de la banque sis à avenue Mohamed V –Tunis-, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture des rapports du Conseil de Surveillance et du Directoire sur l'exercice 2013.
 - 2- Lecture des rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2013.
 - 3- Approbation des rapports du Conseil de Surveillance et du Directoire, des conventions régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales et des états financiers individuels de la banque pour l'exercice 2013.
 - 4- Quitus aux membres du Conseil de Surveillance et du Directoire.
 - 5- Affectation du résultat de l'exercice 2013.
 - 6- Approbation des états financiers consolidés pour l'exercice 2013.
 - 7- Fixation du montant des jetons de présence et des rémunérations des comités pour l'exercice 2014.
 - 8- Ratification de la nomination d'un membre du Conseil de Surveillance.
 - 9- Emission d'Emprunts Obligataires ou autres.
 - 10- Questions diverses.
-

AVIS DES SOCIETES

إستدعاء لحضور الجلسة العامة العادية الاستثنائية

شركة سيوس زيتاكس

المقر الاجتماعي : طريق قابس كم 2 صفاقس

إن مساهمي الشركة الصناعية للزيوت بصفاقس سيوس زيتاكس مدعوون للحضور يوم الأربعاء 25 جوان 2014 على الساعة الثالثة بعد الزوال بالمقر الاجتماعي للشركة الكائن بطريق قابس كلم 2 صفاقس، بالجلسة العامة العادية الاستثنائية وذلك للتداول في جدول الأعمال التالي:

1. النظر في وضعية القطاع بعد إصدار طلب العروض الوطني المتعلق بتكرير الزيوت المدعمة.
2. الإعلام والمصادقة على اتفاقيات منظمة.
3. مسائل شتى.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

SOCIETE LES ATELIERS MECANIKES DU SAHEL AMS SA

SIEGE SOCIAL : Rue Ibn Khaldoun, 4018 Sousse

La société **LES ATELIERS MECANIKES DU SAHEL, AMS SA** porte à la connaissance de ses actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le Lundi **30 JUIN 2014** à **13h** à **Tunis**, à l'**hôtel GOLDEN TULIP GMMARTH** sis à la rue de la république la Marsa 2078, afin de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activité préparé par le conseil d'Administration relatif à l'exercice 2013.
- Lecture du rapport Général et Spécial du Commissaire aux Comptes
- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2013.
- Approbation des Conventions et des opérations conclues par la société et régies par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.
- Affectation des résultats.
- Quitus aux membres du Conseil d'Administration.
- Jetons de présence.
- Pouvoirs pour accomplissements des formalités juridiques requises par la loi.

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice clos 2013, du rapport du Conseil d'Administration, des rapports du commissaire aux comptes, liste des souscripteurs et un projet de résolutions à soumettre à l'Assemblée sont à la disposition des actionnaires qui peuvent les consulter à partir du **15 Juin 2014** au siège social de la société sis à Rue Ibn Khaldoun 4018 Sousse.

AVIS DES SOCIETES

استدعاء للجلسة العامة العادية

شركة حلويات الأغلبية
"سوبوكو"

المقر الإجتماعي : المنطقة الصناعيّة أريانة-تونس-

إن السادة المساهمين في شركة حلويات الأغلبية "سوبوكو" مدعوون لحضور الجلسة العامة العادية
التي ستعقد يوم الاربعاء 25 جوان 2014 على الساعة العاشرة صباحا بنول الكنتيننتال
« Continental » القيروان و ذلك للتداول حول جدول الأعمال التالي:

الجلسة العامة العادية:

- دراسة تقرير مجلس الإدارة عن تصرّف سنة 2013.
- تلاوة التقرير العام و التقرير الخاص لمراقب الحسابات عن تصرّف سنة 2013.
- المصادقة على تقرير مجلس الإدارة و حسابات النتائج لسنة 2013 و تخصيص النتائج.
- إبراء ذمّة أعضاء مجلس الإدارة لتصرّف سنة 2013.
- المصادقة على الإتفاقيات المنصوص عليها بمجلة الشركات التجارية.
- ضبط مكافئات الحضور لأعضاء مجلس الإدارة.
- المصادقة على إختيار عضو جديد بمجلس الإدارة.
- مسائل مختلفة.

AVIS DES SOCIETES

استدعاء للجلسة العامة العادية

شركة إسمنت بنزرت

المقر الاجتماعي : خليج صبره - 7018 بنزرت

إن السيدات و السادة المساهمين في شركة إسمنت بنزرت مدعوون لحضور الجلسة العامة العادية المقررة ليوم الإثنين 30 جوان 2014 على الساعة العاشرة صباحا بالمقر الاجتماعي للشركة الكائن بالمصنع بخليج صبرة بنزرت و ذلك لتداول المسائل المدرجة في جدول الأعمال التالي :

1. تلاوة تقرير مجلس الإدارة حول نشاط ونتائج الشركة للسنة المالية 2013
2. تلاوة تقرير مراقب الحسابات (العام والخاص) المتعلقين بالسنة المالية 2013 والمصادقة على الاتفاقات الواردة بالتقرير الخاص.
3. المصادقة على تقرير مجلس الإدارة و على القوائم المالية لسنة 2013
4. تخصيص النتائج المحاسبية لسنة 2013
5. تبرئة ذمة أعضاء مجلس الإدارة
6. تجديد مدة عضوية أعضاء مجلس الإدارة
7. تعيين مراقب حسابات ثان للشركة
8. تحديد منحة الحضور

و تضع الشركة في الآجال القانونية على ذمة المساهمين وثائق الجلسة بمقرها الاجتماعي الكائن بخليج صبرة بنزرت.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

SOCIETE NEW BODY LINE

SIEGE SOCIAL: AVENUE ALI BALHAOUANE 5199 MAHDIA TUNISIE

La société New Body Line invite ses actionnaires à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le Mardi 24 juin 2014 à 15 h 30 à l'IACE, Rue du Lac Turkana 1053 Les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2013.
2. Lecture des rapports général et spécial, du commissaire aux comptes et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2013,
3. Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200 et suivants du Code des sociétés Commerciales.
4. Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2013.
5. Affectation du résultat de l'exercice 2013.
6. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit.
7. Pouvoirs.

AVIS DES SOCIETES

Projet de résolutions AGO**AMEN BANK**

Siège social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 19 juin 2014.

Première Résolution

Après avoir entendu lecture des rapports du Conseil de Surveillance et du Directoire sur l'exercice 2013 et lecture des rapports Général et Spécial des Commissaires aux Comptes relatifs à l'exercice 2013, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les rapports du Conseil de Surveillance et du Directoire, ainsi que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2013 tels qu'ils lui ont été présentés.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne en conséquence, quitus entier et définitif au Directoire et au Conseil de Surveillance pour la gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2013.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux Comptes, établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales et l'article 29 de la loi 2001-65 approuve les conventions telles qu'elles lui ont été présentées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des Commissaires aux Comptes approuve les états financiers consolidés du groupe Amen Bank arrêtés au 31 décembre 2013.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter 12 729 283,599 DT des réserves de plus value sur cession des titres devenues disponibles dans les réserves Extraordinaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter 84 972 967,887 DT des réserves Extraordinaires afin d'absorber le montant de la modification comptable.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Sixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2013 comme suit :

Affectation du Bénéfice 2013	
BENEFICE DE L'EXERCICE	99 803 639,505
REPORT A NOUVEAU	210,003
RESULTAT A REPARTIR	99 803 849,508
RESERVE LEGALE	2 033 000,000
RESERVE SPECIALE DE REINVESTISSEMENT	72 311 000,000
FONDS SOCIAL	3 000 000,000
DIVIDENDES :	22 457 532,000
ANCIENNES ACTIONS (20 000 000)	20 000 000,000
NOUVELLES ACTIONS (4 444 000)	2 457 532,000
REPORT A NOUVEAU	2 317,508

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer la date du paiement des dividendes pour le 2014.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

- Suite -

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission d'emprunts sous forme obligataire ou autres pour un montant ne dépassant pas les 200 millions de dinars. Elle délègue au Directoire les pouvoirs nécessaires pour fixer les modalités pratiques des émissions précitées. Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2014.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

Huitième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence au titre de l'année 2014, à deux cent mille dinars (200.000 dinars).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

Neuvième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération en jetons de présence des membres des différents comités au titre de l'année 2014, à un montant global de soixante dix mille dinars (70.000 dinars).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

Dixième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la nomination de Monsieur John P. Khoury en tant que membre du Conseil de Surveillance pour un mandat expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2016.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

Onzième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des fonctions de responsabilités occupées par le Président et les membres du Conseil de Surveillance, ainsi que le Président et les membres du Directoire, dans d'autres sociétés en tant que gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général, membres de Directoire ou de conseil de Surveillance et ce en application des dispositions des articles 233 et 241 nouveaux du code des sociétés commerciales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

Douzième Résolution

L'Assemblée générale Ordinaire confère au Président du Directoire ou à toute personne que celui-ci désignera, tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publications légales ou autres.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

AVIS DES SOCIETES

مشروع القرارات

شركة سيوس زيتاكس

المقر الاجتماعي : طريق قابس كم 2 صفاقس

مشروع القرارات التي ستعرض للمصادقة في الجلسة العامة العادية الاستثنائية التي ستعقد يوم 25 جوان 2014.

القرار الأول: المصادقة على عدم المشاركة في المناقصة

بعد الاستماع إلى تقرير مجلس الإدارة المتعلق بوضعية القطاع بعد إصدار طلب العروض الوطني بخصوص تكرير الزيوت النباتية المدعمة، تصادق الجلسة العامة العادية الاستثنائية على المشاركة وتقديم عرض / أو عدم المشاركة في المناقصة وعدم تقديم عرض في الغرض.

تمت المصادقة على هذا القرار ب.....

القرار الثاني: المصادقة على الاتفاقيات المنظمة

بعد الاستماع إلى التقرير الخاص لمراقب الحسابات، تصادق الجلسة العامة على الاتفاقيات المنظمة المشار إليها بالتقرير الخاص لمراقب الحسابات والمتمثلة في:

1 - عملية اكتتاب السيد عبودة اللومي لحصة واحدة من الحصص المكونة للرأس مال الاجتماعي للشركة العقارية زيتاكس.

2 - قبول شركة طيبة العقارية كشريك جديد في الشركة العقارية زيتاكس بعد عملية ترفيع رأس مال هذه الأخيرة مع اكتفاء شركة سيوس-زيتاكس بمعية إحدى الشركات التابعة لها شركة أولي زيتاكس بنسبة 59,95 بالمائة من رأس المال.

- Suite -

1 - منح الحضور المدفوعة من الشركة الفرعية أفروزيتاكس إلى السادة أعضاء مجلس إدارة الشركة خلال السنوات المالية 2009/2008 - 2010/2009 - 2011/2010 - 2012/2011 و 2013/2012 بمبلغ جملي قدره 49 ألف دينار وكذلك منح الإدارة العامة المدفوعة من طرف هذه الأخيرة بمبلغ جملي قدره 26 ألف دينار.

تمت المصادقة على هذا القرار بـ..... دون مشاركة السيد جمال الكسيبي بخصوص المبلغ الخاص به والسيد عبودة اللومي بخصوص المبلغ الخاص به والسيد المنصف بوشكوة فيما يخص المبلغ الخاص به .

القرار الثالث: إعطاء النفوذ للقيام بالإجراءات

تعطي الجلسة العامة العادية جميع الصلاحيات لحامل نسخة أو ملخص من هذا المحضر للقيام بكل الإجراءات والتراتبية والإشهارات التي يقتضيها القانون.

تمت المصادقة على هذا القرار

بـ.....

AVIS DES SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SOCIETE LES ATELIERS MECANIKES DU SAHEL AMS SA
SIEGE SOCIAL : Rue Ibn Khaldoun, 4018 Sousse

Projet de résolutions de la société LES ATELIERS MECANIKES DU SAHEL-AMS, à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 30 juin 2014.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale ordinaire, approuve le rapport d'activité préparé par le Conseil d'Administration se rapportant à l'exercice 2013.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes, approuve les états financiers relatifs à l'exercice 2013 faisant ressortir un total bilan de 57.653.449 DT avec un Déficit Net de 4.026.465 DT.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions et les opérations effectuées en 2013 et rentrant dans le cadre des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales telles qu'elles sont citées dans le rapport du commissaire aux comptes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, constatant que l'exercice 2013 s'est soldé par un Déficit Net de 4.026.465 DT décide de l'affecter le résultat relatif à l'exercice 2013 au poste Résultats Reportés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION

Après l'approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2013, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de donner quitus entier et définitif aux membres du Conseil d'Administration de l'exécution de leurs mandats pour le dit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

- Suite -

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'octroyer à chacun des membres du conseil d'administration un jeton de présence d'un montant net de..... dinars (..... DT).

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société ou à toute autre personne déléguée pour l'accomplissement de toutes les formalités nécessaires de dépôt, d'enregistrement et de publication.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à

AVIS DES SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

Société Assurances SALIM

Siège social : Immeuble SALIM, Lotissement AFH - BC5, Centre Urbain Nord –1003- Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 10 juin 2014, la Société Assurances SALIM publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres.

1. Les résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et après avoir entendu lecture du rapport général des Commissaires aux comptes pour l'exercice, approuve le rapport du conseil d'administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2013 tels qu'ils sont présentés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes relatif aux opérations retranscrit dans le cadre des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, approuve sans réserve toutes les conventions qui y sont énumérées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION:

En conséquence de ce qui précède, l'Assemblée Générale donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2013.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

- Suite -

QUATRIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que l'exercice 2013 fait ressortir un bénéfice net après modifications comptables de 3 670 404,922 D;

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve et décide l'affectation proposée par le Conseil d'Administration comme suit:

Bénéfice Net	3 670 404,922
Report exercice 2012	187 311,349
Total	3 857 716,271
Réserves pour réinvestissement exonéré	1 334 000,000
Dividendes	2 261 000,000
Report à nouveau	262 716,271

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant net des dividendes à distribuer aux actionnaires à 0,850 D par action.

Ces dividendes seront mis en paiement à partir du 18/6/2014 auprès des intermédiaires en bourse dépositaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale fixe, pour l'exercice 2013, le montant net des jetons de présence à 5 000 D par administrateur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du comité permanent d'Audit au titre de l'exercice 2013 à un montant net de 5 000 D par membre.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que le mandat du présent conseil arrive à expiration décide de renouveler pour 3 ans le mandat des administrateurs suivants :

- La Banque de l'Habitat
- Epargne Invest Sicaf
- Sim Sicar

- Suite -

- Modern Leasing
- Sifib
- Ahmed Trabelsi
- Haifa Laaribi
- Nejib Marzougui
- Radhouane Zouari
- Tarek Cherif

Les administrateurs désignés acceptent ces fonctions et déclarent chacun en ce qui le concerne ne pas tomber sous le coup des incapacités, interdictions ou déchéances prévues par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance de la proposition du comité permanent d'audit et du conseil d'administration, décide de nommer La Générale d'Audit et Conseil représentée par Monsieur Chiheb GHANMI en tant que co-commissaire aux comptes pour les exercices 2014-2015 et 2016.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société pour l'accomplissement des formalités de dépôt, de publications légales et autres.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

- Suite -

2-Le bilan après affectation du résultat :**BILAN APRES AFFECTATION**

Actifs du Bilan	31/12/2013			31/12/2012
	brut	amortissement provisions	net	net
AC 1 Actifs incorporels	363 124	251 102	112 022	8 356
AC 2 Actifs corporels d'exploitation	2 291 961	1 703 879	588 082	722 245
AC 3 Placements	107 079 787	4 601 669	102 478 118	92 509 979
AC 4 Placements représentant les provisions techniques				
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques	39 689 797		39 689 797	32 367 681
AC 6 Créances	22 765 468	3 379 302	19 386 166	23 738 763 (*)
AC 7 Autres éléments d'actif	3 164 018	-	3 164 018	3 391 563
	175 354 155	9 935 951	165 418 203	152 738 587

(*) données retraitées à des fins comparatives

Capitaux propres et passifs du bilan	31/12/2013		31/12/2012
Capitaux propres			
CP1 capital social ou fonds équivalent	13 300 000		13 300 000
CP2 réserves et primes liées au capital	13 649 630		13 652 021
CP3 rachat d'action propres			
CP4 autres capitaux propres	6 626 006		5 292 006
CP5 résultat reportés	262 716		187 311
Total capitaux propres après affectation	33 838 353		32 431 339
Passif			
PA2 Provisions pour autres risques et charges	1 264 348		1 123 727
PA3 Provisions techniques brutes	102 168 221		94 401 150
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	15 686 076		12 960 256
PA6 Autres Dettes	8 293 822		8 660 906 (*)
PA7 Autres passifs	4 167 382		3 161 210
	165 418 203		152 738 587

(*) données retraitées à des fins comparatives

- Suite -

3- L'état d'évolution des capitaux propres :

ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION

DT

	Capital social	Réserves légales	Réserves extraordinaires	Prime d'émission	Fond social	Réserves pour réinvestissements	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2013 (avant affectation)	13 300 000	1 330 000	4 719 500	6 600 000	1 000 130	5 292 006	187 311	3 670 405	36 099 353
Affectation AGO du 10/06/2014									
Affectation report à nouveau N-1							187 311	187 311	
Dividendes à payer								2 261 000	2 261 000
Réserves pour réinvestissement énoncés						1 334 000		1 334 000	
Report à nouveau							262 716	262 716	
Solde au 31/12/2013 (Après affectation)	13 300 000	1 330 000	4 719 500	6 600 000	1 000 130	6 626 006	262 716	-	33 838 353

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D' ACTIONS CORRELATIVE A LA TRANSFORMATION DE LA FORME JURIDIQUE DE MUTUELLE EN SOCIETE ANONYME VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

ASSURANCES MUTUELLE ITTIHAD -AMI ASSURANCES -

Siège Social : 15, Rue de Mauritanie, 1002 Tunis

Décision à l'origine de l'émission

Autorisation de la transformation juridique

L'AGE du 29/06/2013, a approuvé la restructuration de l'AMI Assurances et le principe de transformation de sa forme juridique de mutuelle en société anonyme et ce, suite aux discussions et négociations réalisées au sein des structures de direction de l'AMI Assurances, en concertation et coordination avec le Comité Général des Assurances (conformément aux termes du rapport du Conseil d'Administration de l'AMI Assurances soumis pour approbation à l'AGE du 28/12/2013).

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28/12/2013*, a décidé dans sa 2ème résolution, la transformation de la forme juridique d'AMI Assurances de mutuelle en société anonyme, régie par le Code des Sociétés Commerciales, ses statuts et le Code des Assurances, et a délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs d'achever la procédure légale exigée pour la transformation de l'AMI Assurances particulièrement la publication des nouveaux statuts, l'organisation des souscriptions au capital social, la convocation de l'AGE de la société transformée ainsi que l'obtention des autorisations si nécessaire.

Le Comité Général des Assurances, après avoir exposé le cas de la transformation de la forme juridique de l'AMI Assurances de mutuelle en société anonyme à son collègue réuni le 28/04/2014, a décidé qu'il ne voyait aucune objection à ladite transformation.

Autorisation de conversion du fonds commun en capital social

Le Conseil d'Administration, réuni le 10/12/2013, a proposé de convertir le montant du fonds commun arrêté fin décembre 2012 et tel qu'il sera actualisé à la date du 28/12/2013, pour la constitution du nouveau capital social, à répartir entre les adhérents figurant dans une liste nominative qui sera arrêtée à la date du 28/12/2013.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28/12/2013, a décidé dans sa 4ème résolution, la conversion du fonds commun en capital social, à répartir entre tous les adhérents figurant dans la liste initialement arrêtée au 28/12/2013, et telle qu'elle sera mise à jour ultérieurement.

Autorisation de rallonger la période d'adhésion

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28/12/2013, a décidé dans sa 8ème résolution, de fixer au 31 janvier 2014 la date limite, pour les assurés qui disposent d'une police d'assurance valide à la date du 28/12/2013, afin de régulariser leur situation en payant le droit d'adhésion, ce qui leur procure légalement la qualité d'adhérent.

- Suite -

Fixation du nouveau capital social de l'AMI Assurances SA

Le Conseil d'Administration d'AMI Assurances, réuni le 10/12/2013, a décidé d'atteindre un capital minimum de 10 millions DT, tel qu'est exigé par la législation en vigueur régissant le secteur des assurances, réparti sur des actions de valeur nominale égale à 1 DT.

Après l'opération de conversion du fonds commun, le reliquat du montant du capital social nécessaire pour atteindre au moins le capital minimum, sera constitué au moyen d'une souscription au capital, réservée aux assurés, (adhérents et non adhérents) de la société et d'une opération d'incorporation de réserves.

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28/12/2013, a décidé dans sa 5ème résolution, que l'ensemble des assurés à la date du 28/12/2013 participeront à ladite souscription.

La souscription au capital social pour atteindre au moins le capital minimum légal, sera ouverte :

- Aux assurés à la date du 28/12/2013, adhérents et non adhérents,
- Au personnel de l'AMI Assurances,
- A l'UGTT
- Aux agents Généraux.

L'AGE du 28/12/2013 a approuvé les pourcentages réservés aux différentes catégories tels que prévus par le Conseil d'Administration du 10/12/2013 et a délégué au Conseil d'Administration le pouvoir de fixer définitivement ces pourcentages.

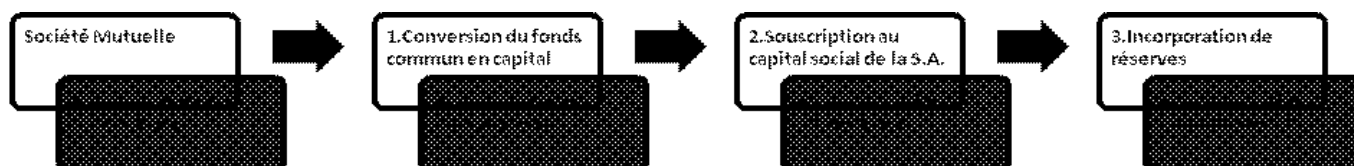
Fixation du nombre définitif des adhérents

Le Procès Verbal de l'huissier notaire, établi à la date du 27/12/2013, a validé la liste des adhérents arrêtée à cette date, contenant 68 688 adhérents.

Suite au rallongement de la période d'adhésion au 31/01/2014, le Procès Verbal de l'huissier notaire, établi à cette date, a validé la liste des adhérents arrêtée à cette même date, ayant procédé à la régularisation de leur situation. Cette liste contient désormais 20 832 nouveaux adhérents.

Après des opérations de vérification réalisées par AMI Assurances, les adhérents et les agents généraux, le Procès Verbal de l'huissier notaire, établi à la date du 10/04/2014, a validé la liste définitive des adhérents arrêtée à la date du 31/01/2014, contenant 86 757 adhérents.

Ainsi, la constitution du capital social d'AMI Assurances suite à l'opération de transformation de sa forme juridique de mutuelle en société anonyme se fera en trois étapes:



La conversion du fonds commun en capital de 1 735 140 DT composé de 1 735 140 actions, de nominal de 1 DT :

La valeur finale du fonds commun, constituée de la somme des adhésions acquittées jusqu'au 31/01/2014, suivant la décision de l'AGE du 28/12/2013, est de 1 735 140 DT. Ce montant sera converti en actions de nominal de 1 DT, à répartir entre tous les adhérents d'AMI Assurances, adhérents qui disposent d'une police d'assurance valide à la date du 28/12/2013 et ayant payé le droit d'adhésion de 20 DT.

Au 31 janvier 2014, ce montant a atteint les 1 735 140 DT du fait que l'AGE ait décidé de rallonger la période d'adhésion à cette date, et ce uniquement pour les assurés qui disposent d'une police d'assurance valide à la date du 28 décembre 2013, mais qui n'ont pas payé le droit d'adhésion. Ces derniers ont été appelés à se présenter pour régulariser leur situation et pouvoir bénéficier de la conversion du fonds commun en capital social, avant la date limite.

- Suite -

STRUCTURE DU FONDS COMMUN		AGE Du 28/12/2013	CONSTITUTION DU CAPITAL SOCIAL	
Nombre d'adhérents	86 757		DECISION DE TRANSFORMATION DE MUTUELLE EN SOCIETE ANONYME	Création d'actions
Montant de l'adhésion unitaire	20 DT	Valeur par action (nominal)		1 DT
Montant total du fonds commun	1 735 140 DT		Capital initial (conversion fonds commun)	1 735 140 DT
			Nombre d'actionnaires	86 757
			Prime d'émission	29 830 000 DT
			Nombre d'actions octroyées / actionnaire	20 actions

La souscription au capital en numéraire :

La souscription en numéraire au capital pour un montant de 1 570 000 DT se fera par l'émission de 1 570 000 actions émises à 20 DT chacune, de nominal de 1 DT et une prime d'émission de 19 DT.

Cette souscription est réservée exclusivement à l'UGTT, au personnel d'AMI Assurances, aux agents généraux et aux assurés**, adhérents et non adhérents, d'AMI Assurances.

Tous ces souscripteurs devront être assurés à la date du 28/12/2013 et ce indépendamment de leur statut d'adhérent.

Par ailleurs, le prix par action à appliquer pour la souscription au capital d'AMI Assurances a été fixé à 20 DT par action. Cette valeur a été arrêtée après l'application d'une décote de 19,79% sur la valeur par action issue du processus d'évaluation réalisé par la Banque d'Affaires de Tunisie, soit 24,934 DT.

VALORISATION		STRUCTURE DU CAPITAL		STRUCTURE DES FONDS PROPRES	
Valorisation Post-Money	74 663 854 DT	Produit de la souscription	31 400 000 DT	Capital social après souscription	3 305 140 DT
Produit de la souscription	31 400 000 DT	Prix par action (après décote)	20 DT	Capital initial (conversion fonds commun)	1 735 140 DT
Valorisation Pre-Money	43 263 854 DT			Capital social (souscription)	1 570 000 DT
Nombre d'actions	1 735 140	Nombre d'actions émises	1 570 000		
Valeur par action	24,934 DT	Nombre initial d'actions	1 735 140	Prime d'émission	29 830 000 DT
Décote	20 %	Nombre total d'actions	3 305 140		
Prix par action (après décote)	20 DT	Capital social après souscription	3 305 140 DT		

- Suite -

L'incorporation de réserves par attribution gratuite d'actions

A l'issue de ces deux étapes, et afin de se conformer aux exigences légales de capital social minimum pour les sociétés d'assurances et sous réserve de la réalisation des étapes antérieures, une augmentation de capital par incorporation de réserves sera décidée par une AGE, à convoquer ultérieurement, portant sur un montant à prélever sur les réserves de la société issu de l'opération de souscription et ce par incorporation d'une partie de la prime d'émission, et la création d'actions nouvelles à attribuer gratuitement aux actionnaires détenteurs des actions anciennes créées suite aux opérations de conversion du fonds commun et de souscription au capital.

**INCORPORATION DE RESERVES ENVISAGEE:
ATTRIBUTION DE 3 NOUVELLES ACTIONS GRATUITES POUR UNE ACTION ANCIENNE**

Capital social après attribution	13 220 560 DT
Capital social après souscription	3 305 140 DT
Capital social issu de l'émission de nouvelles actions gratuites	9 915 420 DT
Prime d'émission	19 914 580 DT

Toutes les actions à émettre seront nominatives et seront de catégorie ordinaire.

Caractéristiques de l'opération de souscription au capital en numéraire

Le capital social sera souscrit à hauteur de 1 570 000 DT par souscription en numéraire et par émission de 1 570 000 actions, tel que décidé par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 28 décembre 2013.

Prix d'émission des actions à souscrire :

L'émission va être opérée à un prix d'émission égal à **20 DT par action**, représentant un **(1) dinar** de valeur nominale et **19 dinars** de prime d'émission. Le prix de l'émission est à libérer intégralement à la souscription.

Personnes concernées par l'opération :

La souscription au capital en numéraire est réservée exclusivement à l'UGTT, au personnel d'AMI Assurances, aux agents généraux et aux assurés**, adhérents et non adhérents, d'AMI Assurances. Tous les souscripteurs doivent être assurés à la date du 28/12/2013 et ce indépendamment de leur statut d'adhérent.

Période de souscription :

La souscription aux 1 570 000 actions nouvelles à émettre en numéraire se fera du **16/05/2014 au 06/06/2014 inclus**.

Modalités de souscription :

Les souscripteurs au capital d'AMI Assurances devront en faire la demande auprès de Maxula Bourse, sis Rue du Lac Lemman Centre Nawrez, 1053, Les Berges du Lac, en remplissant la demande de souscription.

Maxula Bourse recevra les demandes de souscription des souscripteurs des catégories A, B, C et D pour qui elle ouvrira des comptes titres et espèces et y inscrira les souscriptions respectives, sauf pour les souscripteurs qui disposent déjà d'un compte titres et espèces chez Maxula Bourse.

Toute demande de souscription signée vaudra acceptation d'ouverture d'un compte titres et espèces chez Maxula Bourse, et fera office de spécimen de signature.

Etablissements domiciliaires :

Les souscriptions seront reçues au siège de Maxula Bourse, sis Rue du Lac Lemman Centre Nawrez, 1053, Les Berges du Lac. Les versements à l'appui des souscriptions seront effectués, sans frais***, soit directement auprès de Maxula Bourse, sis Rue du Lac Lemman Centre Nawrez, 1053, Les Berges du Lac, soit par virement au compte bancaire de Maxula Bourse ouvert auprès de l'AMEN BANK.

AMEN BANK (Kheireddine Pacha) : **07 401 00491 01 11004 2 31**

En souscrivant, il devra être versé le montant de 20 DT par action souscrite. Toute souscription ne sera reçue qu'après la justification du versement du montant total correspondant (mention du

- Suite -

Pour les versements effectués directement auprès de Maxula Bourse, un reçu de versement mentionnant également la police d'assurances donnant droit à la souscription sera remis aux souscripteurs.

A la clôture de l'opération, le montant global des fonds versés à l'appui des demandes de souscription, correspondant au montant de souscription au capital, soit 31 400 000 DT (soit un nominal de 1 570 000 DT et une prime d'émission de 29 830 000 DT), sera versé dans le compte indisponible d'AMI Assurances, réservé à cette opération :

RIB : 0700 1000 134 000 096 529

TITULAIRE DU COMPTE : ASSURANCES AMI

DOMICILIATION : AMEN BANK, Agence place pasteur 150 avenue de la liberté Tunis.

N° IBAN : TN 59 0700 1000 134 000 096 529 TND

Après répartition, les sommes restant disponibles sur les fonds versés à l'appui des souscriptions, seront restituées, sans intérêts, par Maxula Bourse, par virement ou par chèque, sur demande du souscripteur.

Modalités et délais de livraison des titres :

Une fois la liste des souscriptions arrêtée, Maxula Bourse procédera à sa vérification en se référant à la liste des assurés éligibles à la souscription, la liste du personnel, la liste des agents généraux, communiquées par AMI Assurances. Tout souscripteur non assuré à la date du 28 décembre 2013, et donc non listé sur la base de sa police d'assurance, sa carte d'identité nationale, ou son nom et prénom, sera rejeté.

Les souscriptions au capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits, délivrée par Maxula Bourse et ce dès la réalisation définitive de l'opération.

Mode de placement :

L'opération de souscription au capital en numéraire est réservée exclusivement à des souscripteurs assurés à la date du 28/12/2013, telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28/12/2013, et porte sur 1 570 000 actions. Ces souscripteurs sont répartis sur les quatre (4) catégories suivantes :

CATEGORIES	REPARTITION EN %	NOMBRE DE TITRES OFFERTS
Catégorie A : U.G.T.T	20%	314 000
Catégorie B : Personnel AMI Assurances	10%	157 000
Catégorie C : Agents Généraux	10%	157 000
Catégorie D : Assurés (Adhérents et non adhérents)	60%	942 000
Total	100%	1 570 000

- **Catégorie A** : 20% des titres offerts, soit 314 000 actions réservées à l'Union Générale Tunisienne du Travail, U.G.T.T.
- **Catégorie B** : 10% des titres offerts, soit 157 000 actions réservées au personnel d'AMI Assurances et répartis selon les modalités fixées par la Direction Générale d'AMI Assurances.
- **Catégorie C** : 10% des titres offerts, soit 157 000 actions réservées aux agents généraux d'AMI Assurances.
- **Catégorie D** : 60% des titres offerts, soit 942 000 actions réservées aux assurés adhérents et non adhérents d'AMI Assurances.

• Pour les catégories B et C, une partie des titres respectivement offerte à chaque catégorie, sera allouée de manière préfixée garantissant l'allocation d'un nombre minimum de titres à chaque souscripteur des catégories B et C. Dans ce cadre, la Direction Générale d'AMI Assurances a décidé d'allouer à chaque souscripteur 100 titres, auxquels il souscritra de manière garantie, si sa demande de souscription correspond à un nombre de titres égal ou supérieur à 100 titres. Si la demande correspond à un nombre inférieur à 100 titres, cette demande sera intégralement satisfaite.

- Suite -

Pour le reliquat des titres offerts aux catégories B et C, les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport :

Quantité offerte (Reliquat) / Quantité demandée (Non Satisfaite)

• Pour la catégorie D, les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport :

Quantité offerte / Quantité demandée

• Pour toutes les catégories, l'allocation d'actions se fera par nombre entier. Le reliquat sera réparti sur les souscripteurs, de manière unitaire par ordre des quantités demandées, du plus grand au plus petit.

• En cas d'excédent de titres offerts non demandés par l'une des catégories A, B et C, le reliquat sera affecté à la catégorie D.

Dans ce cas, les demandes de souscription de la catégorie D seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport :

Quantité offerte et reliquat / Quantité demandée

• En cas d'excédent de titres offerts non demandés par la catégorie D, le reliquat sera affecté par ordre de priorité aux catégories A, B et C.

La répartition de ce reliquat de titres offerts sur les souscripteurs de chaque catégorie se fera par ordre des quantités demandées, du plus grand au plus petit.

• Tout souscripteur ne peut émettre qu'une seule demande de souscription correspondant à une seule catégorie.

En cas de demandes de souscription multiples correspondant à plusieurs catégories, seule une demande par souscripteur sera retenue, selon l'ordre suivant des catégories : A, B, C, D.

Dépouillement et déclaration des résultats :

Maxula Bourse procédera au dépouillement des demandes de souscription, affectera les quotas et établira un procès-verbal à cet effet.

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des demandes de souscription, le résultat de l'opération de souscription au capital d'AMI Assurances fera l'objet d'un avis qui sera publié par Maxula Bourse sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF.

Jouissance des actions émises

Les actions souscrites, soient 1 570 000 actions porteront jouissance en dividendes à compter du 01 janvier 2014.

But de l'émission

Les principaux objectifs assignés à cette opération sont :

- Favoriser le renforcement des fonds propres d'AMI Assurances et par conséquent, constituer une marge de solvabilité conforme aux exigences réglementaires ;
- Se conformer aux exigences de capital social réglementaire pour les sociétés d'assurances ;
- Consolider sa position sur le marché local ;
- Accéder à de nouveaux marchés et s'attaquer ainsi à couvrir des risques élevés. Ceci lui permettra de diversifier son portefeuille produits et d'améliorer en conséquence, sa compétitivité ;

CHAPITRE 1. Améliorer sa notoriété ; etc.

- Suite -

Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises

Droits attachés aux valeurs mobilières offertes

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires, proportionnellement au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la loi.

La détention individuelle ou collective de dix (10) actions ouvre le droit à la participation aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables.

Régime fiscal applicable

Droit commun. Les dividendes sont soumis à l'impôt selon les dispositions légales en vigueur.

Marché des titres

Les actions d'AMI Assurances sont négociables sur le marché hors-cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Négociation en bourse des actions émises

Les actions issues de la souscription au capital seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'opération et la publication de la notice conséquente au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT) et aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier (CMF) et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT). Conformément à l'article 320 du CSC, les actions sont négociables à compter de l'immatriculation de la société au Registre de Commerce. Elles seront dès lors, négociées sur le marché hors cote.

Tribunaux compétents en cas de litiges

Tout litige pouvant surgir suite à cette opération sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Prise en charge de la STICODEVAM

Les actions souscrites ne seront pas prises en charge par la STICODEVAM.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n°**14-0862** en date du **30 avril 2014**, sera incessamment mis à la disposition du public, sans frais, auprès de l'AMI ASSURANCES, de Maxula Bourse, intermédiaire en Bourse chargé de l'opération sis à la Rue du Lac Lemman, Centre Nawrez, 1053 Les Berges du Lac, ainsi que sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn.

*Un extrait du Procès Verbal de l'AGE du 28/12/2013 approuvant le rapport du Conseil d'Administration relatif à la transformation de l'AMI Assurances en une société anonyme ainsi que la structure de son capital, l'affectation de son fonds commun et la réservation de la souscription à la couverture du capital social, la détermination de la valeur de l'action et des avantages attribués aux adhérents au capital social, a été publié au JORT n°15 du 04/02/2014.

** Est considéré comme assuré, toute personne détenant un contrat d'assurance valide à la date du 28/12/2013, tel que décidé par l'AGE tenue à la même date.

***La souscription, l'ouverture et la clôture d'un compte titre et espèces inhérent à cette opération se feront sans frais.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2013 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2014. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

EMPRUNT OBLIGATAIRE « AIL 2014-1 »

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE :

Lors de sa réunion tenue le 06 juin 2013, l'Assemblée Générale Ordinaire de L'Arab International Lease "AIL" a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires durant l'année 2014 d'un montant total ne dépassant pas 60 millions de dinars et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les caractéristiques et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration, réuni le 04 avril 2014, a décidé d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à 30 millions de dinars, pour une durée de 5 ans avec des taux d'intérêts compris entre :

- Taux variable : TMM+1,5% et TMM+2,25% brut l'an au maximum
- Taux fixe : 7% et 7,30% brut l'an au maximum.

Le Conseil d'Administration a également donné tout pouvoir au Directeur Général de l'AIL pour réaliser le dit emprunt. A cet effet, le Directeur Général a décidé d'émettre l'emprunt pour une durée de 5 ans, pour un montant de 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à 30 millions de dinars, à deux taux d'intérêts au choix du souscripteur : un taux variable TMM + 1,90% et/ou un taux fixe de 7,30% brut l'an.

RENSEIGNEMENT RELATIFS A L'OPERATION :

Dénomination de l'emprunt : «AIL 2014-1 »

Montant : 20 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 30 000 000 de dinars.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

Durée	Taux d'intérêt
5 ans	TMM + 1,9% et / ou 7,3%

- Suite -

- *Taux variable*

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1,9 % brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 190 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de juillet de l'année n-1 au mois de juin de l'année n.

- *Taux fixe*

7,3% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **7,30%** pour le présent emprunt.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de mars 2014 (à titre indicatif) qui est égale à 4,7158%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,6158%.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **1,90%** et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale :

Les obligations de l'emprunt obligataire « AIL 2014-1 » sont émises pour une durée de 5 ans.

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal.

C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de **3 ans** pour le présent emprunt.

Duration (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,741 années**.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **31/07/2014**, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

- Suite -

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **31/07/2014**, et ce même en cas de prorogation de cette date

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises seront remboursables à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le (1/5) de la valeur nominale de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le **31/07/2019**.

Paiement :

Les paiements annuels des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **31 juillet** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **31/07/2015**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **31/07/2015**.

Le paiement des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM..

Période de souscriptions et de versements :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **13/05/2014** et clôturées sans préavis et au plus tard le **31/07/2014**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission 30 000 000 dinars est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des obligations émises, soient 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **31/07/2014**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **31/07/2014**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **12/08/2014**. Avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société. Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **13/05/2014** auprès de la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière - SCIF, intermédiaire en bourse, rue du Lac Oubeira Immeuble Al Faouz Les Berge du Lac - 1053 Tunis.

Intermédiaire agréée mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière - SCIF - Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Notation de la société :

En date du 8 novembre 2013, l'agence de notation Fitch Ratings a attribué à la société Arab International Lease – AIL sur son échelle de notation nationale les notes suivantes:

- ✓ Note nationale à long terme : AA + (tun) ;
- ✓ Perspective de la note nationale à long terme : Stable
- ✓ Note à court terme : F1 + (tun) ;
- ✓ Note nationale de dette senior : AA+ (tun).

Cette note a été confirmée le 14 mars 2014.

- Suite -

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, en date du 22 avril 2014, la note AA+ (tun) à l'emprunt « AIL 2014-1 » objet de la présente note d'opération.

Cotation en bourse :

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, l'Arab International Lease s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse «SCIF» de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « AIL 2014-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM :

L'Arab International Lease s'engage dès la clôture de l'emprunt obligataire « AIL 2014-1» à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le n° 14-0859 en date du 25 avril 2014, du document de référence « AIL 2014 » enregistré par le CMF sous le n° 14-001 en date du 25 avril 2014, des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2013 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2014.

La note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de l'Arab International Lease, 11 rue Hédi Nouria - 1001 Tunis, sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn et auprès de la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière, intermédiaire en bourse chargé de l'opération, rue du Lac Oubeira Immeuble Al Faouz Les Berges du Lac - 1053 Tunis.

Les états financiers relatifs à l'exercice 2013 de l'AIL seront publiés sur le bulletin officiel du CMF au plus tard le 30 avril 2014.

A V I S

COURBE DES TAUX DU 16 JUI 2014

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,765%		
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,774%	1 002,024
TN0008002875	BTC 52 SEMAINES 05/08/2014		4,784%	
TN0008002883	BTC 52 SEMAINES 02/09/2014		4,795%	
TN0008002891	BTC 52 SEMAINES 30/09/2014		4,806%	
TN0008002909	BTC 52 SEMAINES 04/11/2014		4,820%	
TN0008002917	BTC 52 SEMAINES 02/12/2014		4,830%	
TN0008002925	BTC 52 SEMAINES 23/12/2014		4,839%	
TN0008002933	BTC 52 SEMAINES 27/01/2015		4,852%	
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		4,857%	1 014,227
TN0008002941	BTC 52 SEMAINES 24/02/2015		4,863%	
TN0008002958	BTC 52 SEMAINES 24/03/2015		4,874%	
TN0008002974	BTC 52 SEMAINES 21/04/2015	4,885%		
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		5,034%	999,310
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,164%	1 001,844
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,348%	886,001
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,401%	996,213
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,582%	1 032,079
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"	5,744%		985,607
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,885%	985,329
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,915%	772,672
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,963%	981,926
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,138%	970,599
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"	6,266%		960,839
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"	6,370%		1 032,364
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,387%	950,878

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2013	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	148,068	150,276	150,315		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	13,039	13,250	13,253		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
3 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,343	1,364	1,365		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
4 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	36,333	36,825	36,834		
5 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	49,325	50,046	50,058		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
6 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	149,679	155,809	154,476		
7 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	533,979	553,211	551,123		
8 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,085	111,928	111,220		
9 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	120,930	122,651	122,326		
10 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,190	118,009	117,961		
11 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	110,871	112,290	111,975		
12 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	84,103	86,459	86,341		
13 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	129,917	128,160	127,626		
14 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	93,426	93,807	93,225		
15 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	106,398	106,318	106,148		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
16 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 341,133	1 370,601	1 373,503		
17 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 213,247	2 249,549	2 262,804		
18 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	100,089	101,637	101,534		
19 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	100,769	101,112	101,923		
20 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	122,556	125,412	125,848		
21 FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 189,670	1 198,796	1 204,117		
22 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	122,412	119,862	120,808		
23 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,752	15,315	15,327		
24 FCP VALEURS QUIETUDE 2014 *	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 879,069	En liquidation	En liquidation		
25 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 060,226	5 188,681	5 198,703		
26 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 000,000	5 057,998	5 075,528		
27 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,117	2,152	2,182		
28 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,862	1,892	1,909		
29 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,054	1,050	1,058		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2013	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
30 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	13/05/14	4,094	108,216	106,095	106,129
31 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	14/04/14	3,727	104,217	101,987	102,014
32 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	17/04/14	3,865	105,764	103,793	103,823
33 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	26/05/14	4,080	102,679	100,463	100,474
34 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	12/05/14	4,012	103,526	101,448	101,482
35 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	26/05/14	3,612	106,814	104,910	104,935
36 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	26/05/14	4,223	104,112	101,919	101,952
37 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	05/05/14	4,127	103,499	100,963	100,990
38 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	05/05/14	3,877	104,066	101,475	101,499
39 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	23/05/14	3,802	105,373	103,095	103,121
40 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/14	3,639	102,003	100,171	100,200
41 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	19/05/14	3,906	104,182	102,165	102,193
42 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	29/05/14	3,485	103,931	102,083	102,113
43 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	21/05/14	3,888	106,836	104,550	104,562
44 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	22/04/14	3,914	105,568	103,412	103,443
45 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	02/06/14	3,121	103,146	101,518	101,543
46 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/14	3,703	102,565	100,542	100,572
47 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/14	3,802	104,577	102,549	102,579
48 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	30/05/14	4,035	102,563	100,449	100,479
49 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	29/05/14	3,596	103,540	101,656	101,688
50 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	02/06/14	3,198	104,500	102,948	102,976
51 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	26/05/14	4,094	102,544	100,302	100,334
52 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	14/04/14	4,013	103,699	101,399	101,428
53 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	30/05/14	3,270	104,696	103,014	103,042
54 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	16/05/14	3,527	102,226	100,343	100,372

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

<i>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</i>								
55	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	21/04/14	0,365	10,514	10,324	10,327
56	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	30/05/14	3,667	102,940	100,813	100,842
57	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	3,543	103,496	101,738	101,770
<i>FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE</i>								
58	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	3,766	101,254	99,283	99,358
<i>SICAV MIXTES</i>								
59	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	13/05/14	0,763	65,776	66,651	66,025
60	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	26/05/14	2,427	140,922	140,425	140,153
61	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	26/05/14	24,533	1 406,845	1 398,787	1 396,723
62	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	05/05/14	3,042	107,539	108,283	108,020
63	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	05/05/14	1,820	105,111	106,897	106,461
64	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	26/05/14	0,559	81,346	80,747	79,938
65	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/05/14	0,409	16,637	16,506	16,502
66	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/14	6,265	256,768	257,751	256,840
67	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	30/05/14	0,950	33,514	31,914	31,561
68	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	30/05/14	26,541	2 270,339	2 303,092	2 295,094
69	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	15/05/14	2,017	75,257	75,265	74,852
70	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	13/05/14	1,369	56,784	56,397	56,196
71	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	16/05/14	1,198	98,306	99,929	99,333
72	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	16/05/14	1,014	107,039	110,297	109,349
73	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	16/05/14	0,178	94,169	98,090	96,790
<i>FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE</i>								
74	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	21/04/14	0,245	11,302	11,303	11,298
75	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	21/04/14	0,152	11,809	12,167	12,106
76	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	21/04/14	0,122	14,788	15,471	15,387
77	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	21/04/14	0,273	13,881	14,390	14,296
78	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	26/05/14	0,232	11,452	11,995	11,969
79	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,083	10,375	10,656	10,627
80	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,162	10,397	10,416	10,400
81	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	26/05/14	0,259	10,675	10,560	10,547
82	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	20/05/14	1,213	123,066	120,677	119,496
83	BNAC CONFiance FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	20/05/14	1,739	123,651	121,914	121,153
84	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	23/05/14	0,278	10,081	10,595	10,559
85	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	05/05/14	2,642	102,604	103,480	102,504
86	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	30/05/14	0,218	19,344	19,526	19,494
87	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	20/05/14	0,202	77,344	74,894	74,361
88	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	78,827	77,837	77,072
89	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	30/05/14	2,569	96,772	95,772	95,520
90	BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	87,926	88,115	88,070
91	BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	94,496	96,191	95,818
92	BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	06/05/14	0,432	99,919	101,105	101,084
93	FCP GENERAL DYNAMIQUE	CGI	30/09/13	-	-	9,729	9,720	9,597
94	FCP AL BARAKA	CGI	30/09/13	-	-	9,700	8,560	8,504
<i>FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE</i>								
95	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	23/04/14	1,978	92,572	93,251	94,125
96	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	23/04/14	1,018	98,591	91,756	93,611
97	FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	06/05/14	3,779	124,772	127,416	127,799
98	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	23/05/14	0,124	10,513	10,246	10,445
99	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	2,674	115,255	117,086	117,830
100	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	23/05/14	3,295	117,508	116,956	116,885
101	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	1,954	100,151	99,614	99,930
102	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	16/05/14	0,103	95,827	98,330	98,745
103	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	2,758	172,952	176,118	175,662
104	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	2,876	157,659	161,624	160,986
105	MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	26/05/14	5,168	140,788	140,222	140,230
106	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	9 464,991	9 451,370	9 361,487
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,067	18,346	18,347
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	125,746	128,378	130,155
109	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 459,206	1 473,216	1 481,206
110	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	102,924	101,476	103,856
111	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	85,531	84,714	85,291
112	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	21/05/14	0,806	111,085	110,930	112,662
113	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 482,335	8 545,046	8 549,831
114	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	30/05/14	0,098	8,870	8,659	8,819
<i>FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE</i>								
115	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	30/05/14	0,041	8,792	8,551	8,730

* En liquidation pour expiration de la durée de vie

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayet

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE NEW BODY LINE

SIEGE SOCIAL: AVENUE ALI BALHAOUANE 5199 MAHDIA TUNISIE

La Société New Body Line- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2013 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 24 juin 2014. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Kaïs BOUHAJJA.

NBL.SA

BILAN – ACTIFS
(Exprimé en dinars)

	Notes	Exercice clos le 31 décembre	
		2013	2012
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	3.1	29 184	29 184
Moins: amortissements	3.1	<24 623>	<22 508>
		4 561	6 676
Immobilisations corporelles	3.2	3 112 609	2 817 254
Moins: amortissements	3.2	<1 541 292>	<1 334 468>
		1 571 317	1 482 786
Total des actifs immobilisés		1 575 878	1 489 462
Autres actifs non courants	3.3	303 488	0
Total des actifs non courants		1 879 366	1 489 462
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	3.4	1 397 438	1 113 103
Moins: provisions	3.4	<0>	<0>
		1 397 438	1 113 103
Clients et comptes rattachés	3.5	1 546 321	1 338 045
Moins: provisions	3.5	<96 224>	<96 224>
		1 450 097	1 241 821
Autres actifs courants	3.6	26 746	47 014
Moins: provisions	3.6	0	<8 000>
		26 746	39 014
Placements	3.7	5 027 278	0
Liquidités et équivalents de liquidités	3.8	2 815 876	2 690 583
Total des actifs courants		10 717 435	5 084 521
TOTAL DES ACTIFS		12 596 801	6 573 983

NBL.SA

BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Exprimé en dinars)

	Notes	Exercice clos le 31 décembre	
		2013	2012
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital social		3 864 000	3 150 000
Réserves		1 182 957	0
Primes d'émission		4 707 918	0
Résultat reportés		1 349	0
Autres capitaux propres		103 337	118 206
Avoir des actionnaires		<2 830>	0
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		9 856 731	3 268 206
Résultat de l'exercice	3.9	1 762 650	2 534 606
Total des capitaux propres avant affectation		11 619 381	5 802 812
<u>PASSIFS</u>			
Passifs non courants			
Provisions pour risque & charges		41 452	15 752
Emprunts		0	38 321
Total des passifs non courants		41 452	54 073
Passifs courants			
Fournisseurs & comptes rattachés	3.10	486 433	441 084
Autres passifs courants	3.11	433 783	261 826
Concours bancaires et autres passifs financiers	3.12	15 752	14 188
Total des passifs courants		935 968	717 098
Total des passifs		977 420	771 171
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		12 596 801	6 573 983

NBL.SA

ETAT DE RESULTAT

	Notes	Exercice clos le 31 décembre	
		2013	2012
Produits d'exploitation			
Revenus	4.1	5 026 591	6 404 581
Autres produits d'exploitation		35 492	23 109
Total des produits d'exploitation		5 062 083	6 427 690
Charges d'exploitation			
Variation stocks produits finis et encours		<157 009>	<184 499 >
Achats de marchandises consommées	4.2	1 788 988	2 542 192
Charges de personnel	4.3	1 346 776	1 010 855
Dotations aux amortissements & aux provisions	4.4	348 032	220 615
Autres charges d'exploitation	4.5	514 103	468 624
Total des charges d'exploitation		3 840 890	4 057 787
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 221 193	2 369 903
Produits financiers nets (*)	4.6	456 060	131 823
Autres gains ordinaires	4.7	560	49 525
Produits des placements	4.8	119 426	0
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AV. IMPOT		1 797 239	2 551 251
Impôt sur les sociétés	4.9	<34 589>	<16 645>
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AP. IMPOT		1 762 650	2 534 606
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		1 762 650	2 534 606
Modifications comptables		0	0
RESULTAT DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	4.10	1 762 650	2 534 606

(*) :Données retraitées pour les besoins de la comparabilité (voir note 4.6)

Etat de flux de trésorerie

(Exprimé en dinars)

	Notes	Exercice clos le 31 décembre	
		2013	2012
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Résultat net		1 762 650	2 534 606
Ajustement :		<5 721 573>	<615 344>
Amortissements et provisions		348 032	220 615
Variation des stocks		<284 335>	<422 614>
Variation des clients et autres créances		<5 223 286>	<176 404>
Variation créances		<208 275>	<144 229>
Variation autres actifs courants		<5 015 011>	<32 175>
Variation des fournisseurs et autres dettes		<66 840>	<236 941>
Variation des fournisseurs		<246 557>	<242 706>
Variation autres dettes		179 717	76 643
Quote part subvention d'investissement		<14 869>	<23 109>
Plus/moins value sur cession d'immobilisation		1 913	<47 769>
Transfert de charge		<405 210>	0
Incidence variation du taux de change		<76 978>	0
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		<3 958 923>	<1 919 262>
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
Décais affectés à l'acquisition d'immb corp et incorp		<49 702>	<351 597>
Encais provenant de la cession d'immb corp et incorp		0	68 451
Décais affectés à l'acquisition d'immb financières.		2 340	0
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		<47 362>	<283 146>
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>			
Encaissement suite à l'émission des actions		5 335 088	0
Dividendes payés		<1 266 300>	<602 000>
Remboursement des emprunts (principal)		<14 188>	<205 697>
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		4 054 600	<807 697>
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		76 978	0
Variation de la trésorerie		125 293	828 419
Trésorerie au début de l'exercice		2 690 583	1 862 164
Trésorerie à la clôture de l'exercice	5.1	2 815 876	2 690 583

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET REFERENTIEL COMPTABLE

La NEW BODY LINE SA est une société anonyme faisant appel public à l'épargne au capital de 3 864 000 DT. Elle a été créée en novembre 2000. Elle a pour objet la conception, le développement, le tricotage, la confection et la commercialisation de tout genre de vêtements.

Les états financiers de la société NEW BODY LINE SA sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 31 décembre 1996 portant approbation des normes comptables.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers de la Société NEW BODY LINE SA sont élaborés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Unité monétaire :

Les états financiers de la société NEW BODY LINE SA ont été arrêtés en Dinars Tunisiens.

Les immobilisations et amortissements :

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent au niveau des actifs non courants pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leurs durées de vies estimées selon le mode linéaire.

Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars, sont amortis intégralement.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Logiciels	33%
Frais préliminaires	33%
Matériel industriel principal et auxiliaire	10%
Outillages industriels	20%
Installations générales, agencements et aménagements	10%
Matériels informatiques acquis avant novembre 2003	15%
Matériels informatiques acquis après novembre 2003	33%
Mobiliers et matériels de bureaux	10%
Autres mobiliers	10%

La valorisation des stocks :

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode FIFO. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de

douane à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;

- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui est déterminé par l'application d'une décote de 25% sur le prix de vente

- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de fabrication. Ce cout est déterminé en appliquant un pourcentage, traduisant le degré d'avancement dans le cycle de production, au cout de production déterminé comme précisé ci-dessus.

Evaluation des placements à l'inventaire:

A la date de clôture, Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat.

Réalisation des revenus et rattachement des charges :

Les revenus sont comptabilisés au moment de leur réalisation. Les charges qui ont concouru à la réalisation de ces revenus sont rattachées à l'exercice de constatation des revenus correspondants.

Comptabilisations des opérations en monnaies étrangères

La société ne pas dispose d'éléments non monétaires détenus en monnaies étrangères. De ce fait aucun flux n'est inscrit en écart de conversion au bilan.

Pour les éléments monétaires en monnaies étrangères :

- les créances clients ainsi que les comptes de trésoreries sont convertis au taux de clôture à la fin de l'exercice
- les passifs monétaires en monnaies étrangères n'ayant de couverture de change sont convertis au taux de clôture à la fin de l'exercice

Comptabilité d'engagements :

Les effets des transactions et autres événements sont pris en compte en comptabilité dès qu'ils se produisent et non pas au moment des encaissements ou des paiements.

L'impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun. La méthode de constatation de la charge d'impôt sur les sociétés est celle de l'impôt exigible.

4. Notes sur le bilan

3.1 Immobilisations incorporelles

Le solde net des immobilisations incorporelles totalise, au 31 décembre 2013, un montant de 4561 DT contre 6 676 DT au 31 décembre 2012. Ces comptes se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
<i>Logiciels</i>	24 184	24 184
<i>Site Web</i>	5 000	5 000
Total	29 184	29 184
<i>Moins : Amortissements</i>	<24 623>	<22 508>
Valeur nette comptable	4 561	6 676

Voir en annexe le tableau des immobilisations

3.2 Immobilisations corporelles

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève, au 31 décembre 2013, à 1 571 317 DT contre 1 482 786 DT au 31 décembre 2012, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
<i>Inst générales, agencements et aménagements de construction</i>	156 449	0
<i>Matériel industriel principal</i>	2 043 534	2 043 534
<i>Matériel industriel auxiliaire</i>	319 959	309 491
<i>Outillages industriels</i>	3 539	3 539
<i>Matériel de transport</i>	32 547	0
<i>Inst générales, agencements & aménagement divers</i>	382 562	380 932
<i>Mobilier et matériel de bureau</i>	82 159	79 758
<i>Immobilisation encours</i>	91 860	0
Total	3 112 609	2 817 254
<i>Moins : Amortissements</i>	<1 541 292>	<1 334 468>
Immobilisations corporelles nettes	1 571 317	1 482 786

Voir en annexe le tableau des immobilisations

3.3 Autres actifs non courants :

Le solde des autres actifs non courants s'élève à 303 488 DT au 31 décembre 2013 contre un solde nul au 31 décembre 2012. Les autres actifs non courants sont composés principalement des frais nécessaires et liés à l'opération d'introduction en bourse effectuée durant cet exercice. Ces derniers se détaillent comme suit :

Frais préliminaires	Montant
<i>Commissions :</i>	268 923
<i>Honoraires :</i>	21 890
<i>Insertion publicitaire:</i>	3 063
<i>Nouvelle admission de la société :</i>	2 131
<i>Placement de garanti :</i>	16 204
<i>Publicité et assistance à la communication :</i>	88 954
<i>Réception :</i>	24 100
<i>Frais de recherche :</i>	50 000
<i>Subvention reçue</i>	:<20 055>
Total :	455 210
<i>Résorption frais préliminaires :</i>	<151 722>
Solde net frais préliminaires :	303 488

3.4 Stocks de marchandises

Le solde net des stocks s'élève à 1 397 438 DT au 31 décembre 2013 contre 1 113 103 DT au 31 décembre 2012 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
<i>Matières premières atelier tricotage</i>	459 649	466 272
<i>Matières premières atelier confection</i>	40 999	29 140
<i>Matières atelier finissage</i>	39 386	23 219
<i>Matières premières atelier teinture</i>	38 204	49 980
<i>Matières pièces de rechange</i>	146 339	28 640
<i>Emballages</i>	780	780
<i>Produits intermédiaires</i>	561 145	427 236
<i>Produits finis</i>	110 936	87 836
Solde net	1 397 438	1 113 103

3.5 Clients et comptes rattachés

Le solde net des comptes clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2013 à 1 450 097 DT contre 1 241 821 DT au 31 décembre 2012 et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
<i>Clients locaux</i>	95 407	140 726
<i>Clients étrangers</i>	1 354 690	1 101 095
<i>Clients douteux</i>	96 224	96 224
Total	1 546 321	1 338 045
<i>Moins : Provisions</i>	<96 224>	<96 224>
Solde net	1 450 097	1 241 821

3.6 Autres actifs courants

Le solde net des autres actifs courants s'élève, au 31 décembre 2013 à 26 746 DT contre à 39 014 DT au 31 décembre 2012, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
<i>Frs avances et acomptes</i>	14 640	7 750
<i>Personnel avances et acomptes</i>	220	13 122
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 819	5 526
<i>Etat acomptes provisionnels</i>	0	12 616
<i>TVA déductible</i>	241	0
<i>Produits à recevoir</i>	9 821	0
<i>Arrondissement rémunération</i>	5	0
<i>Créance sur cession d'immobilisation</i>	0	8 000
Total	<u>26 746</u>	<u>47 014</u>
<i>Provision</i>	0	<8 000>
Solde net	<u>26 746</u>	<u>39 014</u>

3.7 Placements :

Le solde net des placements s'élève, au 31 décembre 2013, à 5 027 278 DT contre un solde nul au 31 décembre 2012, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
<i>Comptes en devises</i>	2 266 300	0
<i>Titres SICAV</i>	960 978	0
<i>Billet de trésorerie</i>	1 800 000	0
Total	<u>5 027 278</u>	<u>0</u>
<i>Moins : Provision</i>	0	0
Total	<u>5 027 278</u>	<u>0</u>

3.8 Liquidités & équivalents de liquidités :

Le solde net des liquidités et équivalents de liquidités s'élève, au 31 décembre 2013, à 2 815 876 DT contre 2 690 583 DT au 31 décembre 2012, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
<i>UBCI Dinars</i>	39 990	10 196
<i>UBCI 2 Dinars</i>	191	405
<i>UBCI EURO</i>	1 074 107	2 678 167
<i>TSI de régulation</i>	4 041	0
<i>TSI</i>	96	0
<i>BIAT Dinars</i>	622	0
<i>BIAT EURO</i>	1 696 251	0
<i>Caisse</i>	578	1 815
Total	<u>2 815 876</u>	<u>2 690 583</u>

3.9 Capitaux propres :

Le solde des capitaux propres avant résultat s'élève, au 31 décembre 2013, à 9 856 731 DT contre 3 268 206 DT au 31 décembre 2012, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
<i>Capital social</i>	3 864 000	3 150 000
<i>Autres capitaux propres</i>	103 337	118 206
<i>Réserves</i>	1 182 957	0
<i>Avoir des actionnaires</i>	4 707 918	0
<i>Prime d'émission</i>	<2 830>	0
<i>Résultats reportés</i>	1 349	0
Total	9 856 731	3 268 206

Tableau de variation des capitaux propres : voir annexe

3.10 Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde des comptes fournisseurs et comptes rattachés s'élève, au 31 décembre 2013, à 486 433 DT contre 441 084 DT au 31 décembre 2012, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
<i>Fournisseurs locaux</i>	147 402	109 374
<i>Fournisseurs étrangers</i>	339 031	331 710
	486 433	441 084

3.11 Autres passifs courants

Le solde des autres passifs courants s'élève, au 31 décembre 2013, à 433 783 DT contre 261 826 DT au 31 décembre 2012, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
<i>Personnel Rémunérations dues</i>	108 823	83 346
<i>PDG Rémunérations dues</i>	28 192	8 797
<i>DGA rémunération dues</i>	1 000	0
<i>Personnel -opposition salaires</i>	171	171
<i>Dettes provisionnées / congés payés</i>	29 281	16 538
<i>R/S à payer</i>	26 111	11 133
<i>R/S sur marché</i>	452	183
<i>R/S sur honoraires</i>	339	665
<i>R/S loyer</i>	491	491
<i>R/S commission</i>	7	0
<i>TVA à payer</i>	1 256	1 272
<i>TCL</i>	49	29
<i>Autres taxes</i>	216	123
<i>CNSS</i>	74 554	57 197

<i>Charges à payer</i>	128 942	25 373
<i>Intérêts perçus d'avance</i>	24 772	0
<i>Impôt à liquider</i>	9 127	16 645
<i>Provision pour risque et charge</i>	0	7 761
<i>provision pour augmentation salaire</i>	0	32 102
Total	433 783	261 826

3.12 Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde des comptes des concours bancaires s'élève, au 31 décembre 2013, à 15 752 DT contre 14 188 DT au 31 décembre 2012, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
<i>Emprunts leasing à moins d'un an</i>	15 752	14 188
Total	15 752	14 188

1. Notes sur l'état de résultat

4.1 Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation nets se sont élevés, au 31 décembre 2013, à 5 026 591 DT contre 6 404 581 DT au 31 décembre 2012, et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
<i>Lingerie femme</i>	476 501	649 889
<i>Lingerie homme</i>	328 220	255 677
<i>Lingerie intelligente</i>	4 221 870	5 499 015
Total	5 026 591	6 404 581

4.2 Achat de consommées

Les achats consommées se sont élevés, au 31 décembre 2013 à 1 788 988 DT contre 2 542 192 DT au 31 décembre 2012, et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
<i>Achat stocké matière première tricotage</i>	1 288 446	1 953 349
<i>Achat stocké matière première confection</i>	92 401	79 967
<i>Achat stocké matière première teinture</i>	185 411	353 807
<i>Achat stocké première accessoires emballage</i>	104 942	49 636
<i>Autres approvisionnements</i>	109 875	165 293
<i>Achat non stockées</i>	170 674	178 255
<i>RRR obtenues achats</i>	<35 433>	<238 115>
<i>Variation des stocks de marchandises</i>	<127 328>	0
Total	1 788 988	2 542 192

4.3 Charges du personnel

Les charges du personnel se sont élevées au 31 décembre 2013 à 1 346 776 DT contre 1 010 855 DT au 31 décembre 2012, et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
<i>Salaires et compléments de salaire</i>	965 557	692 946
<i>Congés payés</i>	65 814	44 164
<i>Charges patronales</i>	162 383	114 119
<i>Autres charges de Personnel</i>	153 022	159 626
Total	1 346 776	1 010 855

4.4 Dotation aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées, au 31 décembre 2013, à 348 032 DT contre 220 615 DT au 31 décembre 2012, et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
<i>Dotations aux amortissements des immobilisations</i>	208 939	182 294
<i>Dotations aux provisions</i>	15 370	38 321
<i>Résorption frais préliminaires</i>	151 723	0
<i>Reprise sur provision</i>	<28 000>	0
Total	348 032	220 615

4.5 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitations se sont élevées, au 31 décembre 2013 à 514 103 DT contre 468 624 DT au 31 décembre 2012, et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
<i>Services extérieurs</i>	133 709	124 671
<i>Rémunérations d'intermédiaires et honoraires</i>	488 241	112 381
<i>Jeton de présence</i>	7 000	0
<i>Transport</i>	23 468	29 271
<i>Missions et réception</i>	234 003	174 445
<i>Frais postaux et télécommunication</i>	12 236	10 429
<i>Commissions et frais bancaires</i>	11 510	11 624
<i>Impôt et taxes</i>	9 146	5 441
<i>Autres pertes ordinaires</i>	0	362
<i>Transfert de charge</i>	<405 210>	0
Total	514 103	468 624

4.6 Produits financiers nets

Les produits financiers nets se sont élevés, au 31 décembre 2013 à 456 060 DT contre 131 823 DT au 31 décembre 2012, et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
<i>Intérêts</i>	<2 353>	<6 792>
<i>Escomptes accordé</i>	<6 546>	0
<i>Pertes de changes</i>	<290>	<451>
<i>Gain de change *</i>	465 249	139 066
Total	456 060	131 823

* : *Au niveau des états financiers clos le 31/12/2012 les gains de change ont été présentés dans la rubrique des autres gains ordinaires, contrairement à cet exercice où ils ont été présentés parmi les charges financières nettes conformément à la norme comptable 1, et ce vu leurs importance relative.*

4.7 Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires se sont élevés, au 31 décembre 2013 à 560 DT contre 49 525 DT au 31 décembre 2012, et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
<i>Autres gains ordinaires</i>	560	49 525
Total	560	49 525

4.8 Produits de placements

Les produits de placements se sont élevés, au 31 décembre 2013 à 119 426 DT contre un solde nul au 31 décembre 2012, et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
<i>Revenus de capitaux mobiliers</i>	119 426	0
Total	119 426	0

4.9 Impôts sur les sociétés

Bénéfice comptable avant impôt 2013 :	1 797 239
Réintégration des provisions pour risque et charges	15 370
Réintégration pertes de changes non réalisées	290
Réintégration timbre de voyage	420
Réintégration Frais réceptions excédentaires	19 275
Réintégration Commissions et honoraires non portés sur la déclaration de l'employeur.	128 086
Réintégration gain de changes N-1	139 066
Réintégration RRR accordés non portés sur déclaration d'employeur	92 634
Déductions gains de changes non réalisés	<465 249>
Déduction reprise sur provisions	<28 000>
Déduction + value titre SICAV non réalisé	<14 870>
Déductions pertes de changes N-1	<451 >

Bénéfice fiscal après déductions et réintégration :	1 683 811
--	------------------

CA Export	95,495%	4 800 161
CA LOCAL	4,505%	226 430

Bénéfice fiscal après déductions et réintégration :	1 683 811
Revenus accessoires (Plus value réalisée sur titres SICAR)	< 101 672>
Base de calcul des bénéfices provenant de l'exploitation	1 582 139

Bénéfice fiscal export 2013	I.S. exonéré	< 1 510 864>
-----------------------------	-----------------	--------------

Bénéfice fiscal local 2013	172 947
-----------------------------------	----------------

Réinvestissement Matériel IND. PRINCIP.	-
---	---

Bénéfice fiscal après Dégrèvement	172 947
--	----------------

Impôt Société 20%	34 589
--------------------------	---------------

Minimum d'impôt 20 %	34 589
Minimum d'impôt critère CA local TTC 0,2 %	540

Impôt société dû 2013	34 589
------------------------------	---------------

4.10 Résultat par Action

Le résultat par action se présente comme suit :

	2013	2012
Résultat net	1 762 650	2 534 606
Nombre d'actions	3 864 000	3 150 000
Résultat par action	0,456	0,805

5. Notes sur l'état des flux de trésorerie :

5.1 Trésorerie à la clôture de l'exercice :

La trésorerie à la clôture de l'exercice 2013 enregistre un solde positif qui s'élève à 2 815 876, et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2013</u>	<u>31/12/2012</u>
<i>UBCI Dinars</i>	39 990	10 196
<i>UBCI 2 Dinars</i>	191	405
<i>UBCI EURO</i>	1 074 107	2 678 167
<i>TSI de régulation</i>	4 041	0
<i>TSI</i>	96	0
<i>BIAT Dinars</i>	622	0
<i>BIAT EURO</i>	1 696 251	0
<i>Caisse</i>	578	1 815
<i>Total</i>	<u>2 815 876</u>	<u>2 690 583</u>

6. INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES ET SUR LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE :

6.1 Informations sur les parties liées

La société New Body Line SA a conclu en 2004 un contrat de location avec M. Nessim REJEB d'un local utilisé en tant qu'usine pour un loyer brut de 5 000 DT par mois. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'administration lors de sa réunion en date du 5 juin 2001. Cependant un 1^{er} avenant de cette convention a été conclu, avec effet du 1^{er} janvier 2005, pour ramener le montant du loyer de 5 000 DT à 1 000 DT et un 2^{ème} avenant de cette convention a été conclu, avec effet du 1^{er} janvier 2009, pour ramener le montant du loyer de 1 000 DT à 3 000 DT. Ainsi la charge de l'exercice se rapportant à cette convention s'élève à DT 36 000 DT. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 18 mars 2009.

6.2 Evènements postérieurs à la date de clôture

Aucun évènement entrant dans le cadre de la NCT 14 relative aux éventualités et évènements postérieurs à la date de clôture n'est survenu après la date de clôture des états financiers arrêtés au 31 décembre 2013 et qui nécessite d'être porté en notes aux états financiers.

6. Tableau détaillé des immobilisations incorporelles

Libellé	Valeur brute				Amortissement				VCN
	VB 31/12/2011	Acquisition	Cession	VB 31/12/2012	Amortissement cumulé 31/12/2011	Dotation 2012	Cession	Amortissement cumulé 31/12/2012	
logiciel	24 184	-	-	24 184	17 508	2 114	-	19 622	4 561
Site Web	5 000	-	-	5 000	5 000	-	-	5 000	-
Total	29 184	-	-	29 184	22 508	-	-	24 622	4 561

7. Tableau détaillé des immobilisations corporelles

Libellé	Valeur brute				Amortissement				VCN
	VB 31/12/2012	Acquisition	Cession	VB 31/12/2013	Amort cumulé 31/12/2012	Dotation	Cession	Amortissement cumulé 31/12/2013	
I.A.A construction	-	156 449	-	156 449	-	-	-	-	156 449
Matériel industriel principal	2 043 534	-	-	2 043 534	969 160	146 914	-	1 116 074	927 460
Matériel industriel auxiliaire	309 491	10 468	-	319 959	106 542	24 889	-	131 431	188 528
Outillage industriel	3 539	-	-	3 539	3 539	-	-	3 539	-
Matériel de transport	-	32 547	-	32 547	-	4 882	-	4 882	27 665
Agencements aménagements et installations	380 932	1 630	-	382 562	203 961	20 916	-	224 877	157 685
Matériel informatique et bureautique	79 757	2 402	-	82 159	51 265	9 224	-	60 489	21 670
Immobilisation encours	-	91 860	-	91 860	-	-	-	-	91 860
Total	2 817 254	295 356	-	3 112 609	1 334 468	206 825	-	1 541 292	1 571 317

8. Tableau de variation des capitaux propres

Libellé	Capital social	Autres capitaux propres	Réserves légales	Réserves Facultatives	Réserves spéciale de réinvestissement	Rt réporté	Résultat Net	Avoir des actionnaires	Prime d'émission	Total
Solde au 31/12/2012	3 150 000	118 206	0	0	0	0	2 534 606	0	0	5 802 812
Augmentation du capital PV AGE 12/03/2013	630 000								4 725 000	5 355 000
Augmentation du capital PV AGE 14/11/2013	84 000			<773>	<83 227>					0
Affectation de résultat PV AGO 18/06/2013			126 730	1 057 000	83 227	1 349	<1 268 306>			0
Subvention d'investissement										
Amortissement subvention d'investissement		<14 869>								<14 869>
Distribution des dividendes							<1 266 300>			<1 266 300>
Résultat de l'exercice							1 762 650			1 762 650
Rachat des actions propres								<2 830>	<17 082>	<19 912>
Solde des capitaux propres avant affectation au 31/12/2013	3 864 000	103 337	126 730	1 056 227	0	1 349	1 762 650	<2 830>	4 707 918	11 619 381

9. Soldes intermédiaires de gestion :

Schéma des soldes intermédiaires de gestion						
(exprimé en dinars)						
PRODUITS		CHARGES		SOLDES	2013	2012
Ventes de marchandises et autres produits d'exploitation	5 062 083	Production	1 631 979	Marge commerciale	3 430 104	4 069 997
Marge Commerciale	3 430 104	Autres charges externes	504 957	Valeur Ajoutée Brute	2 925 147	3 606 814
Valeur Ajoutée Brute	2 925 147	Impôts et taxes Charges de personnel	9 146 1 346 776	Excédent brut d'exploitation	1 569 225	2 590 518
Excédent brut d'exploitation Autres gains ordinaires Produits financiers Transferts de charges	1 569 225 560 119 426	Dot aux amortissements et aux provisions nettes de reprises Charges financières Autres pertes ordinaires Impôt sur le résultat ordinaire	348 032 <456 060> 0 34 589	Résultats des activités ordinaires	1 762 650	2 534 606
Résultat des activités ordinaires	1 762 650			Résultat net après modifications comptables	1 762 650	2 534 606

Rapport général

Messieurs les actionnaires ;

En exécution de la mission d'audit que vous nous avez confiée lors de votre assemblée générale tenue le 25 mai 2012, nous vous présentons notre rapport relatif à l'audit des états financiers de la société « **NEW BODY LINE. SA** » pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir des capitaux propres positifs de 11 619 381 DT, y compris le résultat de l'exercice s'élevant à 1 762 650 DT et une variation de trésorerie positive s'élevant à 125 293 DT.

Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états.

I- Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

La direction est responsable de la préparation de ces états financiers conformément à la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises en Tunisie ainsi que la conception, la mise en place et le suivi du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

II- Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie de réserve.

III- Fondement de l'opinion avec réserve

La société ne dispose pas d'un système de calcul des coûts analytiques lui permettant de procéder à une évaluation fiable de son stock de produits finis et encours de production en fin d'exercice. La société a évalué ce stock sur la base du prix de vente minoré d'une marge forfaitaire de 25%. Aussi, lors de l'application de cette marge la société se réfère à un prix de vente en euro qu'elle convertit au taux de clôture. Cela induit systématiquement la valorisation du stock par la prise en compte dans la valeur de stock d'un effet de change. Le stock total de produit finis et encours de production de la société « **NEW BODY LINE. SA** » s'élève au 31 décembre 2013 à 672 081 DT.

IV- Opinion avec réserve

A notre avis et sous réserves du point décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société « **NEW BODY LINE. SA** » au 31 décembre 2013 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables tunisiennes.

V- Autres obligations légales et réglementaires

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles et à l'exception du point soulevé dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve » nous n'avons pas d'observations à formuler quant à la sincérité et la concordance des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, qu'à l'exception des faiblesses inhérentes aux méthodes de calcul de coût de stock de produits finis et encours de production, nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous avons constaté qu'une convention de tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société est établie avec la Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation en date du premier décembre 2012 et ce conformément à la réglementation en vigueur.

Enfin, nous n'avons d'observation à formuler sur le respect des dispositions réglementaires prévues par l'article 51 nouveau de la loi n°95-44 relative au registre de commerce et portant obligation de dépôt, au registre de commerce, les états financiers approuvés par l'assemblée générale ordinaire.

Tunis, le 03 juin 2014

BUSINESS ADVICE & ASSURANCE -B2A-

Kais BOUHAJJA
Associé

B2A
Business Advice & Assurance Sari
51, Rue El Akhtal
Menzah IV - 1004 Tunis
MF: 0994608D/A/M/000
RC: B2416132007



Rapport spécial sur les conventions réglementées au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Messieurs les actionnaires ;

En application de l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Votre Conseil d'Administration ne nous a communiqué aucun avis se rapportant à des conventions ou opérations particulières visées par le dit article et relatives à l'exercice 2013.

A-Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 dont voici les principaux volumes réalisés :

1. La société New Body Line SA a conclu en 2004 un contrat de location avec M. Nessim REJEB d'un local utilisé en tant qu'usine pour un loyer brut de 5 000 DT par mois. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'administration lors de sa réunion en date du 5 juin 2001.

Cependant un 1^{er} avenant de cette convention a été conclu, avec effet du 1^{er} janvier 2005, pour ramener le montant du loyer de 5 000 DT à 1 000 DT et un 2^{ème} avenant de cette convention a été conclu, avec effet du 1^{er} janvier 2009, pour ramener le montant du loyer de 1 000 DT à 3 000 DT. Ainsi la charge de l'exercice se rapportant à cette convention s'élève à DT 36 000 DT. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 18 mars 2009.

B-Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

B.1- Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du CSC sont définies comme suit :

Le Conseil d'Administration réunis le 30/03/2013 a autorisé l'ensemble des avantages suivants en faveur du **Président Directeur Général** :

- Un salaire mensuel net de 5 000 DT payable sur 14 mensualités ;
- La prise en charge de la contribution de la CNSS ;
- Une voiture de fonction pour une valeur maximale de 120 000 DT ;
- Un quota maximal de carburant de 500 L par mois ;
- Une prise en charge par la société de 250 DT de téléphone mobile par mois ; et
- un congé annuel payé à raison de 2 jours par mois

Par ailleurs, le Conseil d'Administration réuni le 24/12/2012 a décidé de nommer un **Directeur Général Adjoint** à compter du 01/02/2013 et ce en vu d'assister le Président Directeur Général dans tous ses efforts de conduite, de gestion et de développement de la société. Ainsi, ce Conseil d'Administration a autorisé l'ensemble des avantages suivants en faveur du Directeur Général Adjoint :

- Un salaire net mensuel de 1000 DT
- La prise en charge de la contribution de la CNSS ;

B.2- Les obligations et engagements vis-à-vis du Président Directeur Général et du Directeur Général Adjoint, tels qu'ils ressortent des états financiers clos le 31 décembre 2013, se présentent comme suit (en DT) :

	<u>Charge de l'exercice</u>	<u>Passif</u>
Avantages à court terme PDG	94 346	28 192
Prise en charge de la CNSS PDG	1 589	0
	<u>95 925</u>	<u>28 192</u>
Avantages à court terme DGA	12 947	1 000
Prise en charge de la CNSS DGA	1 024	0
	<u>13 971</u>	<u>1 000</u>

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 03 juin 2014

BUSINESS ADVICE & ASSURANCE -B2A-

Kais BOUHAJJA
Associé

B2A
Business Advice & Assurance Sarl
- 51, Rue El Akhrai
Menzah IV - 1004 Tunis
ME: 099460829/A/M/000
RC: B 2478152007

ETATS FINANCIERS

LES CEMENTS DE BIZERTE

Siège social : Baie de Sebra – BP 53-7018 Bizerte

La société « LES CEMENTS DE BIZERTE » publie ci-dessous ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2013 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 30 juin 2014. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes Mr Hammi Lotfi.

BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

(Exprimés en dinars)

A C T I F S	Notes	31/12/2013	31/12/2012
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		1 062 920	1 066 932
Moins : Amortissements		-1 027 833	-1 027 424
	1	35 087	39 508
Immobilisations corporelles		300 980 953	199 713 610
Moins : Amortissements		-100 435 345	-107 724 401
	1	200 545 608	91 989 209
Immobilisations financières		3 044 138	3 047 869
Moins : Provisions		-551 473	-551 473
	2	2 492 665	2 496 396
Total des Actifs Immobilisés		203 073 359	94 525 113
Autres Actifs non courants	3	4 688 842	7 854 743
Total des Actifs non courants		207 762 201	102 379 856
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		39 067 978	38 635 470
Moins : Provisions		-9 119 636	-3 838 663
	4	29 948 342	34 796 807
Clients et comptes rattachés		7 124 337	7 023 841
Moins : Provisions		-4 085 485	-4 086 311
	5	3 038 851	2 937 530
Autres actifs courants		15 385 436	9 370 565
Moins : Provisions		-105 132	-34 833
	6	15 280 304	9 335 732
Placements et autres actifs financiers	7	523 208	59 994 892
Liquidités et équivalents de liquidités	8	3 314 221	3 041 280
Total des Actifs courants		52 104 926	110 106 241
Total des Actifs		259 867 127	212 486 097

BILAN AU 31 DECEMBRE 2013

(Exprimés en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2013	31/12/2012
Capitaux propres			
Capital social		44 047 290	44 047 290
Réserves et primes liées au capital	9	102 125 867	102 234 541
Autres capitaux propres	9	2 079 781	2 203 974
Résultats reportés	9	13 412 736	17 229 977
Total des capitaux propres avant Résultat de l'exercice		161 665 674	165 715 782
Résultat de l'exercice		-22 302 593	-3 817 241
Total des capitaux propres avant affectation		139 363 081	161 898 541
<u>PASSIFS</u>			
Passifs non courants			
Provisions pour impôts		74 476	74 476
Emprunts bancaires	10	4 779 726	5 042 491
Total des passifs non courants		4 854 202	5 116 967
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	11	74 314 131	28 868 908
Autres passifs courants	12	13 569 154	12 964 034
Concours bancaires et autres passifs financiers	13	27 766 560	3 637 647
Total des passifs courants		115 649 844	45 470 589
Total des passifs		120 504 047	50 587 556
Total des capitaux propres et des passifs		259 867 127	212 486 097

ETAT DE RESULTAT
DU 01/01/2013 AU 31/12/2013

(Exprimés en dinars)

	Notes	31/12/2013	31/12/2012
Revenus	14	52 079 396	61 135 244
Coût des ventes	15	-65 097 894	-64 359 511
Marge Brute		-13 018 498	-3 224 267
Autres produits d'exploitation	16	2 072 666	7 373 612
Frais de distribution	17	-1 916 288	-2 440 103
Frais d'administration	18	-4 609 520	-4 186 399
Autres charges d'exploitation	19	-9 710 907	-9 041 428
Résultat d'exploitation		-27 182 547	-11 518 585
Charges financières nettes	20	-1 206 241	-816 935
Produits financiers	21	1 171 764	3 516 719
Autres gains ordinaires	22	4 914 431	5 076 008
Résultats des activités ordinaires avant impôts		-22 302 593	-3 742 793
Impôt sur les bénéfices		0	-74 448
Résultat des activités ordinaires après impôts		-22 302 593	-3 817 241
Eléments extraordinaires		0	0
Gains		0	0
Pertes		0	0
Résultat net de l'exercice		-22 302 593	-3 817 241
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		0	0
Résultat après modification comptable		-22 302 593	-3 817 241

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
DU 01/01/2013 AU 31/12/2013**

(Exprimés en dinars)

	31/12/2013	31/12/2012
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
Encaissements reçus des clients	66 923 961	79 554 443
Sommes perçus des produits ordinaires	99 530	182 832
Somme versées aux fournisseurs	-50 952 810	-59 673 816
Somme versées aux personnel et organismes sociaux	-12 850 672	-12 174 415
Intérêts payés	-153 527	-24 878
Somme versées à l'Etat	-628 510	-3 435 012
Redevances	-1 568 253	-1 843 992
Impôt sur les sociétés payé		-1 394 059
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	869 718	1 191 104
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles	-95 792 886	-15 534 920
Décaissements provenant des investissements gros entretiens	-1 372 311	-5 456 563
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles	-40 304	-37 542
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	45 702	
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		
Décaissements provenant de l'octroi des prêts	-551 995	-601 718
Encaissements provenant des remboursements des prêts	916 604	1 207 134
Flux liés aux réserves du fonds social	-72 471	-56 682
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements	-96 867 662	-20 480 291
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
Encaissements des crédits à court terme	59 800 000	12 900 000
Remboursements des crédits à court terme	-31 500 000	-11 900 000
Encaissements des crédits à moyen terme	2 300 000	
Remboursements en principal sur emprunts moyen et long termes + intérêts sur crédits	-2 881 973	-4 520 297
Encaissements provenant des subventions	1 593 086	106 735
Encaissements provenant de la restitution de T. V. A.	5 920 836	106 735
Dividendes et autres distributions payées		-2 992 431
Dividendes et autres distributions reçues	37 812	50 431
Produits financiers des placements	2 092 336	3 591 329
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	37 362 096	-2 764 233
Incidence variation taux de change	-165 162	-22 217
Variation de la trésorerie	-58 801 010	-22 075 637
Trésorerie du début d'exercice	62 074 107	84 149 744
Trésorerie à la clôture de l'exercice	3 273 097	62 074 107

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

AU 31/12/2013

(Exprimés en dinars)

Produits	31/12/2013	31/12/2012	Charges	31/12/2013	31/12/2012	Soldes	31/12/2013	31/12/2012
Revenus Production	52 079 396	61 135 244						
stockée Production			Production déstockée	404 375	-1 935 550			
immobilisée	184 579	903 864						
Autres produits d'exploitations	1 888 087	5 969 748						
Total	54 152 062	68 008 856	Total	404 375	-1 935 550	Production	53 747 687	69 944 407
Production	53 747 687	69 944 407	Achats consommés	43 633 314	48 731 905	Marge sur coût matières	10 114 373	21 212 501
Marge sur coût matières	10 114 373	21 212 501	Services extérieurs et autres	6 496 087	7 174 459			
Total	10 114 373	21 212 501	Total	6 496 087	7 174 459	Valeur ajoutée brute	3 618 286	14 038 042
Valeur ajoutée brute	3 618 286	14 038 042	Impôts et taxes	253 962	614 507			
			Frais du personnel	12 879 961	11 900 583			
Total	3 618 286	14 038 042	Total	13 133 923	12 515 090	Excédent brut d'exploitation	-9 515 637	1 522 952
Excédent brut d'exploitation		1 522 952	Insuffisance brute d'exploitation	9 515 637				
Autres produits ordinaires	4 914 431	5 076 008	Dotations aux amortissements					
Produits financiers	1 171 764	3 516 719	et provisions ordinaires	17 286 395	12 985 578			
Reprise de charges (provision pour impôt)		500 000	Autres charges ordinaires	380 516	555 959			
			Charges financières	1 206 241	816 935			
			Impôt sur les sociétés	0	74 448			
Total	6 086 195	10 615 679	Total	28 388 789	14 432 920	Résultat des activités ordinaires	-22 302 593	-3 817 241
			Résultat des activités ordinaires	22 302 593	3 817 241			
			Effet négatif des modifications comptables					
Total	0	0	Total	22 302 593	3 817 241	Résultat net après modifications comptables	-22 302 593	-3 817 241

**TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR DESTINATION
AUX CHARGES PAR NATURE
AU 31/12/2013**

(Exprimés en dinars)

Charges par Destination	Montant		Ventilation							
			Achats consommés		Charges de personnel		Amortissements et provisions		Autres Charges	
	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012
Coût des ventes	65 097 894	64 359 511	42 379 066	40 476 339	8 565 213	8 204 516	11 525 381	12 250 561	2 628 234	3 428 095
Frais de distribution	1 916 288	2 440 103	0	0	308 824	298 204	27 752	294 728	1 579 713	1 847 171
Frais d'administratio	4 609 520	4 186 399	114 580	103 095	3 866 189	3 319 842	321 378	416 324	307 373	347 138
Autres charges	9 710 907	9 041 428	1 544 043	6 216 921	139 735	78 021	5 411 885	23 965	2 615 245	2 722 521
TOTAL	81 334 609	80 027 441	44 037 689	46 796 355	12 879 961	11 900 583	17 286 395	12 985 578	7 130 565	8 344 925

**TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE
AUX CHARGES PAR DESTINATION AU 31/12/2013**

(Exprimés en dinars)

Liste des comptes de charges par nature	Montant	Ventilation			
		(1) Coût des Ventes	(2) Frais de distribution	(3) Frais d'administration	(4) Autres charges
60 - <u>Achatsconsommés</u>	43 633 314	41 974 692	0	114 580	1 544 043
6001 - Matières premières	17 616 467	17 616 467			
6003 - Variation des stocks de matières premières	140 569	140 569			
6002 - Matières consommables	18 532 223	16 926 544		76 266	1 529 412
6003 - Variation des stocks de matières consommables	-977 452	-977 452			
6006 - Matières et fournitures non stockés	8 408 754	8 355 810		38 314	14 631
6008 - Achats liés à des M.C.	-87 246	-87 246			
61 - <u>ServicesExtérieurs</u>	2 885 512	1 247 511	109 688	180 541	1 347 772
6102 - Redevances	153 858	78 322	75 535		
6103 - Loyers et charges locatives	107 751	27 032		70 094	10 626
6105 - Entretiens et réparations	1 212 054	1 149 363	15 846	46 462	383
6106 - Primes d'assurances	1 349 551				1 349 551
6107 - Etudes, recherches et divers services extérieurs	68 736			68 736	
6108 - Services extérieurs L. M. C.	-6 438	-7 205	18 306	-4 751	-12 788
62 - <u>AutresServicesExtérieurs</u>	3 610 575	1 362 527	1 470 025	126 833	651 191
6202 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	640 532	384 767	63 785	1 200	190 779
6203 - Publicité, publications, relations publiques	386 985		55 237	28 289	303 459
6204 - Transports de biens & transports collectifs du personnel	2 343 739	967 845	1 375 691	203	
6205 - Déplacements missions et réceptions	40 790	24 004	75	16 712	
6206 - Frais postaux et de télécommunications	79 154			79 154	
6207 - Services bancaires et assimilés	156 359				156 359
6208 - Autres services extérieurs L. M. C.	-36 984	-14 088	-24 763	1 274	594
A reporter	50 129 401	44 584 730	1 579 713	421 953	3 543 006

Liste des comptes de charges par nature	Montant	Ventilation			
		(1) Coût des Ventes	(2) Frais de distribution	(3) Frais d'administration	(4) Autres charges
Reports	50 129 401	44 584 730	1 579 713	421 953	3 543 006
63 - <u>Charges diverses ordinaires</u>	380 516	18 196	0	0	362 320
6302 - Charges diverses pour personnel	14 548	178			14 371
6303 - Jetons de présence	18 000				18 000
6304 - Pertes sur créances irrécouvrables	51				51
6306 - Charges nettes sur cession d'immobilisations	18 018	18 018			
6307 - Autres charges ordinaires (Immeuble Ezzahra, manutention Coke pour autr	329 898				329 898
6308 - Charges diverses ordinaires L. M. C.	0				
64 - <u>Charges de personnel</u>	12 879 961	8 565 213	308 824	3 866 189	139 735
6400-6401-6402-6410 - Salaires et charges sociales	12 681 020	8 555 355	308 824	3 662 589	154 252
6406 - Charges connexes	203 600			203 600	
6408 - Charges de personnel L. M. C.	-4 659	9 858			-14 517
66 - <u>Impôts, Taxes et versements assimilés</u>	253 962	0	0	0	253 962
6601 - Impôts taxes et versements assimilés	200 701				200 701
6605 - Autres Impôts taxes et vers. assimilés	43 348				43 348
6608 - Impôts et taxes L. M. C.	9 913				9 913
68 - <u>Dotations aux amortissements et aux provisions</u>	17 286 395	11 525 381	27 752	321 378	5 411 885
6801 - Dot. aux amortissements (exploitation)	11 525 381	11 525 381			
6802 - Dot. aux amortissements (distribution)	27 752		27 752		
6803 - Dot. aux amortissements (administratif)	321 378			321 378	
6804 - Dot. aux amortissements (autres)	5 411 885				5 411 885
A reporter	80 930 234	64 693 519	1 916 288	4 609 520	9 710 907

Liste des comptes de charges par nature	Montant	Ventilation			
		(1) Coût des Ventes	(2) Frais de distribution	(3) Frais d'administration	(4) Autres charges
Reports	80 930 234	64 693 519	1 916 288	4 609 520	9 710 907
71 - <u>Production (stockée ou déstockée)</u>	404 375	404 375	0	0	0
7103 - Variations des stocks de produits	404 375	404 375			
TOTAL	81 334 609	65 097 894	1 916 288	4 609 520	9 710 907

I-Présentation de la société

Création

La société les ciments de Bizerte « SCB » est une société anonyme de droit tunisien constituée en 1952. Elle est placée sous tutelle du ministère de l'industrie et de technologie.

La société les ciments de Bizerte « SCB » a été introduite à la bourse de Tunis en 2009. A cette occasion son capital a été ouvert à l'épargne publique et a été augmenté en conséquence.

Objet

La SCB a pour objet la fabrication et la vente des ciments et de la chaux.

Organisation

La SCB est administrée par un conseil d'administration présidé par un Président Directeur Général.

II- Fait marquant 2013

A/ Les investissements acquis au cours de 2013 s'élèvent à 121 015 726 dinars contre 26 088 422 dinars en 2012. Ces investissements consistent en la réalisation de l'extension de la capacité de production de l'usine et des projets d'accompagnement.

B/ Il a été procédé à l'arrêt du four 1 en janvier 2013 et du four 2 fin Octobre 2013 pour la réalisation du montage du nouveau four avec une capacité de production de 1,320 million de tonnes de clinker par an.

III - PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

3.1 Conventions et méthodes comptables

Référentiel de l'élaboration des états financiers :

Ces états financiers ont été élaborés conformément aux dispositions de la loi N° 96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et le cadre conceptuel de la comptabilité approuvé par le décret n° 96-2459 du 30 Décembre 1996 ainsi que les normes comptables approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 31 Décembre 1996.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état des flux de trésorerie et des notes aux états financiers. Le bilan est composé des actifs, des passifs et des capitaux propres. Les comptes de résultats sont présentés selon le modèle de référence.

Ces états financiers présentent une image fidèle de la situation financière, des résultats et des flux de trésorerie de la société. Ils sont établis sur une base de continuité de l'exploitation. La présentation et la classification des postes dans ces états financiers sont conservées d'une période à l'autre et chaque catégorie significative d'éléments similaires fait l'objet d'une présentation séparée.

Les états financiers ont été élaborés par référence aux conventions comptables de base, et notamment :

- La convention du coût historique ;
- La convention de périodicité ;
- La convention de rattachement des charges aux produits ;
- La convention de prudence ;
- La convention de permanence des méthodes ;
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

En plus de ces états financiers, la société présente un rapport de gestion décrivant et expliquant les performances de la situation financière de la société.

Les principes et méthodes comptables :

Unité monétaire : Les états financiers de la société « Les Ciments de Bizerte » sont libellés en Dinars Tunisiens.

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, à la date de l'opération, sur la base des cours de change moyens du mois précédent.

A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis en dinars tunisien en utilisant les cours de change du marché interbancaire au 31 Décembre de l'année tels que publiés par la Banque Centrale de Tunisie. Les pertes et les gains de change sont traités conformément à la norme comptable tunisienne N° 15.

Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'achat, les taxes non récupérables et les frais directs tels que les frais des actes, les honoraires et les frais de livraison et d'installation et ce, conformément aux normes comptables 5 et 6.

Les immobilisations de la société sont amorties selon la méthode linéaire aux taux suivants :

Logiciels informatiques	10 ou 33.33 %
Terrains de gisements	2 %
Terrains expropriés	5 %
Constructions	5 ou 10 %
Installations générales et aménagements des constructions	10 %
Installations techniques, Matériel et outillages industriels	6.67 à 15 %
Matériel de transport	20 %
Installations, agencements et aménagements divers	10 %
Mobiliers et matériel de Bureau	10 %
Matériel informatique	15 %
Voies ferrées	5 %
Palettes	100 %

Charges reportées :

Les charges à répartir représentent des dépenses engagées pour des grosses réparations. Suivant les services techniques, ces charges se rapportent à des opérations spécifiques identifiées et dont la rentabilité globale et leur impacte sur des exercices ultérieurs sont démontrés. Leur résorption est faite suivant la méthode linéaire aux taux de 50% ou 33.33% déterminés suivant la spécificité technique de ces charges. La résorption commence à courir dès le moment à partir duquel les services techniques prévoient de réaliser les avantages que procurent ces charges reportées à la société.

Immobilisations financières :

Elles sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. A la clôture, elles sont évaluées selon la juste valeur. Les plus values ne sont pas constatées alors que les moins values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

Les stocks :

Les stocks sont composés de produits finis, produits en cours, matières premières, pièces de rechange et consommables.

La société adopte la méthode de l'inventaire intermittent annuel pour la comptabilisation de ses stocks.

Les stocks de matières premières, pièces de rechange et consommables sont valorisés au coût moyen pondéré hors taxes récupérables.

Les stocks de produits finis et produits en cours sont valorisés à leur prix de revient hors taxes récupérables.

Les stocks de marchandises sont valorisés à leur coût d'achat hors taxes récupérables.

Clients et comptes rattachés :

Sont logées dans ce compte les créances ordinaires, les créances contentieuses, les créances matérialisées par des effets non échus et effets échus et impayés et les chèques impayés.

Vu la politique commerciale sécurisée (hypothèques, cautions bancaires, etc ...) la société n'a pas enregistré de créances douteuses nécessitant la constatation de provisions.

Les emprunts bancaires :

Les intérêts des emprunts bancaires sont comptabilisés en charge dans l'exercice comptable au cours duquel ils sont courus.

Pour la présentation de l'encours de la dette, les échéances à plus d'un an sont présentées parmi les passifs non courants alors que les échéances à moins d'un an figurent parmi les passifs courants.

Prise en compte des revenus :

Les revenus provenant de la vente des produits finis sont pris en compte dès la livraison aux clients.

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31/12/2013

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(Exprimés au millimes)

Nature des Immobilisations	IMMOBILISATIONS			AMORTISSEMENTS				Valeurs Comptables Nettes	
	Valeurs Brutes au 31/12/2012	Acquisitions de l'exercice	Régularisation Cessions/Sortie	Valeurs Brutes au 31/12/2013	Amortissements au 31/12/2012	Dotations de de l'exercice	Régularisation Cessions/Sortie		Amortissements au 31/12/2013
Logiciels	1 066 932.073	22 086.039	-26 098.453	1 062 919.659	1 027 424.243	26 507.282	-26 098.453	1 027 833.072	35 086.587
Totaux	1 066 932.073	22 086.039	-26 098.453	1 062 919.659	1 027 424.243	26 507.282	-26 098.453	1 027 833.072	35 086.587

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Nature des Immobilisations	IMMOBILISATIONS			AMORTISSEMENTS				Valeurs Comptables Nettes	
	Valeurs Brutes au 31/12/2012	Acquisitions de l'exercice	Régularisation Cessions/Sortie	Valeurs Brutes au 31/12/2013	Amortissements au 31/12/2012	Dotations de de l'exercice	Régularisation Cessions/Sortie		Amortissements au 31/12/2013
Terrain de gisements expropriés	4 182 010.438	5 530.000		4 187 540.438	1 256 784.197	209 123.564		1 465 907.761	2 721 632.677
Terrain de gisements	1 513 061.536			1 513 061.536	436 149.370	30 170.133		466 319.503	1 046 742.033
Terrains bâtis	1 518 715.882			1 518 715.882					1 518 715.882
Terrains bâtis	28 384 415.575	323 874.215	-1 660 199.755	27 048 090.035	19 792 522.178	593 115.889	-1 700 887.110	18 684 750.957	8 363 339.078
Constructions	106 773 190.723	3 831 341.244	-16 526 637.904	94 077 894.063	68 679 272.451	5 609 386.777	-12 730 211.413	61 558 447.815	32 519 446.248
Matériels et Outillages	13 063 587.260	104 867.400	-155 453.941	13 013 000.719	10 438 753.239	595 531.296	-155 453.941	10 878 830.594	2 134 170.125
Outillages	2 173 551.543	106 144.899		2 279 696.442	1 740 222.548	118 495.702		1 858 718.250	420 978.192
Matériels de Transport	5 218 124.022	232 641.375	-11 694.369	5 439 071.028	4 321 612.965	153 367.351	-11 694.369	4 463 285.947	975 785.081
Transport	1 059 084.225			1 059 084.225	1 059 084.225			1 059 084.225	0.000
Mobilier et Matériels de Bureau	35 827 868.721	122 049 128.882	-7 032 198.953	150 844 798.650					150 844 798.650
Totaux	199 713 609.925	126 653 528.015	-25 386 184.922	300 980 953.018	107 724 401.173	7 309 190.712	-14 598 246.833	100 435 345.052	200 545 607.966

(*) Voir détails les pages suivantes.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS AU 31/12/2013

DESIGNATIONS	Solde au 01/01/2013	Investis. 2013	Main d'œuvre	Total Investis.	TOTAL	Sorties pour immobilisation	Restes en cours
Extension usine (Matériel)	21 630 938.175	110 217 422.674	123 867.915	110 341 290.589	131 972 228.764		131 972 228.764
Extension usine (Génie civil)	2 932 091.720	5 028 861.067	6 026.878	5 034 887.945	7 966 979.665		7 966 979.665
Installation d'un système de télésurveillance à l'usine	2 645.746			0.000	2 645.746		2 645.746
Conception d'une salle de supervision à distance atelier ensachage	834 370.291	37 661.670	44.105	37 705.775	872 076.066		872 076.066
Installation de 9 filtres à manche	393 651.456			0.000	393 651.456		393 651.456
Centre de loisir	2 015.368			0.000	2 015.368		2 015.368
Système de fluidisation et d'extraction silo N°1 (Matériel)	222 944.787	140 729.600	164.807	140 894.407	363 839.194	363 839.194	
Système de fluidisation et d'extraction silo N°4 (Matériel)	392 143.955			0.000	392 143.955		392 143.955
Système de fluidisation et d'extraction silo N°5 (Matériel)	800 989.454			0.000	800 989.454	800 989.454	
Système de fluidisation et d'extraction silo N°1 (Charpente)	59 717.353			0.000	59 717.353	59 717.353	
Système de fluidisation et d'extraction silo N°4 (Charpente)	91 566.609			0.000	91 566.609		91 566.609
Système de fluidisation et d'extraction silo N°5 (Charpente)	91 566.609			0.000	91 566.609	91 566.609	
Système de fluidisation et d'extraction silo N°1 (G. Civil)	0.000	67 615.000	79.183	67 694.183	67 694.183	67 694.183	
Système de fluidisation et d'extraction silo N°4 (G. Civil)	0.000			0.000	0.000		0.000
Système de fluidisation et d'extraction silo N°5 (G. Civil)	225 500.000			0.000	225 500.000	225 500.000	
Système de fluidisation et d'extraction commun (Matériel)	1 999 340.923			0.000	1 999 340.923		1 999 340.923
Système de fluidisation et d'extraction commun (Charpente)	234 888.258			0.000	234 888.258		234 888.258
39 compteurs numériques gestion d'énergie électrique usine	48 357.029	71 982.400	84.298	72 066.698	120 423.727	120 423.727	
Système de fluidisation et d'extraction commun (G. Civil)	60 227.026			0.000	60 227.026		60 227.026
Rénovation Sas alvéolaire nouvelle génération (PMN)	271 818.392			0.000	271 818.392		271 818.392
Canon a air a 8 sorties	56 266.128			0.000	56 266.128		56 266.128

IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS AU 31/12/2013

DESIGNATIONS	Solde au 01/01/2013	Investis. 2013	Main d'œuvre	Total Investis.	TOTAL	Sorties pour immobilisation	Restes en cours
Ligne de palettisation et de fardelage de sacs (Matériel)	1 814 295.966			0.000	1 814 295.966	1 814 295.966	
Ligne de palettisation et de fardelage de sacs (Génie civil)	30 680.032			0.000	30 680.032	30 680.032	
Rénovation des doseurs ateliers broyage Z4 et Z5	516 734.235			0.000	516 734.235	516 734.235	
Air stockage clinker entre transp. P6U12 et quai bateaux	249 043.166	131 368.400	153.844	131 522.244	380 565.410		380 565.410
Chaudière à eau chaude bâtiment Bizerte	18 742.637			0.000	18 742.637	18 742.637	
Jeu complet de pièces rotatives pour réducteur symetro	2 847 333.406			0.000	2 847 333.406	2 847 333.406	
Modernisation des installations de charg. et déchar. du quai		50 124.269	58.700	50 182.969	50 182.969		50 182.969
Conduite de dégazage		5 917.234	6.930	5 924.164	5 924.164		5 924.164
Concasseur à percussion pour la carrière		6 016 899.200	7 046.321	6 023 945.521	6 023 945.521		6 023 945.521
Mise à niveau infrastructure installation réseau de l'usine		74 594.800	87.357	74 682.157	74 682.157	74 682.157	
Fondation de la porte d'entrée de l'usine		3 777.900	4.424	3 782.324	3 782.324		3 782.324
Construction d'un vestiaire à l'ensachage		33 974.000	39.787	34 013.787	34 013.787		34 013.787
Rénovation aéroglisteurs alimentation silos homo		27 200.400	31.854	27 232.254	27 232.254		27 232.254
Installation multiports (trémie bas titre)		3 300.000	3.865	3 303.865	3 303.865		3 303.865
TOTAUX	35 827 868.721	121 911 428.614	137 700.268	122 049 128.882	157 876 997.603	7 032 198.953	150 844 798.650

NOTE N° 2.0**IMMOBILISATIONS FINANCIERES :**

La valeur brute des immobilisations financières s'élèvent au 31/12/2013 à 3 044 138 dinars et se détaille comme suit :

Désignations	Note	Montant Brut	Provision	NETS
Titres de participation	2.1	1 034 545.000	476 480.000	558 065.000
Versements restants a effectuer sur titres de participations non libérés	2.1	-75 000.000		-75 000.000
Autres participations	2.1	300 000.000		300 000.000
Dépôts et cautionnements	2.2	209 905.662	74 993.127	134 912.535
Prêts a plus d'un an	2.3	1 574 687.125		1 574 687.125
Total		3 044 137.787	551 473.127	2 492 664.660

TITRES DE PARTICIPATION AU 31/12/2013

Désignations	Nombre d'actions	Montant Brut	Provision	%	NETS
LE MARBRE NOIR		6 000.000	6 000.000	100	0.000
COOPERATION DU NORD		770.000	770.000	100	0.000
LE CONFORT		35 000.000	35 000.000	100	0.000
LES CARRELAGES TUNISIENS		55 050.000	55 050.000	100	0.000
LES CARRIERES TUNISIENNES		30 100.000	30 100.000	100	0.000
S T E M		30 000.000	30 000.000	100	0.000
LES CARRELAGES THALA		1 500.000	1 500.000	100	0.000
FRACTUCIM		500.000	500.000	100	0.000
SODIS SICAR (EX. SOMNIVAS)	4286	42 860.000			42 860.000
CIMENTS AMIANTE		31 600.000	31 600.000	100	0.000
CERAMIQUE TUNISIENNE	14096	140 960.000	140 960.000	100	0.000
STE TUNISIENNE DE CHAUX	7500	75 000.000	75 000.000	100	0.000
SODEPRI (EX. SOTEB)	16641	83 205.000			83 205.000
SOTUCIB		10 000.000	10 000.000	100	0.000
FOIRE INTERNATIONAL DE TUNISIE	1000	32 000.000			32 000.000
TE CEM		60 000.000	60 000.000	100	0.000
PARC D'ACTIVITES ECONOMIQUE DE BIZERTE (EX. ZONE FRANCHE)	60000*	300 000.000			300 000.000
STE STEG ENERGIES RENOUVELABLES	10000	100 000.000			100 000.000
TOTAUX		1 034 545.000	476 480.000		558 065.000

VERSEMENTS RESTANTS A EFFECTUER SUR TITRES DE PARTICIPATIONS NON LIBERES AU 31/12/2013

Désignations	Nombre d'actions	Montant Brut	Provision	%	NETS
STE STEG ENERGIES RENOUVELABLES	7500	75 000.000			75 000.000
TOTAUX		75 000.000			75 000.000

AUTRES PARTICIPATIONS AU 31/12/2013

Désignations	Nombre d'actions	Montant Brut	Provision	%	NETS
ESSAIMAGE FCPR - CB	300	300 000.000			300 000.000
TOTAUX		300 000.000			300 000.000

NET		1 259 545.000	476 480.000		783 065.000
------------	--	----------------------	--------------------	--	--------------------

*NB : Suivant décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 juin 2011 de la Société de Développement et d'Exploitation du Parc d'Activité Economique de Bizerte, et suite à l'augmentation du capital par incorporation des réserves, la SCB a reçu 30000 actions gratuites à raison d'une action nouvelle pour chaque action ancienne.

DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS AU 31/12/2013

Date	Désigna	Montant	Provision	Taux	Net
	S. T. E. G.	7.000	2.333	1/3	4.667
1972	S. T.	21 931.040	7 310.347	1/3	14 620.693
	E. G.	2 112.000	704.000	1/3	1 408.000
	S. T.	609.619	609.619	100.00%	0.000
	E. G.	100.000	100.000	100.00%	0.000
	P. T.	1.500	1.500	100.00%	0.000
	T.	180.485	180.485	100.00%	0.000
	ACCIDENT DE	638.866	638.866	100.00%	0.000
	TRAVAIL COFFRE	1 500.000	1 500.000	100.00%	0.000
	FORT	476.000	476.000	100.00%	0.000
	TUNIS	280.130	280.130	100.00%	0.000
	AIR	20.000	6.667	1/3	13.333
	DOUAN	104.000	104.000	100.00%	0.000
	ES S. N.	30.000	10.000	1/3	20.000
3779/76	C. F. T.	10.000	10.000	100.00%	0.000
4176/76	O. P. N.	80.000	80.000	100.00%	0.000
4018/76	T.	80.000	80.000	100.00%	0.000
11016/77	SOCIETE	21.000	7.000	1/3	14.000
196/77	COMMERCIALE S. T.	14.000	4.667	1/3	9.333
7525-60/77	E. G.	20.000	20.000	100.00%	0.000
4./77	PROM	494.520	494.520	100.00%	0.000
7515/78	ECO S.	10.000	10.000	100.00%	0.000
278/78	T. E.	9.000	9.000	100.00%	0.000
3598/78	G.	10.000	10.000	100.00%	0.000
1977	P. T. T. P.3779	2 047.837	682.612	1/3	1 365.225
1978	MAGHRA	13 511.223	4 503.741	1/3	9 007.482
1714/79	OUI	79.920	79.920	100.00%	0.000
8492/79	BOUJALL	75.000	75.000	100.00%	0.000
3414/79	ABIA S. T.	4.320	4.320	100.00%	0.000
1979	E. G.	52 297.836	17 432.612	1/3	34 865.224
1980	S. T.	45 236.579	15 078.860	1/3	30 157.719
11665/90	E. G.	2 437.000	2 437.000	100.00%	0.000
1981	P. T.	47 270.421	15 756.807	1/3	31 513.614
1982	T.	611.862	203.954	1/3	407.908
1983	O. P.	44 444.973	14 814.991	1/3	29 629.982
1798/83	N. T.	6.500	6.500	100.00%	0.000
1984	P. T.	969.485	323.162	1/3	646.323
21351/84	T.	15.000	15.000	100.00%	0.000
8016/85	O. P. N.	100.000	100.000	100.00%	0.000
8430/86	T.	140.000	140.000	100.00%	0.000
24625/87	TOTAL	-30 401.933	-10 133.978	1/3	-20 267.955
10734/87	GAZ S.	92.000	30.667	1/3	61.333
21424/88	T. E. G.	13.774	4.591	1/3	9.183
21411/88	S. T.	6.117	2.039	1/3	4.078
21443/88	E. G.	11.221	3.740	1/3	7.481

NOTE N° 2.2

DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS AU 31/12/2013

Date	Désignat	Montant	Provision	Taux	Net
9456/90	BRANCHEMENT ELECTRICITE CARRIERE	25.000	8.333	1/3	16.667
24464/89	BRANCHEMENT ELECTRICITE	28.000	9.333	1/3	18.667
5666/91	CARRIERE S. T. E. G.	36.884	12.295	1/3	24.589
6091/91	S. T. E. G.	44.448	14.816	1/3	29.632
9984/92	INSTALLATION COMPTEUR D'EAU BIZERTE	13.000	4.333	1/3	8.667
13245/93	INSTALLATION COMPTEUR D'EAU BURG	52.000	17.333	1/3	34.667
9063//93	TALEB INSTALLATION COMPTEUR D'EAU	14.600	4.867	1/3	9.733
13943/93	BURG TALEB	250.000	83.333	1/3	166.667
2043063/97	1 MOIS LOYER LOGEMENT	40.000	13.333	1/3	26.667
14907	DIRECT.ADM. P. T. T.	1 400.000	466.667	1/3	933.333
2576	LOYER DIRECTION	88.000	29.333	1/3	58.667
2041187	GENERALE STEG	-150.000			-150.000
8016/04	CAUTION	100.000	33.333	1/3	66.667
12372/06	MARCHE	255.435	85.145	1/3	170.290
	COFFRE FORT	209 905.662	74 993.127		134 912.535

NOTE N° 2.3

PRÊT A PLUS D'UN AN AU 31/12/2013

Désignations	Montant
Prêts Fonds Social	1 566 858.625
Effets à Recevoir à Plus d'un An	7 828.500
Total	1 574 687.125

TABLEAU DE RESORPTION DES CHARGES A REPARTIR AU 31/12/2013

GROSSES REPARATIONS

(Exprimés au millimes)

Année	Montants des charges à répartir	Résorptions			Annuités Restantes à Résorber	
		Antérieures	de l'exercice	Total Résorbé	Reste à Résorber	2014 à 2016
2010	6 252 892.714	5 339 672.825	913 219.889	6 252 892.714	0.000	0.000
2011	5 639 961.847	2 908 179.790	1 877 339.325	4 785 519.115	854 442.732	854 442.732
2012	5 456 562.577	1 246 821.549	1 802 986.549	3 049 808.098	2 406 754.479	2 406 754.479
2013	1 372 310.905		234 981.674	234 981.674	1 137 329.231	1 137 329.231
Totaux	18 721 728.043	9 494 674.164	4 828 527.437	14 323 201.601	4 398 526.442	4 398 526.442

TABLEAU DE RESORPTION DES FRAIS PRELEMINAIRES AU 31/12/2013

Année	Montants des frais	Résorptions			Annuités Restantes à Résorber	
		Antérieures	de l'exercice	Total Résorbé	Reste à Résorber	2014 à 2016
2013	290 315.764			0.000	290 315.764	
Totaux	290 315.764	0.000	0.000	0.000	290 315.764	0.000

Totaux	19 012 043.807	9 494 674.164	4 828 527.437	14 323 201.601	4 688 842.206	4 688 842.206
---------------	-----------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	----------------------	----------------------

NOTE N° 4.0**STOCKS :**

Les stocks au 31/12/2013 se récapitulent comme suit :

Désignations	Note	Montant Brut	Provision	NETS
Stock de matières premières	4.1	436 363.917		436 363.917
Stock de matières consommables	4.1	4 512 915.966		4 512 915.966
Stock de matières semi-ouvrés	4.1	3 943 858.520		3 943 858.520
Stock de produits finis	4.1	1 645 095.324		1 645 095.324
Stock magasin	4.2 & 4.5	28 509 685.249	9 099 576.959	19 410 108.290
Stock négoce	4.2 & 4.5	20 059.511	20 059.511	0.000
Total		39 067 978.487	9 119 636.470	29 948 342.017

STOCK DE MATIERES PREMIERES AU 31/12/2013

Désignations	Tonnage		Prix Unitaire		Montant	
	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012
Calcaire	6561	26614	3.971	3.560	26 053.731	94 745.840
Marne	2935	6703	2.344	1.727	6 879.640	11 576.081
Gypse	11200	19336	15.176	15.091	169 971.200	291 799.576
Minerai de Fer	8531	6337	27.366	28.217	233 459.346	178 811.129
			Total		436 363.917	576 932.626

STOCK DE MATIERES CONSOMMABLES AU 31/12/2013

Désignations	Tonnage		Prix Unitaire		Montant	
	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012
Fuel	8158	7319.2	384.703	368.954	3 138 407.074	2 700 448.117
Coke de pétrole	5217	19039	201.334	180.648	1 050 359.478	3 439 357.272
Lubrifiant & Carburant					321 853.703	菡
Fournitures de Bureau					2 295.711	1 696.860
			Total		4 512 915.966	6 391 734.367

STOCK DE MATIERES SEMI-OEUVRES AU 31/12/2013

Désignations	Tonnage		Prix Unitaire		Montant	
	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012
Poudre	2000	7400	13.054	9.197	26 108.000	68 057.800
Clinker produit SCB	1920	53306	93.471	75.803	179 464.320	4 040 754.718
Clinker CARTHAGE CEMENT	46554		80.300		3 738 286.200	0.000
			Total		3 943 858.520	4 108 812.518

STOCK DE PRODUITS FINIS AU 31/12/2013

Désignations	Tonnage		Prix Unitaire		Montant	
	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2012
Ciment CEM II AL 32,5	7536	10989	92.471	80.957	696 861.456	889 636.473
Ciment CEM I 42,5 :	8800	10902	102.451	87.792	901 569.348	957 105.621
Chaux	840	840	55.553	44.969	46 664.520	37 773.960
			Total		1 645 095.324	1 884 516.054

STOCK MAGASIN AU 31/12/2013

Code Famille	Désignati	Montant
9	Réfractaires	1 532 284.295
11	Corps broyeur	37 435.376
13	(Boulets) Blindage	644 576.923
16	et accessoires Aciers	38 514.752
17	Marchands	55 838.298
18	Aciers spéciaux et fontes	20 014.608
20	Tôles et fils d'aciers, grillages, toiles, métalliques	430.443
21	etc. Métaux non ferreux purs	5 439.328
25	Alliages non ferreux	68 236.312
26	Boulons, tiges filetées, vis à	7 784.520
27	métaux... Ecrous, rivets, vis à	10 234.550
31	bois...	8 228.848
32	Rondelles, goupilles, pointe, cerclips,	20 109.587
33	ressorts... Peinture, brosse, droguerie	173 366.670
34	divers	33 205.065
35	Incendie, protection, sécurité	711.224
39	Matériel et produits de Lab., produits chimiques et pharmaceutiques	14 621.991
40	Matériels et accessoires relatifs aux installations pour protection	50 214.783
41	incendie Gaz industriels	998 419.216
42	Caoutchouc, textile, plastique	79 787.607
43	Courroie de transmission, chaîne, cordes, câbles divers et accessoires	120 324.846
44	Bandes transporteuses (bandes et bandes sans	22 733.238
45	fin) Tuyauterie, robinetterie & accessoires	22 428.711
46	Etanchéité calorifugeage	643 028.658
50	Soudure, métallisation, appareils de soudures & accessoires	202 964.598
51	Outillages	20 591.062
52	Appareils de mesures de contrôle & de régulation	84 308.824
53	Fils & câbles électriques	1 507 950.277
54	Isolants & isolateurs	649 474.513
55	Appareillages électriques (éclairage, sonnerie & téléphone)	711 990.768
56	Appareillages électriques (Force)	90 909.107
58	Appareillages électronique (Automatisme/régulation composant)	1 599.313
60	Moteurs électriques, tambours moteurs, moto réducteurs, servomoteurs et	1 872 600.127
61	accessoires	616 794.512
63	Moteurs autres que électriques (hydraulique, vapeur, gaz, essence, diesel)	703 662.279
64	Machine outils (rechanges & accessoires)	3 024 283.457
65	Transmission, accouplement, chaînes, poulie, palier, reduct.	2 732 203.090
66	pignon... Roulements, butées, manchons & accessoires divers	193 947.100
68	Transports (par eau, par fer, par route)	304 252.398
69	Manutention sur engins mobiles a action illimitée (engins	178 480.542
71	carrière) Manutention sur installation fixe action illimitée	364.215
72	(gratteurs)	406 178.353
73	Distribution (distributeurs à vis, à tiroirs, hydraulique)	1 627 304.187
74	Extraction, perforateurs, pelle marteaux, sondeuses...	1 406 288.905

NOTE N° 4.2**STOCK MAGASIN AU 31/12/2013**

Code Famille	Désignations	Montant
75	Dépoussiérage, filtrage (Electro-filtre, Filtre à manche)	952 141.855
76	Machines pour fluides et matériaux pulvérisés pompe, chaudière, compresseur	1 459 436.368
77	Machines pour fluides et matériaux pulvérisés compresseur supprimeur	219 657.514
78	Machine pour fluides et matériaux pulvérisés	183 938.344
81	Autres matériels sur plans	52 612.516
89	Outillages	3 469.690
90	Articles de préparation d'arrêts	3 466 495.866
95	Sacheries	806 531.623
97	Emballages consignés	52 865.344
	TOTAL	28 509 685.249

STOCK NEGOCE AU 31/12/2013

Code Famille	Désignations	Montant
	Divers matériaux de construction	20 059.511
	TOTAL	20 059.511

NOTE N° 4.3

PRIX DE REVIENT
BASE DE CALCUL DES STOCKS AU 31/12/2013

Libellés	Montant	Clinker 273500	CEM II	I.32.5	CEM I	Poudre
			AL 32,5	525021.5		
<u>Prix de revient industriel de la tonne</u>						
Main d'œuvre, charges sociales, électricité, explosifs, eau, minerai de fer, fuel, gypse, redevance carrière, fournitures d'entretien, amortissement gros entretien.		73.144	82.747	82.127	90.293	13.054
<u>Charges incorporables</u>	7 314 929	5 559 345.684	1 755 583			
Loyers et charges locatives	28 814	21 899	6 915			
Services extérieurs L. M. C.	-7 205	-5 476	-1 729			
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	384 767	292 423	92 344			
Transport de biens et transp. de personnel	16 594	12 611	3 982			
Déplacements missions et réceptions	24 004	18 243	5 761			
Autres services extérieurs L. M. C.	-14 088	-10 707	-3 381			
Charges diverses ordinaires	178	135	43			
Charges nettes sur cessions d'immobilisations	18 018	13 694	4 324			
Amortissement autres que des gros entretiens	6 863 848	5 216 525	1 647 324			
Charges incorporables unitaire		20.327	3.344	3.344	3.344	

COUT DE PRODUCTION UNITAIRE AU 31/12/2013

Clinker SCB					
73.144 + 20.327					93.471
Ciment CEM II AL 32,5					
82.747 + (20.327 * 88.20%) + 3.344				-11.548 =	92.471
Ciment CEM I 42,5					
90.293 + (20.327 * 95.610%) + 3.344				-10.620 =	102.451
Chaux					
13.054 * 46.486% + 92.471 * 53.514%				=	55.553
Poudre					
13.054				=	13.054

NOTE N° 4.5

PROVISIONS STOCKS SIEGE AU 31/12/2013

Désigna	Fin 2012	Dotations 2013	Reprise 2013	30/06/2013
Stocks magasin	3 784 380.193	5 336 267.932	-55 294.124	9 065 354.001
Stocks emballages	34 222.958			34 222.958
To	3 818 603.151	5 336 267.932	-55 294.124	9 099 576.959

PROVISIONS STOCKS NEGOCE AU 31/12/2013

Désigna	Fin 2012	Dotations 2013	Reprise 2013	30/06/2013
Stocks marchandises	20 059.511			20 059.511
To	20 059.511	0.000	0.000	20 059.511

Total	3 838 662.662	5 336 267.932	-55 294.124	9 119 636.470
--------------	----------------------	----------------------	--------------------	----------------------

Remarque : Compte tenu de la spécificité de l'année 2013 (arrêt total de l'ancien four fin octobre 2013 et le montage du nouveau four avec une capacité de production de **1,320** million de tonnes de clinker par an), il a été procédé à l'identification des pièces de rechanges spécifiques aux équipements mis hors service. Par ailleurs, en vertu du principe de prudence, une provision de 100% a été constatée pour ces articles soit 5 336 267.932 DT.

NOTE N° 5.1**CLIENTS AU 31/12/2013**

Désignations	Siège	Agence	Total
Clients Ordinaires	1 832 254.532		1 832 254.532
Clients Ordinaires autres	80 890.312		80 890.312
Clients Douteux	88 494.141	1 802 978.060	1 891 472.201
Clients Chèques Impayés	240 691.203	778 505.190	1 019 196.393
Clients Effets à Recevoir	1 057 175.692		1 057 175.692
Clients Effets à Recevoir Impayés	118 436.338	1 113 106.729	1 231 543.067
Crédit Commercial Personnel C.B.		222.958	222.958
Clients Factures à Etablir	11 581.346		11 581.346
Totaux	3 429 523.564	3 694 812.937	7 124 336.501

NOTE N° 5.1**CLIENTS AU 31/12/2013**

Désignations	31/12/2013	31/12/2012	Ecart
Clients Ordinaires	1 832 254.532	1 756 181.812	76 072.720
Clients Ordinaires autres	80 890.312	105 448.696	-24 558.384
Clients Douteux	1 891 472.201	1 891 498.081	-25.880
Clients Chèques Impayés	1 019 196.393	1 117 930.073	-98 733.680
Clients Effets à Recevoir	1 057 175.692	701 955.399	355 220.293
Clients Effets à Recevoir Impayés	1 231 543.067	1 306 247.727	-74 704.660
Crédit Commercial Personnel C.B.	222.958	310.509	-87.551
Clients Factures à Etablir	11 581.346	144 269.174	-132 687.828
Totaux	7 124 336.501	7 023 841.471	100 495.030

PROVISIONS CLIENTS & COMPTES RATTACHES**AU 31/12/2013**

Désignations	Fin 2012	Dotations 2013	Reprise 2013	30/06/2013
Provisions pour Clients	1 891 498.081	0.000	-25.880	1 891 472.201
Provisions Effets Impayés	1 174 817.040	0.000	0.000	1 174 817.040
Provisions Chèques Impayés	1 019 995.853	0.000	-800.000	1 019 195.853
Totaux	4 086 310.974	0.000	-825.880	4 085 485.094

PROVISIONS CLIENTS & COMPTES RATTACHES**SIEGE AU 31/12/2013**

Désignations	Fin 2012	Dotations 2013	Reprise 2013	30/06/2013
Provisions pour Clients	88 765.048			88 765.048
Provisions Effets Impayés	61 710.311			61 710.311
Provisions Chèques Impayés	241 490.663		-800.000	240 690.663
Totaux	391 966.022	0.000	-800.000	391 166.022

**PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES DES CLIENTS
DES AGENCES ARRETEES LE 31/12/2005**

Désignations	Fin 2012	Dotations 2013	Reprise 2013	30/06/2013
Provisions pour Clients	1 802 733.033		-25.880	1 802 707.153
Provisions Effets Impayés	1 113 106.729			1 113 106.729
Provisions Chèques Impayés	778 505.190			778 505.190
Totaux	3 694 344.952	0.000	-25.880	3 694 319.072

Vu la politique commerciale sécurisée (hypothèques, cautions bancaires, etc. ...) la société n'a pas enregistré de créances douteuses nécessitant la constatation de provisions.

AUTRES ACTIFS COURANTS AU 31/12/2013

Désignations	Montant	Total
40. FOURNISSEURS DEBITEURS		795 881.847
Fournisseurs Ordinaires	735 035.173	
Fournisseurs Avance sur Commande	5 275.000	
Fournisseurs Emballages & Matériels à Rendre	55 571.674	
42. PERSONNEL & COMPTES RATTACHES		275 130.589
Avance et acomptes	226 525.284	
Avances pour le compte du personnel	13 306.415	
Saisies et Arrêts	19 845.895	
Trop Perçu	15 452.995	
43. ETAT & COLLECTIVITES PUBLIQUES		12 778 473.645
Retenues à la sources sur articles constatés	70 092.012	
Impôts à liquider	3 040 029.945	
Crédit T. V. A.	5 880 075.865	
Crédit T. V. A. à restituer	3 257 687.413	
T. F. P.	275 130.005	
Taxes de douanes	255 458.405	
45. DEBITEURS DIVERS		836 792.241
Divers	18 741.079	
ASTREE	3 005.562	
C. J. O.	346.495	
C. I. O. K.	172.863	
S. C. E.	1 720.870	
S. C. G.	5 786.455	
S. N. D. P.	14 312.493	
Produits à recevoir	764 036.133	
SORECOM	206.900	
RESTO DU NORD (LOCATION CANTINE)	1.600	
POWER KING	2 360.400	
M.D.N (REDEVANCE CARRIERE MILITAIRE)	13 885.484	
S.T.A.M.	12 215.907	
46. COMPTES D'ATTENTE A REGULARISER		48 760.962
Consignation à la paierie générale	48 760.962	
47. COMPTES DE REGULARISATION		650 396.554
Charges constatées d'avance	650 396.554	
TOTAL	15 385 435.838	15 385 435.838

PROVISIONS AUTRES ACTIFS COURANTS AU 31/12/2013

Désignations	Montant
Provisions autres débiteurs siège	105 132.129
	105 132.129

PRETS A MOINS D'UN AN AU 31/12/2013

Désignations	
Prêt à moins d'un an sur fonds social	523 207.697
	523 207.697

Placements et Autres Actifs Financiers = 523 207.697

LIQUIDITE ET EQUIVALENT DE LIQUIDITE AU 31/12/2013

Banques	Montants	Total
<u>COMPTES COURANTS BANCAIRES SIEGE</u>		3 308 109.363
B N A BIZERTE	177 809.595	
B N A AGENCE B.	2 831.271	
U B C I BIZERTE	3 431.557	
B T BIZERTE	243 915.380	
U I B BIZERTE	2 492.402	
ATTIJARI BANK (EX. B. S. BIZERTE)	134 975.940	
B I A T BIZERTE	164 673.654	
A T B BIZERTE B H	198 957.054	
BIZERTE AMAN BANK	674 571.255	
BIZERTE BANQUE	2 039.352	
ZITOUNA	23 948.121	
C C P TUNIS	7 279.827	
T G T TUNIS	110.120	
CHEQUES A ENCAISSER	120 003.504	
EFFETS ECHUS REMIS A L'ENCAISSEMENT	217 447.000	
EFFETS NON ENCORE ECHUS REMIS A L'ENCAISSEMENT	1 333 623.331	
<u>CAISSES</u>	6 111.628	6 111.628
TOTAUX	3 314 220.991	3 314 220.991

CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION

Les capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice, s'élève à la clôture de l'exercice **2012** à **161 898 541 DT** contre **139 363 081 DT** au 31/12/2013 soit une variation de **(-22 535 460 DT)** qui se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2013	31/12/2012	Variation
Capital social	44 047 290	44 047 290	0
Réserves	102 125 867	102 234 541	-108 674
Autres capitaux propres	2 079 781	2 203 974	-124 193
Résultats reportés	13 412 736	17 229 977	-3 817 241
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	161 665 674	165 715 782	-4 050 108
Résultat de l'exercice (*)	-22 302 593	-3 817 241	-18 485 352
Total des capitaux propres avant affectation	139 363 081	161 898 541	-22 535 460

La variation des capitaux propres avant affectation s'explique par :

- La constatation de l'affectation du résultat de l'exercice 2012;
- La constatation des intérêts sur prêts fonds social accordés en 2013 pour 41 562 DT ;
- La constatation des dons sur fonds social accordés en 2013 pour -150 236 DT;
- La résorption de la subvention d'investissements inscrites au résultat de l'exercice -124 193 DT ;
- Le résultat de la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.

L'assemblée générale ordinaire du 26/06/2013 a décidé l'affectation du résultat de l'exercice 2012 comme suit :

- Résultat de l'exercice -3 817 241
- Résultat reportés 2012 17 229 977

Résultats reportés au 31/12/2013 **13 412 736**

(*) **Amortissements différés** : Il a été décidé d'affecter le montant de 11 941 295.782 DT en amortissements différés imputables au résultat déficitaire de l'exercice 2013.

RESERVES ET PRIMES LIEES AU CAPITAL AU 31/12/2013

Désignations	Montant
Réserves légales Réserves	4 404 729.000
statutaires Réserves non	1 623 416.830
statutaires Réserves pour	1 265 000.000
fonds social Primes	2 333 390.938
d'émission	92 499 330.000
Total	102 125 866.768

AUTRES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2013

Désignations	Montant
Réserves soumises à un régime fiscal particulier	233 546.390
Subvention d'investissements	2 256 504.822
Subvention d'investissements inscrites au résultats	-410 269.972
Total	2 079 781.240

DETTES A LONG ET MOYEN TERME AU 31/12/2013
EMPRUNT BANCAIRE

Echéances	Principal	Reste à amortir après chaque année
		4 779 726.342
2015	2 443 292.318	2 336 434.024
2016	1 622 147.024	714 287.000
2017	285 714.000	428 573.000
2018	285 714.000	142 859.000
2019	142 859.000	0.000
Totaux	4 779 726.342	

FOURNISSEURS AU 31/12/2013

Désignations	Siège	Agence	Total
Fournisseurs d'exploitation	10 769 961.398	26 260.428	10 796 221.826
Fournisseurs d'immobilisations	36 006 185.300		36 006 185.300
Fournisseurs Etat et Collectivités Publiques	93 982.973		93 982.973
Fournisseurs Effets à Payer	8 394 619.713		8 394 619.713
Fournisseurs Etrangers	3 379 424.619		3 379 424.619
Fournisseurs Retenues de Garanties	530 226.831		530 226.831
Factures non Parvenues (Fournisseurs d'exploitation)	4 176 236.592		4 176 236.592
Factures non Parvenues (Fournisseurs d'immobilisations)	10 860 127.958		10 860 127.958
Fournisseurs Actualisation des comptes	76 704.824		76 704.824
Fournisseurs Dépôts et Cautionnements	400.000		400.000
Totaux	74 287 870.208	26 260.428	74 314 130.636

FOURNISSEURS AU 31/12/2013

Désignations	31/12/2013	31/12/2012	Ecart
Fournisseurs d'exploitation	10 796 221.826	6 080 882.860	4 715 338.966
Fournisseurs d'immobilisations	36 006 185.300	8 512 633.913	27 493 551.387
Fournisseurs Etat et Collectivités Publiques	93 982.973	202 155.364	-108 172.391
Fournisseurs Effets à Payer	8 394 619.713	4 492 571.236	3 902 048.477
Fournisseurs Etrangers	3 379 424.619	5 036 603.417	-1 657 178.798
Fournisseurs Retenues de Garanties	530 226.831	2 850 657.056	-2 320 430.225
Factures non Parvenues (Fournisseurs d'exploitation)	4 176 236.592	1 658 305.496	2 517 931.096
Factures non Parvenues (Fournisseurs d'immobilisations)	10 860 127.958		10 860 127.958
Fournisseurs Actualisation des comptes	76 704.824	34 698.702	42 006.122
Fournisseurs Dépôts et Cautionnements	400.000	400.000	0.000
Totaux	74 314 130.636	28 868 908.044	45 445 222.592

AUTRES PASSIFS COURANTS AU 31/12/2013

Désignations	Montant	Total
41. CLIENTS CREDITEURS		1 377 061.275
Clients ordinaires	900 129.414	
Clients ordinaires autres	19 034.946	
Crédit commercial personnel C.B.	2 433.863	
Clients étrangers	450 376.637	
Clients ventes au comptant	5 086.415	
42. PERSONNEL & COMPTES RATTACHES		4 438 343.359
Arrondies	62.466	
Assurances mutuelles et décès	2 725 850.242	
Caisse secours du personnel	30 256.210	
Epargne logements	2 075.000	
Fonds d'intéressement	89 218.008	
Rémunérations diverses	261 954.080	
Dons à retenir sur les employés	1 151.113	
Cotisation conjoncturelle provisoire	386.082	
Amical agents SCB	1 687.000	
Dettes provisionnées pour congés à payer	1 325 703.158	
43. ETAT IMPOTS & COLLECTIVITES PUBLIQUES		3 154 291.676
Impôts sur les revenus (I. R.)	233 775.297	
Retenues à la sources opérées par des tiers	417.600	
Timbres fiscaux	196.000	
Obligations cautionnées	1 698 029.725	
Redevances de l'année	148 400.342	
Retenues à la sources sur paiements à des tiers	1 005 120.268	
Retenues à la sources opérées/ des tiers non résidents	54 727.904	
FOPROLOS	13 624.540	
44. SOCIETES DE GROUPES ET ASSOCIES		3 550 954.855
Actionnaires dividendes à payer	3 550 951.855	
Actionnaires opérations sur le capital	3.000	
45. CREDITEURS DIVERS		858 959.896
C.N.S.S., CAVIS, et C.N.R.P.S.	783 430.660	
Créditeurs divers charges à payer	72 424.187	
C.N.A.M.	152.355	
SOCOREMU	2 952.694	
46. COMPTES D'ATTENTE A REGULARISER		184 224.914
Comptes d'attente à régulariser	161 903.209	
Receveur de finances imputation sur articles constatés	22 321.705	
48. PROVISIONS COURANTES POUR RISQUES ET CHARGES		5 317.769
Provisions pour risques	5 317.769	
TOTAUX	13 569 153.744	13 569 153.744

CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS
AU 31/12/2013

Echéances	Principal	Reste à amortir après chaque échéance
		27 648 937.018
31/12/2013	259 523.668	27 389 413.350
29/01/2014	5 000 000.000	22 389 413.350
06/02/2014	10 000 000.000	12 389 413.350
18/02/2014	10 000 000.000	2 389 413.350
28/02/2014	176 484.902	2 212 928.448
31/03/2014	215 384.616	1 997 543.832
30/04/2014	357 142.857	1 640 400.975
31/05/2014	179 674.866	1 460 726.109
30/06/2014	259 523.667	1 201 202.442
31/08/2014	182 922.489	1 018 279.953
30/09/2014	215 384.616	802 895.337
31/10/2014	357 142.857	445 752.480
30/11/2014	186 228.813	259 523.667
31/12/2014	259 523.667	0.000
Total	27 648 937.018	

INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS BANCAIRES

Désignations	Montant
Intérêts courus sur emprunts	76 498.906
Total	76 498.906

BANQUES

Désignations	Montant
S. T. B.	41 123.974
Total	41 123.974

REVENUS AU 31/12/2013

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2013	31/12/2012	Ecart
Ventes ciments Ventes	43 596 918	52 984 669	-9 387 750
chaux Transport sur	1 500 373	2 733 367	-1 232 994
ventes Prestations de	3 143 658	3 896 517	-752 859
services	7 000		7 000
Ristournes accordées par l'entreprise		-275 000	275 000
Ventes locales	48 247 950	59 339 553	-11 091 603
Ventes export ciments	3 831 446	1 795 691	2 035 755
Ventes export	3 831 446	1 795 691	2 035 755
Total revenus	52 079 396	61 135 244	-9 055 848

COUTS DES VENTES AU 31/12/2013

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2013	31/12/2012	Ecart
Matières Premières	17 757 036	9 175 966	8 581 070
Matières Consommables	15 861 846	23 733 611	-7 871 766
Matières et fournitures non stockées	8 355 810	9 502 312	-1 146 502
Production stockée ou déstockées (Produits finis et semi-ouvrés)	404 375	-1 935 550	2 339 925
(1) Achats consommés	42 379 066	40 476 339	1 902 727
(2) Charges de personnel	8 565 213	8 204 516	360 697
(3) Amortissements	11 525 381	12 250 561	-725 180
Redevances	78 322	39 038	39 284
Loyers et charges locatives	27 032	79 644	-52 613
Entretiens et réparations	1 149 363	2 010 324	-860 961
Services extérieurs L. M. C.	-7 205	4 900	-12 105
(4) Services extérieurs	1 247 511	2 133 906	-886 395
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	384 767	222 654	162 112
Transport de biens et transport collectif de personnel	967 845	877 269	90 576
Déplacements, Missions et Réceptions	24 004	47 334	-23 330
Autres services extérieurs L. M. C.	-14 088	131 249	-145 337
(5) Autres services extérieurs	1 362 527	1 278 506	84 021
(6) Charges diverses ordinaires	18 196	15 682	2 513
Coût des ventes (1 à 6)	65 097 894	64 359 511	738 383

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION AU 31/12/2013

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2013	31/12/2012	Ecart
Production d'Immobilisations	184 579	903 864	-719 285
Subventions d'exploitation	57 083	46 650	10 433
Reprise provisions clients négoce	26	2 416	-2 390
Reprise provisions effet impayés négoce	800	7 957	-7 157
Reprise provisions stocks magasin	55 294	82 529	-27 235
Reprise provision pour impôts		500 000	-500 000
Reprise amortissements		3 857	-3 857
Transfert de Charges (Grosses réparations)	1 372 311	5 456 563	-4 084 252
Transfert de Charges (Immobilisations)	112 257	369 776	-257 519
Transfert de Charges (Frais préliminaires)	290 316		290 316
Total	2 072 666	7 373 612	-5 300 946

FRAIS DE DISTRIBUTION AU 31/12/2013

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2013	31/12/2012	Ecart
Matières Consommables (Fournitures de Bureaux)			
Matières et fournitures non stockées (Electricité, Eau)			
(1) Achats consommés	0	0	0
(2) Charges de personnel	308 824	298 204	10 620
(3) Amortissements	27 752	294 728	-266 976
Redevances	75 535	94 575	-19 039
Entretiens et réparations	15 846	10 652	5 194
Services extérieurs L. M. C.	18 306		18 306
(4) Services extérieurs	109 688	105 227	4 460
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	63 785	112 729	-48 943
Publicités, Publications et relations publiques	55 237	91 255	-36 018
Transport de biens et transport collectif du personnel	1 375 691	1 534 373	-158 682
Déplacements, Missions et Réceptions	75	3 587	-3 512
Autres services extérieurs L. M. C.	-24 763		-24 763
(5) Autres services extérieurs	1 470 025	1 741 944	-271 919
(1 à 6) Frais de distribution	1 916 288	2 440 103	-523 815

FRAIS D'ADMINISTRATION AU 31/12/2013

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2013	31/12/2012	Ecart
Matières Consommables (Fournitures de Bureaux)	76 266	69 909	6 358
Matières et fournitures non stockées (Electricité, Eau)	38 314	33 186	5 127
(1) Achats consommés	114 580	103 095	11 485
(2) Charges de personnel	3 866 189	3 319 842	546 347
(3) Amortissements	321 378	416 324	-94 947
Loyers et charges locatives	70 094	74 859	-4 765
Entretiens et réparations	46 462	70 865	-24 403
Etudes, Recherches et divers services extérieurs	68 736	81 045	-12 309
Services extérieurs L. M. C.	-4 751	2 280	-7 031
(4) Services extérieurs	180 541	229 049	-48 509
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 200		1 200
Publicités, Publications et relations publiques	28 289	27 016	1 273
Transport de biens et transport collectif du personnel	203	70	133
Déplacements, Missions et Réceptions	16 712	23 653	-6 941
Frais postaux et de télécommunications	79 154	67 133	12 021
Autres services extérieurs L. M. C.	1 274	216	1 058
(5) Autres services extérieurs	126 833	118 089	8 744
Frais d'administration (1 à 5)	4 609 520	4 186 399	423 121

NOTE N° 19

AUTRES CHARGES AU 31/12/2013

(Exprimés en dinars)

Dési mat	31/12/2013	31/12/2012	Ecart
Matières Consommables (destinées pour immob. et gros entretiens) Matières et fournitures non stockées	1 529 412	6 209 646	-4 680 233
(Electricité, Eau)	14 631	7 275	7 355
	1 544 043	6 216 921	-4 672 878
(1) Achats consommés	139 735	78 021	61 714
(2) Charges de personnel (M.O. Immobilisation) (3) Amortissements et Provisions	5 411 885	23 965	5 387 919
	10 626	16 264	-5 638
	383	236	148
Loyers et charges locatives	1 349 551	959 709	389 842
	1 347 772	976 208	371 564
Entretiens et réparations	190 779	119 093	71 687
	303 459	292 755	10 704
Primes d'assurances		40	-40
	156 359	180 642	-24 284
(4) Services extérieurs	594	-1 000	1 594
Rémunération d'intermédiaires et honoraires Publicités, Publications et relations publiques	651 191	591 529	59 661
	362 320	540 277	-177 957
	253 962	614 507	-360 544
Déplacements, Missions et	9 710 907	9 041 428	669 480

CHARGES FINANCIERES AU 31/12/2013

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2013	31/12/2012	Ecart
Intérêts des emprunts et dettes assimilées	744 709	536 818	207 891
Intérêts des comptes courants et dépôts créditeurs	16 088	24 878	-8 789
Intérêts bancaire sur opération de financement	144 732	22 230	122 502
Intérêts autres dettes	211		211
Intérêts payés aux fournisseurs	40		40
Intérêts des obligations cautionnées	173 926	23 332	150 594
Pertes de change	145 520	222 940	-77 420
Charges financières L. M. C.	-18 985	-13 262	-5 723
TOTAUX	1 206 241	816 935	1 206 241

PRODUITS FINANCIERS AU 31/12/2013

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2013	31/12/2012	Ecart
Produits de participations (dividendes)	36 000	48 481	-12 481
Intérêts des comptes courants	104 546	112 816	-8 270
Intérêts des comptes bloqués	973 532	3 230 539	-2 257 007
Intérêts sur crédits accordés aux clients	7 741	956	6 785
Intérêts en devises		1	-1
Gains de change	43 474	149 149	-105 676
Produits financiers L. M. C.	6 471	-25 223	31 694
Totaux	1 171 764	3 516 719	-2 344 955

AUTRES GAINS ORDINAIRES AU 31/12/2013

(Exprimés en dinars)

Désignations	31/12/2013	31/12/2012	Ecart
Produits divers ordinaires	10 641	12 097	-1 456
Subventions d'investissement inscrites au résultat	124 193	286 077	-161 885
Jetons de présences reçus	1 812	1 950	-138
Remboursement assurances		502 017	-502 017
Domages reçus (pénalité de retard)	56 497	183 616	-127 120
Revenue de location cantine	8 929		8 929
Ventes de ferrailles mise en jeu caution et autres	185 734	173 153	12 581
Profits sur cession d'immobilisations	50 100		50 100
Revenue du quai usine	4 472 467	3 906 655	565 812
Revenue de la voix ferrée	2 450	7 914	-5 464
Revenue de l'immeuble ezzahra	1 610	2 530	-920
Totaux	4 914 431	5 076 008	-161 577

DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL 31/12/2013

PERTES DE L'EXERCICE AVANT IMPOT -22 302 593.417

REINTEGRATIONS

Amendes et pénalités	18 018.269
Taxes sur les voyages	840.000
Provision stock magasin	5 336 267.932
Provision pour risque fiscal	5 317.769
Provision clients	70 298.912
Amortissement terrain de carrière	239 293.697
Subventions excédentaires	6 853.792
Réceptions et cadeaux excédentaires	20 373.075
Perte de change latente sur fournisseurs étrangers	218 072.838
Perte de change latente sur clients étrangers	7 280.350

DEDUCTIONS

Dividendes perçus	-36 000.000
Reprise provision stock magasin	-55 294.124
Reprise provisions clients	-825.880

PERTE FISCALE DE L'EXERCICE = **-16 472 096.787**

Le résultat fiscal étant déficitaire, la SCB est redevable du minimum d'impôt sur les sociétés, celui-ci est égal à 0.2% du chiffre d'affaires local TVA comprise soit $0.2\% \times (48\,247\,949.987 + 8\,668\,113.972) = \mathbf{113\,832.128}$ dinars.

DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL 31/12/2013

PERTES DE L'EXERCICE APRES IMPOT -22 302 593.417

REINTEGRATIONS

Amendes et pénalités	18 018.269
Taxes sur les voyages	840.000
Provision stock magasin	5 336 267.932
Provision pour risque fiscal	5 317.769
Provision clients	70 298.912
Amortissement terrain de carrière	239 293.697
Subventions excédentaires	6 853.792
Réceptions et cadeaux excédentaires	20 373.075
Perte de change latente sur fournisseurs étrangers	218 072.838
Perte de change latente sur clients étrangers	7 280.350

DEDUCTIONS

Dividendes perçus	-36 000.000
Reprise provision stock magasin	-55 294.124
Reprise provisions clients	-825.880

PERTE FISCALE DE L'EXERCICE = **-16 472 096.787**

Le résultat fiscal étant déficitaire, la SCB est redevable du minimum d'impôt sur les sociétés, celui-ci est égal à 0.2% du chiffre d'affaires local TVA comprise soit $0.2\% \times (48\,247\,949.987 + 8\,668\,113.972) = 113\,832.128$ dinars.

ETAT DES REPORTS DEFICITAIRES ET DES AMORTISSEMENTS REPUTES DIFFERES

Année	Résultat fiscal	Dotations aux amortissements	Déficit d'exploitation de l'exercice	Amortissements réputés différés en période déficitaire	Déficit reportable
2012	4 049 834.711	12 994 162.690	0.000	4 049 834.711	4 049 834.711
2013	16 472 096.787	11 941 295.782	4 530 801.005	11 941 295.782	16 472 096.787
					20 521 931.498

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DE LA SOCIETE « LES CIMENTS
DE BIZERTE »
La baie de Sebra, 7018 BIZERTE**

Tunis le, 02 juin 2014

OBJET : *RAPPORT GENERAL SUR LES COMPTES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2013*

Messieurs,

En exécution du mandat de Commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier, nous avons examiné les états financiers ci-joints de la Société Les Ciments de Bizerte arrêtés au 31 Décembre 2013 ainsi que les documents annexes. Le total net du bilan est fixé à 259 867 127 dinars et la perte s'élève au 22 302 593 dinars.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de votre Société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre audit en accord avec les normes généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure si les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Un audit comprend généralement la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

01- OPINIONS SUR LES ETATS FINANCIERS

A notre avis, les états financiers ci-joints et auxquels il est fait référence sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tous les aspects importants, de la situation financière et du patrimoine de la Société Les Ciments de Bizerte ainsi que du résultat de ses opérations pour l'exercice clos au 31 décembre 2013 en conformité avec les principes comptables généralement admis.

02- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

2.1 Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications Spécifiques prévues par la réglementation en vigueur. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance des comptes annuels et des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration.

2.2 En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur. Ceci nous a permis de constater que les propriétaires de 25 720 actions de la société ne sont pas identifiés.

2.3 Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne. Les insuffisances relevées ont été consignées dans la lettre de contrôle interne. Nous signalons que conformément à ce qui est requis par l'article 3 de loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

**P/CEGAUDIT
HAMMI LOTFI**



**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DE LA SOCIETE « LES CIMENTS
DE BIZERTE »
La baie de Sebra, 7018 BIZERTE**

Tunis le, 02 juin 2014

Objet : -Rapport spécial du Commissaire aux Comptes -Exercice clos le 31 décembre 2013

Messieurs les actionnaires de la société Les Ciments de Bizerte

En application des dispositions de l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales, relatives aux conventions réalisées entre la société et le président, le directeur général, les directeurs généraux adjoints ou les membres du conseil d'administration et des dispositions de l'article 475 du même code relatives aux conventions conclues entre la société mère et l'une des sociétés appartenant au groupe, nous reportons ci-dessus sur les conventions en rapport avec les textes sus indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieurs

Les conventions conclues au cours des exercices antérieurs, et qui ont continué à produire leurs effets au cours de cet exercice sont :

a/ Un contrat de crédit signé en 2009, pour un montant de 5 000 000 DT accordé par la banque STB avec un taux d'intérêt indexé sur le TMM majoré de 1,5%, sur une durée de remboursement de 6 ans.

b/ Un contrat de crédit signé en 2008, pour un montant de 1 400 000 DT accordé par la banque ATB avec un taux d'intérêt indexé sur le TMM majoré de 1,5%, sur une durée de remboursement de 6 ans.

c/ deux contrats de crédit signés en 2009, pour des montants respectivement de 1 600 000 DT et 400 000 DT accordés par la banque BNA avec un taux d'intérêt indexé sur le TMM majoré de 3,75%, sur une durée de remboursement de 10 ans.

d/Un contrat de crédit signé en 2008, pour un montant de 1 400 000 DT accordé par ATTIJARI BANK avec un taux d'intérêt indexé sur le TMM majoré de 1,5%, sur une durée de remboursement de 7 ans.

e) Trois contrats de crédit signés respectivement en 2006, 2008 ,2013 accordés par la banque BH pour un montant global de 4 700 000 DT, reparti comme suit :

Banque	Montant	D'intérêt indexés sur le TMM majoré	Durée de remboursement
BH en 2006	1 000 000,000	1,50%	7 ans
BH en 2008	1 400 000,000	1,50%	7 ans
BH en 2013	2 300 000,000	2,50%	3 ans

La situation comptable de ces crédits, se présente à la date du 31/12/2013 comme suit :

Banque	Montants	Montants remboursés		Reste à rembourser	
		2009-2012	2013	2014	années suivantes
BNA	2 000 000,000	142 857,000	285 714,000	285 714,000	1 285 715,000
ATB	1 400 000,000	753 846,156	215 385,000	215 385,000	215 385,844
STB	5 000 000,000	2 142 857,142	714 285,714	714 285,714	1 428 571,430
BH	4 700 000,000	1 616 666,665	490 018,239	958 644,404	1 634 670,690
Attijari Bank	1 400 000,000	753 846,156	215 384,616	215 384,616	215 384,6120

f) Un crédit sous forme des billets de trésorerie d'une valeur globale de 25 000 000 DT émis par la société Ciment de Bizerte selon une convention signée avec la Caisse des Dépôts et Consignation et domicilié chez la banque ATB au taux d'intérêt TMM+2% selon les débloques suivant :

- ✓ Le 01/10/2013 :10 000 000 DT
- ✓ Le 12/12/2013 :1 0 000 000 DT
- ✓ Le 13/10/2013 :5 0 00 000 DT

2- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants Président directeur général

Les rémunérations et les avantages en nature octroyés au président directeur général au titre de l'exercice 2013 se présentent comme suit :

- ✓ Salaire brut annuel : 42 000 DT
- ✓ Cotisations sociales à la charge de la société : 8 339 DT
- ✓ Bons d'essence de 450 litres par mois

Le président directeur général bénéficie également d'une voiture de fonction, des services téléphoniques, d'un congé payé et de la prise en charge des soins médicaux.

La rémunération du président directeur général a été fixée par arrêté du premier ministre du 17 mars 2011 suite à sa nomination par décision du conseil d'administration de la société du 8 février 2011.

Nous vous rappelons que le président directeur général, ancien directeur administratif de la société a bénéficié au cours des exercices 2008-2009 d'un prêt personnel .le solde en cours, au 31 décembre 2013, est de 10 914 DT. Ce prêt matérialisé par des traites et constaté parmi les prêts au personnel est en cours de remboursement.

**P/CEGAUDIT
HAMMI LOTFI**



AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS - BTE-

Siège social : 5 bis, rue Mohamed Badra Tunis

La Banque de Tunisie et des Émirats -BTE- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2013 qui annulent et remplacent ceux publiés au bulletin officiel du CMF n°4614 du 30 mai 2014. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Ahmed BELAIFA et Mr Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF.

Bilan arrêté au 31 Décembre 2013 (Unité : en millier de dinars)

A C T I F	Notes	31/12/2013	31/12/2012
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	17 388	6 813
Créances sur les établissements bancaires & financiers	2	199 301	119 155
Créances sur la clientèle (*)	3	512 271	493 496
Portefeuille d'investissement	4	68 883	61 740
Valeurs immobilisées	5	14 277	13 621
Autres actifs	6	9 695	11 457
TOTAL ACTIF (*)		821 815	706 282
P A S S I F			
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	7	32 450	52 037
Dépôt & avoirs de la clientèle	8	489 440	341 672
Emprunts & ressources spéciales	9	148 259	164 380
Autres passifs	10	12 897	9 674
TOTAL PASSIF		683 046	567 763
CAPITAUX PROPRES			
Capital		90 000	90 000
Réserves		53 232	52 507
Actions propres		-840	-840
Résultats reportés (*)		-5 893	-4 521
Résultat de la période (*)		2 270	1 373
TOTAL CAPITAUX PROPRES (*)	11	138 769	138 519
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES (*)		821 815	706 282

(*) Les données comparatives ont été retraitées suite aux modifications comptables (cf. note 3.6.3)

Etat des engagements hors bilan
Arrêté au 31 décembre 2013
(Unité : en milliers de dinars)

	Notes	31/12/2013	31/12/2012
PASSIFS EVENTUELS			
Cautions, avals et autres garanties données	12	54 511	62 539
Crédits documentaires		24 608	27 552
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		79 119	90 091
ENGAGEMENTS DONNES			
Engagements de financement donnés		87 448	29 180
Engagements sur titres		0	250
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		87 448	29 430
ENGAGEMENTS RECUS			
Engagements de financement reçus	13	5 282	5 282
Garanties reçues	14	349 301	349 522
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		354 583	354 804

Etat de résultat arrêté au 31 Décembre 2013
(Unité : en milliers de dinars)

	Notes	Exercice 2013	Exercice 2012
Produits d'exploitation bancaire			
Intérêts et revenus assimilés	15	34 023	31 972
Commissions		8 710	6 819
Gains sur opérations de change		2 262	1 664
Revenus du portefeuille d'investissement	16	2 844	1 811
Total produits d'exploitation bancaire		47 839	42 266
Charges d'exploitation bancaire			
Intérêts encourus et charges assimilées	17	-19 443	-16 890
Commissions encourues		-363	-347
Total charges d'exploitation bancaire		-19 806	-17 237
PRODUIT NET BANCAIRE		28 033	25 029
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif (*)			
	18	-7 705	-7 374
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement			
	19	-861	-380
Autres produits d'exploitation			
		48	275
Frais de personnel			
	20	-10 902	-10 300
Charges générales d'exploitation			
		-5 016	-4 543
Dotations aux amortissements sur immobilisations			
		-1 458	-1 176
Dotations aux résorptions des non valeurs			
		-157	-157
RESULTAT D'EXPLOITATION (*)		1 982	1 374
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires			
		383	139
Impôts sur les sociétés			
		-95	-140
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (*)		2 270	1 373
RESULTAT NET DE LA PERIODE (*)		2 270	1 373
Effets des modifications comptables			
		-6 737	-6 515
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES (*)		-4 467	-5 142
Résultat par action (DT) (*)	21	0.134	-0.122

(*) Les données comparatives ont été retraitées suite aux modifications comptables (cf. note 3.6.3)

Etat de flux de trésorerie
Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2013
(Unité : en milliers de Dinars)

	Notes	Exercice 2013	Exercice 2012
ACTIVITE D'EXPLOITATION			
Produits d'exploitation bancaires encaissés		47 947	44 257
Charges d'exploitation bancaires décaissées		-20 479	-17 209
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires		0	-196
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		16 807	19 601
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		118 457	127 133
Sommes versées aux Personnel et C. Divers		-12 212	-15 750
Autres flux d'exploitation		137	-39 141
Impôts sur les sociétés		-126	-275
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		150 531	118 420
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		773	525
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		-7 757	-8 273
Acquisitions/cessions sur immobilisations		-1 734	-2 883
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		-8 718	-10 631
ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Emission d'emprunts / Remboursement d'emprunts		-10 250	24 530
Augmentation/diminution ressources spéciales		-8 068	-15 229
Dividendes versés		-1 716	-1 717
Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités de financement		-20 034	7 584
Incidence des variations de valeurs sur les liquidités et équivalents de liquidités			
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		121 779	115 373
Liquidités et équivalents en début de période		63 893	-51 480
Liquidités et équivalents en fin de période	22	185 672	63 893

Notes aux états financiers annuels au 31 décembre 2013
(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars)

1- Référentiel d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers de la BTE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et aux normes comptables bancaires NC 21/25 du 25 mars 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaires N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents ainsi que la circulaire n° 2013-21 du 30 décembre 2013.

2- Bases de mesures

Les états financiers de la BTE sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Ainsi, les actifs de la banque ne sont grevés d'aucune marge de réévaluation.

3- Principes comptables pertinents appliqués

3.1. Comptabilisation des prêts M.L.T et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour la valeur nominale.

La commission d'étude ou de gestion est prise en compte en totalité parmi le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée de régularisation et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts postcomptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

La banque n'incorpore dans ses produits les intérêts impayés ou réservés ayant fait l'objet d'arrangement, de rééchelonnement ou de consolidation quelque soit la classification des engagements auxquels ils sont rattachés. Seule la partie effectivement encaissée est incorporée au résultat de l'exercice, au sens de la circulaire BCT N° 91-24. Les intérêts courus ou échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les actifs incertains (classe 2), les actifs préoccupants (classe 3) ou parmi les actifs compromis (classe 4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

3.2. Comptabilisation des prêts C.T et revenus y afférents

Les crédits C.T sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont engagés, et transférés au bilan sur la base d'utilisation. Les intérêts sont pris en compte à mesure qu'ils sont courus.

3.3. Comptabilisation des biens donnés en leasing

Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA et portés au poste créances sur la clientèle. Ils sont assimilés aux crédits selon l'approche économique et non patrimoniale.

La valeur résiduelle des biens donnés en leasing est enregistrée en hors bilan dans la rubrique des engagements donnés.

3.4. Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par la banque est constitué en totalité par des titres d'investissement. Ces titres sont détenus avec l'intention de les céder dans un horizon moyen et long terme. Sont classés parmi les titres de participation :

- Les titres dont la possession durable est estimée stratégique à l'activité de la banque ;
- Les titres représentant des participations-financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagement hors bilan pour leur valeur d'émission et transférées au bilan à la date de libération.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, frais et charges exclus. La cession des titres de participation est constatée à la date de transfert de propriété des titres.

Les dividendes sur les titres obtenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment ou leur distribution a été officiellement approuvée.

3.5. Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés dans le résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.6. Evaluation des risques et couverture des engagements

3.6.1 Provisions individuelles

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes de division couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24 qui prévoit les classes de risques suivantes :

- Classe 0 : Actifs courants ;
- Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier ;

- Classe 2 : Actifs incertains ;
- Classe 3 : Actifs préoccupants ;
- Classe 4 : Actifs compromis.

Le taux de provisionnement retenu correspond au taux minimal par classe de risque appliqué au risque couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provision par classe de risque appliqués sont les suivants :

- Actifs incertains (classe 2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe 3) : 50 %
- Actifs compromis (classe 4) : 100 %

3.6.2 Provision collective

Les établissements de crédit doivent constituer par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24. Pour l'évaluation du montant de ces provisions, la banque a eu recours à la méthodologie référentielle édictée par la BCT à cet effet.

A ce titre, la BTE a estimé la provision conformément à la méthodologie référentielle édictée par la BCT. Les provisions constituées par la banque à fin 2013, s'élèvent à 3 020 KDT.

3.6.3 Provisions additionnelles et changement de méthode comptable :

En date du 30 décembre 2013, la BCT a publié la circulaire N°2013-21 imposant aux banques de constituer des provisions additionnelles pour la couverture des risques nets encourus sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% du risque net pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% du risque net pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 à 7 ans ;
- 100% du risque net pour les actifs ayant une ancienneté supérieure ou égale à 8 ans.

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- Des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

Ladite circulaire stipule que les provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans au 31 décembre 2012 sont imputées sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2013. De ce fait, les données de l'exercice 2012 ont été retraitées comme suit :

1- Rubriques retraitées du Bilan au 31 décembre 2012 :

	2012 publié	Retraitements	2012 retraité
AC3- Créances sur la clientèle	500 233	-6 737	493 496
TOTAL ACTIF	713 019	-6 737	706 282
CP3 - Résultats reportés	1 159	-5 680	-4 521
CP4 - Résultat de l'exercice	2 430	-1 057	1 373
TOTAL CAPITAUX PROPRES	145 256	-6 737	138 519
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	713 019	-6 737	706 282

2- Rubriques retraitées de l'état de résultat au 31 décembre 2012 :

	2012 publié	Retraitements	2012 retraité
PR 5 \ CH 4 - Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	-6 317	-1 057	-7 374
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 431	-1 057	1 374
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	2 430	-1 057	1 373
RESULTAT NET DE LA PERIODE	2 430	-1 057	1 373
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES	1 595	-6 737	- 5 142

Le montant de la dotation aux provisions additionnelles au titre de l'exercice clos au 31/12/2013 s'élève à 3.580 KDT

3.6.4 Provision sur participations

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique corrigée (en tenant compte de la valeur actualisée du patrimoine de la société émettrice) à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

3.7. Opérations en devises

Les transactions réalisées par la banque en monnaies étrangères sont traitées conformément à la norme comptable relative aux opérations en devises dans les établissements bancaires NC23.

Les opérations effectuées en devises sont enregistrées en comptabilité de façon distincte par la tenue d'une comptabilité autonome dans chacune des devises utilisées. Cette comptabilité tenue selon le système dit en partie double permet la détermination périodique de la position de change.

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence.

3.8. Immobilisations et autres actifs non courants

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- Immeuble d'exploitation	:	2,5 %
- Mobilier de bureaux	:	20 %
- Matériel de bureaux	:	10 %
- Matériel de transport	:	20 %
- A. A. et installations	:	10 %
- Matériel informatique	:	15 %
- Logiciel	:	33 %

Les charges reportées sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs. Elles sont résorbées sur trois ans.

4- Notes explicatives (Les chiffres sont exprimés en KDT: milliers de Dinars)

4.1 Actifs

Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Libelles	31/12/2013	31/12/2012
Caisse agences dinars	1 874	2 372
Caisse agences devises	1 147	589
Caisse IBS	280	670
Banque Centrale de Tunisie en dinars	5 184	1 016
Banque Centrale de Tunisie en devises	8 903	2 166
TOTAL	17 388	6 813

Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers

Au 31 décembre 2013, les créances sur les établissements bancaires et financiers ont évolué comme suit :

Libelles	31/12/2013	31/12/2012
Prêts au jour le jour et à terme aux banques	2 000	3 000
Comptes rattachés	1	0
Prêts en devises BCT	25 672	46 648
Prêts interbancaires en devises	2 939	9 827
Prêts swap en devises	2 261	0
Avoirs chez les correspondants locaux	59	60
Avoirs chez les correspondants étrangers	155 580	35 957
Créances sur les établissements financiers	10 789	23 663
TOTAL	199 301	119 155

Note 3 : Créances sur la clientèle

Au 31 décembre 2013, les créances sur la clientèle ont évolué comme suit :

Libelles	31/12/2013	31/12/2012
Concours CT (1)	120 482	105 028
Concours M.L.T. (2)	394 437	382 409
Leasing (3)	28 732	24 843
Comptes débiteurs de la clientèle	29 466	30 935
Valeurs en recouvrement	-916	1 402
Total brut	572 201	544 617
Agios réserves	(14 892)	(13 010)
Provisions individuelles (*)	(42 018)	(35 411)
Provisions collectives	(3 020)	(2 700)
Total net	512 271	493 496

(*) Les données comparatives ont été retraitées suite aux modifications comptables (cf. note 3.6.3)

(1)-Les prêts à court terme et les comptes rattachés se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
Encours non échus	116 396	97 910
Avance sur dépôt à terme	638	305
Intérêts et Commissions impayés	54	45
Principal impayé	4 107	7 534
Intérêts et commissions perçus d'avance	-727	-780
Intérêts et commissions à recevoir	14	14
Total	120 482	105 028

(2)- Les prêts à moyen et long termes et comptes rattachés se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
Encours non échu	366 223	362 404
Principal échu	658	523
Intérêts et commissions échus	158	300
Principal impayé	20 473	13 634
Intérêts et commissions impayés	4 820	2 543
Intérêts à recevoir	3 966	5 401
Avance en comptes courants	187	187
Intérêts perçus d'avance	-2 048	-2 593
Frais de protêt	0	10
Total	394 437	382 409

(3)-Les engagements sous forme de leasing se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
Encours	28 299	23 966
Principal impayé	271	613
Intérêts impayés	28	53
Intérêts courus	72	83
Autres créances	62	128
Total	28 732	24 843

La répartition des engagements entre actifs classés et actifs non classés se présente comme suit :

Nature de l'engagement	Actifs non classés		Actifs classés		Total	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Concours MLT	318 151	315 663	76 286	66 746	394 437	382 409
Concours CT	109 096	96 610	11 386	8 418	120 482	105 028
Leasing	27 207	24 199	1 525	644	28 732	24 843
Comptes courants débiteurs	23 859	25 681	5 607	5 254	29 466	30 935
TOTAL Brut	478 313	462 153	94 804	81 062	573 117	543 215
Valeurs en recouvrement					-916	1 402
TOTAL Brut					572 201	544 617

Le total des engagements sur la clientèle se répartit par secteur d'activité comme suit :

Nature de l'engagement	Entreprises				Particuliers	Valeurs en	
	Agriculture	Industrie	Services	Tourisme		recouvrement	TOTAL
Concours MLT	11 802	89 224	82 202	99 930	111 279		394 437
Concours CT	1 934	39 672	77 671	94	1 111		120 482
Leasing	101	8 009	20 146	476	0		28 732
Comptes courants débiteurs	907	7 091	18 203	545	2 720		29 466
Valeurs en recouvrement						-916	-916
TOTAL BRUT	14 744	143 966	198 222	101 045	115 110	-916	572 201

Note 4 : Portefeuille-titres d'investissement

L'évolution du poste titres de participation se présente comme suit :

Libelles	31/12/2013	31/12/2012
Titres cotés	7 288	7 288
Titres non cotés	17 992	21 761
Fonds gérés BTE SICAR	24 104	22 307
Titres de Placement	20 359	10 708
Créances rattachées	2 110	1 842
TOTAL Brut	71 853	63 906
Provisions	2 970	2 166
TOTAL Net	68 883	61 740

Note 5 : Valeurs Immobilisées

L'évolution du poste valeurs immobilisées se présente comme suit :

Libellé	Valeur Brute 2012	Acquisitions-cessions	Valeur Brute 2013	Amortissements 2012	Dotations/ Reprises	Valeur Nette 2013
Terrain	4 002	0	4 002	0	0	4 002
Constructions	5 253	0	5 253	1 195	130	3 928
Mobilier & Matériel de Bureaux	1 152	114	1 266	646	138	482
Matériel Informatique	3 540	941	4 481	2 098	504	1 879
Matériel de Transport	335	0	335	280	32	23
A, A & Installations	6 286	1 057	7 343	2 728	652	3 963
Total	20 568	2 112	22 680	6 947	1 456	14 277

Note 6 : Autres postes d'actif

Au 31 décembre 2013, les autres postes d'actif ont évolué comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
Personnel	434	383
Comité d'entreprise	3 074	2 500
Etat et collectivités locales	1 110	1 458
Autres débiteurs	9	1 798
Créances prises en charge par l'Etat	5 068	5 318
Total	9 695	11 457

4.2 Passifs

Note 7 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires & financiers

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libelles	31/12/2013	31/12/2012
Emprunts et refinancement en devises BCT	18 000	38 000
Emprunts et refinancement en devises du marché interbancaire	2 226	409
Emprunts et refinancement en dinars du marché interbancaire	11 000	13 000
Avoirs des correspondants étrangers	334	131
Créances rattachées	130	123
Dépôts des établissements financiers spécialisés	760	374
TOTAL	32 450	52 037

Note 8 : Dépôts et avoirs de la clientèle

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
Dépôts à terme en dinars	78 027	37 290
Dépôts à terme en devises	7 626	33 974
Comptes courants personnes physiques	18 462	14 832
Comptes courants personnes morales	45 092	46 342
Comptes d'épargne	32 699	30 203
Comptes professionnels en devises	3 890	7 978
Dépôts en dinars convertibles	1 942	5 335
Certificats de dépôt	52 500	57 000
Comptes prestataires de service en devises	429	283
Comptes négoce international	33	272
Personnes non résidentes	184 354	89 699
Autres sommes dues à la clientèle	64 386	18 464
TOTAL	489 440	341 672

Note 9 : Emprunts et ressources spéciales

Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
Encours emprunts extérieurs	28 207	33 933
Frais financiers/Emprunts extérieurs	602	1 090
Encours Emprunts obligataires	115 750	126 000
Frais financiers/Emprunts obligataires	3 700	3 357
Total	148 259	164 380

Les emprunts extérieurs ont évolué comme suit :

Libellé	Encours 31/12/2013	Encours 31/12/2012
Ligne Capital Risque	65	65
Banque Européenne d'Investissement 2	4 392	5 356
Ligne Bird 34.8 M€	2 467	-
Ligne Italienne Partenariat (63 M)	58	80
Banque Africaine de Développement 4	19 335	25 779
Ligne Italienne 60 milliards de liras	47	95
Ligne PME/EMIT	1 843	2 558
TOTAL	28 207	33 933

Note 10 : Autres passifs

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
Organismes sociaux	1 204	953
Personnel	3 294	2 584
Etat et collectivités locales	1 027	700
Autres créditeurs	4 518	2 002
Valeurs exigibles après encaissement (1)	2 854	3 435
Total	12 897	9 674

(1) les valeurs exigibles après encaissement présentent le solde net entre les valeurs remises par les clients pour encaissement et les valeurs exigibles après encaissement.

4.3. Capitaux propres

Note 11 : Capitaux propres

	Capital social	Actions propres	Réserves légales	Réserves à régime spécial	Fonds social	Réserves pour risques bancaires	Autres réserves	Dividendes ADP rachetés	Modifications comptables	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	TOTAL
Soldes au 31/12/2012 publiés	90 000	-840	7 104	22 344	3 392	6 867	12 800	668		491	2 430	145 256
Modifications comptables (*)									-5 680		-1 057	-6 737
Soldes au 31/12/2012 retraités	90 000	-840	7 104	22 344	3 392	6 867	12 800	668	-5 680	491	1 373	138 519
Affectation réserves légales			146								-146	-
Affectation réserves à régime spécial												-
Opérations/fonds social					179						-400	-221
Distributions bénéfiques											-1 716	-1 716
Distributions bénéfiques ADP rachetées											-83	-83
Résultats reportés										-315	315	-
Affectation autres réserves							-2 000				2 000	-
réserves pour réinvestissements exonérés							2 400				-2 400	-
Effet des modifications comptables									-1 057		1 057	-
Résultats de l'exercice 2013											2 270	2 270
Soldes au 31/12/2013	90 000	-840	7 250	22 344	3 571	6 867	13 200	668	-6 737	176	2 270	138 769

(*) Modifications comptables conformément à la circulaire n°2013-21 (Cf. note 3.6.3)

Les mouvements sur le fond social au titre de 2013 se détaillent comme suit:

Libelles	Montant
Solde au 01/01/2013	3 392
Intérêts	94
Affectation du résultat de 2012	400
Autres opérations	-315
TOTAL Net	3 571

4.4 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 12 : Cautions, Avals et autres garanties données

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
Cautions en faveur de la clientèle	47 902	54 255
Valeur résiduelle et acceptation à payer Leasing	158	474
Cautions en faveur des établissements bancaires	6 451	7 810
Total	54 511	62 539

Note 13 : Engagements de financement reçus

Au 31 décembre 2013, les engagements de financement reçus s'élèvent à 5.282 mille dinars.

Note 14 : Garanties reçues

Les garanties reçues sous forme d'hypothèques ou de nantissement s'élèvent à 349.301 mille dinars.

4.5 ETAT DE RESULTAT

Note 15 : Intérêts et revenus assimilés

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
Opérations de trésorerie et Interbancaire	474	544
Intérêts sur les prêts	31 187	29 618
Revenus Leasing	2 105	1 579
Commissions sur engagements	190	145
Commissions sur avals et cautions	67	86
Total	34 023	31 972

Note 16 : Revenus du portefeuille d'investissement

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
Dividendes	737	708
Revenus portefeuille Titres	1 823	1 090
Plus-values sur Titres	284	13
Total	2 844	1 811

Note 17 : Intérêts encourus et charges assimilées

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
Opérations de trésorerie et Interbancaire	1 715	3 415
Intérêts sur Emprunts extérieurs	1 271	1 518
Commissions sur Emprunts extérieurs	500	645
Charges sur Emprunts obligataires	7 074	6 565
Intérêts sur dépôts	8 883	4 747
Total	19 443	16 890

Note 18 : Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan & passif

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
Reprise des provisions sur prêts	2 435	2 263
Pertes courues sur Intérêts	-620	-25
Dotations aux provisions Intérêts	0	-621
Dotations aux provisions individuelles (*)	-8 814	-8 682
Dotations aux provisions collectives	-320	-113
Dotations aux provisions hors bilan	-419	-163
Pertes courus sur principal prêts	33	-33
Total	-7 705	-7 374

(*) Les données comparatives ont été retraitées suite aux modifications comptables (cf. note 3.6.3)

Note 19 : Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Cette rubrique se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
Dotations aux provisions sur titres	-804	-313
Pertes courues sur titres	-19	-9
Moins-value dépréciation titres BTA	-19	-27
Amortissement primes d'acquisition BTA	-19	-31
Total	-861	-380

Note 20 : Charges du personnel

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
Traitements et salaires	8 297	7 828
Avantages complémentaires	503	441
Charges sociales	1 939	1 631
Autres charges du personnel	101	160
Congés payés	62	240
Total	10 902	10 300

Note 21 : Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre de l'exercice 2013 se présentent comme suit :

Libelles	31/12/2013	31/12/2012
Résultat net (*)	2 270	1 373
Parts attribuables aux ADP	-1 800	-1 800
Résultat net attribuable aux actions ordinaires	470	-427
Nombre moyen d'actions ordinaires	3 500 000	3 500 000
Résultat par action (en DT) (*)	0,134	-0,122

(*) Les données comparatives ont été retraitées suite aux modifications comptables (cf. note 3.6.3)

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

4.6 ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**Note 22 : Liquidités et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 décembre 2013 un solde de 185 672 mille dinars contre 63 893 mille dinars au 31 décembre 2012 :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
Caisse agences dinars	1 874	2 372
Caisse agences devises	1 427	1 258
Banque Centrale de Tunisie en dinars	5 184	1 016
Banque Centrale de Tunisie en devises	8 903	2 166
Prêts au jour le jour et à terme aux banques	2 000	3 000
Prêts en devises BCT	25 672	46 648
Prêts interbancaires en devises	5 199	9 827
Avoirs chez les correspondants locaux	59	59
Avoirs chez les correspondants étrangers	155 580	35 957
Emprunts et refinancement en devises du marché interbancaire	-20 226	-38 410
Total	185 672	63 893

Note 23 : Transactions avec les parties liées

Les transactions avec les parties liées ayant des effets sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2013 se présentent comme suit :

- 1- Courant l'exercice 2013, la BTE a perçu auprès de la BTE SICAR (société dans laquelle la Banque détient 75% du capital) des dividendes pour un montant de 203 KDT.
- 2- La BTE a confié à la BTE SICAR, filiale de la banque, divers montants sous forme de fonds gérés. Ces montants ont totalisé jusqu'au 31 décembre 2013 la somme de 21.854 KDT. En contre partie de ces fonds gérés, la BTE a perçu en 2013 des intérêts de placements pour un montant de 505 KDT ainsi que des plus-values sur rétrocession pour un montant de 146 KDT. Par ailleurs, la banque a versé à la BTE SICAR une commission de gestion de l'ordre de 293 KDT.
- 3- Courant l'exercice 2013, la BTE a perçu auprès de la société d'investissement à capital variable : Tuniso Emiratie SICAV des dividendes pour un montant de 45 KDT.
- 4- En date du 31 Janvier 2007, La BTE et la TES ont conclu une convention de dépositaire au terme de laquelle la BTE assure la mission de dépositaire des titres et des fonds appartenant à cette SICAV. En contre partie de ses services, la BTE perçoit une rémunération de 1 KDT HTVA qui sera réglé à terme échu.

Par ailleurs, cette convention a fait l'objet d'un avenant en date du 05 Janvier 2009 ayant modifié la rémunération à percevoir par la banque. En effet, la rémunération du dépositaire a été portée à 5 KDT TTC qui sera réglé par la TES annuellement et à terme échu.

Cet avenant a été autorisé par le Conseil d'Administration réuni le 16 Décembre 2009.

- 5- En date du 06/01/2010, la BTE et la TES ont conclu une convention de distribution. En contre partie de cette prestation de service, la BTE perçoit de la TES une commission de distribution de 0.4% toutes taxes comprises par an calculée sur la base de l'actif net de la TES. Le calcul de ces frais se fera au jour le jour et viendra en déduction de l'actif net de la SICAV. Cette commission sera réglée et servie trimestriellement par la TES à terme échu sur présentation de facture.
Les commissions perçues par la BTE à ce titre se sont élevées au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2013 à 231 KDT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'administration réuni le 16 décembre 2009.

- 6- Une convention de location portant sur un bureau de 30 m² situé dans les locaux de la banque a été signée entre la BTE et la TES. Le loyer annuel est de 1,5 KDT. Cette location est consentie et acceptée pour une durée de trois ans commençant le 1^{er} Novembre 2006 et renouvelable par tacite reconduction.
- 7- La TES SICAV bénéficie de conditions préférentielles de rémunération de son compte courant créditeur. Les agios créditeurs résultant de ces conditions sont récapitulés dans le tableau suivant :

En DT					
Échelle d'intérêts	Taux de rémunération	Intérêts	Frais de tenue de compte	Retenue à la source	Solde des agios
1er trimestre 2013	TMM	7 964	0	1 593	6 371
2ème trimestre 2013	TMM	6 344	0	1 269	5 062
3ème trimestre 2013	TMM	6 635	0	1 327	5 308
4ème trimestre 2013	TMM	4 038	0	807	3 230
Total		24 981	0	4 996	19 971

- 8- La BTE a signé en 2004 avec la Société « Jerba Aghir », dans laquelle elle détient 43,62% du capital, un protocole d'accord portant mise en place d'un nouvel échéancier pour le remboursement des échéances impayées d'un montant global de 1 451 KDT et relatives à l'emprunt obligataire de 3 250 KDT avalisé par la BTE. L'échéancier s'étend du 01-03-2005 au 01-12-2013. Il ressort de cet échéancier un taux d'intérêt annuel égal au taux moyen mensuel du marché monétaire majoré de 3%.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 avril 2004.

Au 31/12/2013, les engagements de la société Jerba Aghir se détaillent comme suit :

Engagement	Montant
Encours MLT	130
Principal impayé MLT	1 836
Intérêts et commissions impayés	288
Total	2 254

- 9- La BTE a signé en novembre 2004 avec « la Société Nouvelle des Villages de Vacances – SNVV », dans laquelle elle détient 87,43% du capital, un protocole d'accord modifiant le taux d'intérêt relatif à l'échéancier de rééchelonnement signé en septembre 2003 et portant sur des échéances en principal dues par cette dernière au titre des crédits qu'elle a obtenus auprès de la BTE pour 4 481 KDT. Le taux d'intérêt annuel a été porté de 6,75% au taux moyen mensuel du marché monétaire majoré de 2,2%. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 avril 2004.

Au cours de l'exercice 2009, La BTE a signé avec « la Société Nouvelle des Villages de Vacances – SNVV, un contrat de crédit d'un montant de deux millions de dinars portant intérêt égal au taux du TMM majoré de 1,5% ; ce crédit est remboursable sur sept années dont deux années de grâce.

Au 31/12/2013, les engagements de la Société Nouvelle des Villages de Vacances – SNVV se détaillent comme suit :

Engagement	Montant
Encours Prêts MLT	1 375
Principal impayé	4 131
Intérêts & commissions impayés	265
Intérêts à recevoir	65
Intérêts perçus d'avance	-4
Total	5 832

- 10- La BTE a confié en 2003 à la société «Rapid Recouvrement», dans laquelle elle détient 99,73% de capital, un mandat de recouvrement pour son compte portant sur certaines créances. En rémunération de ses services, le mandataire percevra une commission calculée selon le barème annexé à la convention conclue entre les deux parties. Cette convention a été autorisée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 avril 2004.

Par ailleurs, il y a lieu de signaler qu'au 31 Décembre 2013, un montant de 1 494 KDT figure au niveau de l'actif du bilan de la BTE. Ce montant correspond à des dividendes à recevoir.

- 11- La rémunération de la Directrice Générale est fixée par arrêté du ministre des finances en date du 15 Décembre 2010. Elle englobe outre le salaire et les indemnités la mise à disposition d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais d'utilité. Cette rémunération s'est élevée au titre de l'exercice 2013 à un montant brut de 84 KDT et 13 KDT de charges patronales.
- 12- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence fixés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 Juin 2013. Ces jetons de présence se sont élevés pour l'exercice 2013 à un montant brut de 45 KDT. En outre, les administrateurs siégeant au niveau du comité permanent d'audit interne, du comité des risques et du comité exécutif du crédit, ont bénéficié de rémunérations brutes au titre de l'exercice 2013 de 86 KDT.

**RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

*Mesdames, Messieurs les Actionnaires
De la Banque de Tunisie et des Emirats*

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 27 Juin 2012, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur l'audit des états financiers de la Banque de Tunisie et des Emirats « BTE » pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 821.815 KDT et un bénéfice net de 2.270 KDT, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi, la réglementation en vigueur et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Banque de Tunisie et des Emirats, comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2013, ainsi que l'état des engagements hors bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la banque est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la Banque de Tunisie et des Emirats au 31 décembre 2013 ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers n° 3.6.3 « Modifications comptables » décrivant, qu'en application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 décembre 2013, la banque a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales prévues par ladite circulaire.

En application des dispositions de cette circulaire, les provisions additionnelles sur les actifs classés 4 dont l'ancienneté est supérieure ou égale à 3 ans à fin 2012 sont imputées sur les capitaux propres d'ouverture de la banque au titre de l'exercice 2013.

Cette nouvelle obligation a été qualifiée comme un changement de méthode comptable et appliquée d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2012 ont été retraitées en proforma pour les besoins de la comparabilité.

Ainsi, au 31/12/2013, les provisions additionnelles constituées conformément à la nouvelle circulaire totalisent un montant de 10.317 KDT dont 6.737 KDT imputés sur les capitaux propres d'ouverture. L'effet net de ladite méthode sur l'exercice 2013 s'est traduit par la constatation d'une dotation aux provisions de 3.580 KDT.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, de remarques particulières.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle que exprimée ci-dessus.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret N° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Banque avec la réglementation en vigueur.

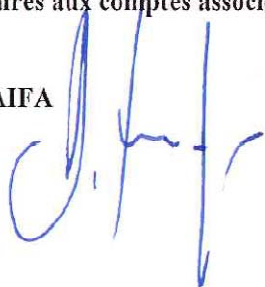
Tunis, le 15 mai 2014

Les Commissaires aux Comptes

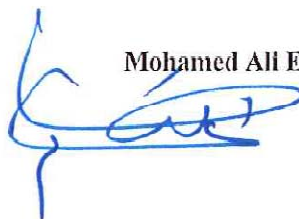
Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F

ECC MAZARS

Ahmed BELAIFA



Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF



**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013**

*Mesdames, Messieurs les Actionnaires
de la Banque de Tunisie et des Emirats BTE*

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre banque et en application des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 relative aux établissements de crédit telle que modifiée et complétée par la loi n° 2006-19 du 2 mai 2006, l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre conseil d'administration nous a tenus informés de l'opération suivante :

La BTE a confié à la BTE SICAR (société dans laquelle la Banque détient 75% du capital), la gestion sous forme des fonds à capital risque, d'un montant de 2.400 KDT. Ce fond géré servira au moins à hauteur de 75% à la souscription des actions ou parts sociales émises par les entreprises implantées dans des zones de développement prévues par les articles 23 et 34 du code des incitations aux investissements.

Les concours du fonds géré seront octroyés aux projets sélectionnés par la BTE SICAR d'un commun accord avec la banque. Pour les ressources non affectées en participation et/ou en placement sur le marché financier, la BTE SICAR devra les utiliser dans des emplois sûrs aux conditions de marché.

En vertu de cette convention, la BTE SICAR perçoit une commission de gestion de 1,5% du montant de ces fonds et une commission égale à 20% des plus-values des participations.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration réuni le 17 décembre 2013.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

Nous vous informons que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :

1- La BTE a confié à la BTE SICAR, filiale de la banque, divers montants sous forme de fonds gérés. Ces montants ont totalisé jusqu'au 31 décembre 2013 la somme de 21.854 KDT.

En contre partie de ces fonds gérés, la BTE a perçu en 2013 des intérêts de placements pour un montant de 505 KDT ainsi que des plus-values sur rétrocession pour un montant de 146 KDT. Par ailleurs, la banque a versé à la BTE SICAR une commission de gestion de l'ordre de 293 KDT.

2- En date du 31 Janvier 2007, La BTE et la Tuniso Emiratie SICAV TES ont conclu une convention de dépositaire au terme de laquelle la BTE assure la mission de dépositaire des titres et des fonds appartenant à cette SICAV. En contre partie de ses services, la BTE perçoit une rémunération de 1 KDT HTVA qui sera réglé à terme échu.

Par ailleurs, cette convention a fait l'objet d'un avenant en date du 05 Janvier 2009 ayant modifié la rémunération à percevoir par la banque. En effet, la rémunération du dépositaire a été portée à 5 KDT TTC qui sera réglé par la TES annuellement et à terme échu.

Cet avenant a été autorisé par le Conseil d'Administration réuni le 16 Décembre 2009.

3- En date du 06/01/2010, la BTE et la TES ont conclu une convention de distribution. En contre partie de cette prestation de service, la BTE perçoit de la TES une commission de distribution de 0.4% toutes taxes comprises par an calculée sur la base de l'actif net de la TES. Le calcul de ces frais se fera au jour le jour et viendra en déduction de l'actif net de la SICAV. Cette commission sera réglée et servie trimestriellement par la TES à terme échu sur présentation de facture.

Les commissions perçues par la BTE à ce titre se sont élevées au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2013 à 231 KDT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'administration réuni le 16 décembre 2009.

4- Une convention de location portant sur un bureau de 30m² situé dans les locaux de la banque a été signée entre la BTE et la TES. Le loyer annuel a été fixé à 1,5 KDT. Cette location est consentie et acceptée pour une durée de trois ans commençant le 1^{er} Novembre 2006 et renouvelable par tacite reconduction.

5- La TES bénéficie de conditions préférentielles de rémunération de son compte courant créditeur.

Les agios créditeurs résultant de ces conditions sont récapitulés dans le tableau suivant :

En DT					
Échelle d'intérêts	Taux de rémunération	Intérêts	Frais de tenue de compte	Retenue à la source	Solde des agios
1er trimestre 2013	TMM	7 964	-	1 593	6 371
2ème trimestre 2013	TMM	6 344	-	1 269	5 062
3ème trimestre 2013	TMM	6 635	-	1 327	5 308
4ème trimestre 2013	TMM	4 038	-	807	3 230
Total		24 981	-	4 996	19 971

6- La BTE a signé en 2004 avec la Société « Jerba Aghir», dans laquelle elle détient 43,62% du capital, un protocole d'accord portant mise en place d'un nouvel échéancier pour le remboursement des échéances impayées d'un montant global de 1 451 KDT et relatives à l'emprunt obligataire de 3 250 KDT avalisé par la BTE. L'échéancier s'étend du 01-03-2005 au 01-12-2013. Il ressort de cet échéancier un taux d'intérêt annuel égal au taux moyen mensuel du marché monétaire majoré de 3%. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 avril 2004.

7- La BTE a signé en novembre 2004 avec « la Société Nouvelle des Villages de Vacances – SNVV», dans laquelle elle détient 87,43% du capital, un protocole d'accord modifiant le taux d'intérêt relatif à l'échéancier de rééchelonnement signé en septembre 2003 et portant sur des échéances en principal dues par cette dernière au titre des crédits qu'elle a obtenu auprès de la BTE pour 4 481 KDT. Le taux d'intérêt annuel a été porté de 6,75% au taux moyen mensuel du marché monétaire majoré de 2,2%. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 avril 2004.

Au cours de l'exercice 2009, La BTE a signé avec « la Société Nouvelle des Villages de Vacances – SNVV, un contrat de crédit d'un montant de deux millions de dinars portant intérêt égal au taux du TMM majoré de 1,5% ; ce crédit est remboursable sur sept années dont deux années de grâce.

C. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II 5 du code des sociétés commerciales se présentent comme suit :

- La rémunération de la Directrice Générale est fixée par arrêté du ministre des finances en date du 15 Décembre 2010. Elle englobe outre le salaire et les indemnités la mise à disposition d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais d'utilité. Cette rémunération s'est élevée au titre de l'exercice 2013 à un montant brut de 84 KDT et 13 KDT de charges patronales.
- Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence fixés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 Juin 2013. Ces jetons de présence se sont élevés pour l'exercice 2013 à un montant brut de 45 KDT. En outre, les administrateurs siégeant au niveau du comité permanent d'audit interne, du comité des risques et du comité exécutif du crédit, ont bénéficié de rémunérations brutes au titre de l'exercice 2013 de 86 KDT.

Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi

n°2001-65 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée et complétée par la loi n°2006-19 du 2 Mai 2006, de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

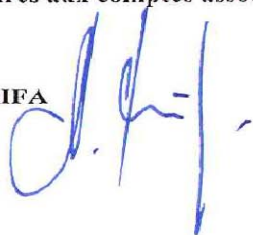
Tunis, le 15 mai 2014

Les Commissaires aux Comptes


Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F

ECC MAZARS

Ahmed BELAIFA



Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF



AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

AMEN BANK

Siège social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

L'Amen Bank publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2013 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date 19 juin 2014. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes Mr Nouredine HAJJI et Mr Fayçal DERBEL.

Désignation	Notes	31-déc		
		2013	2012 Retraité (*)	2012 Publié
AC1 Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	(1-1)	318 462	349 685	349 685
AC2 Créances sur les établissements bancaires et financiers	(1-2)	228 787	267 217	267 217
AC3 Créances sur la clientèle	(1-3)	5 487 233	4 847 315 (*)	4 923 727
AC4 Portefeuille titres commercial	(1-4)	437 517	364 599	364 599
AC5 Portefeuille d'Investissement	(1-5)	377 137	339 645	339 645
Titres mis en équivalence	(1-5)	172 268	164 336	164 336
AC6 Valeurs immobilisées	(1-6)	111 836	108 101	108 101
AC7 Autres actifs	(1-7)	119 961	119 808 (*)	108 987
TOTAL ACTIFS		7 253 201	6 560 706	6 626 297
PA1 Banque Centrale	(2-1)	490 082	552 593	552 593
PA2 Dépôts et avoirs des établissements bancaires et Financiers	(2-2)	166 556	214 871	214 871
PA3 Dépôts de la clientèle	(2-3)	4 864 091	4 390 969	4 390 969
PA4 Emprunts et Ressources spéciales	(2-4)	881 100	715 115	715 115
PA5 Autres passifs	(2-5)	194 903	188 921 (*)	188 561
TOTAL PASSIFS		6 596 732	6 062 469	6 062 109
INTERETS MINORITAIRES	(3)	41 907	41 550	41 550
CP1 Capital		122 220	100 000	100 000
CP2 Réserves	(**)	386 067	303 052	358 871
CP4 Autres capitaux propres		-	-	-
CP5 Résultats reportés		-	2	2
CP6 Résultat de l'exercice		106 275	53 633 (*)	63 765
TOTAL CAPITAUX PROPRES	(4)	614 562	456 687	522 638
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		7 253 201	6 560 706	6 626 297

(*) Les chiffres de 2012 ont été retraités pour les besoins de comparabilité.

(**) Chiffre retraité pour les besoins de comparabilité (Cf. Note II-5-3)

État des engagements Hors Bilan consolidé
Arrêté au 31.12.2013
(Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

Désignation	Notes	31-déc	
		2013	2012
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>			
HB 01- Cautions, Avals et autres garanties données	(5-1)	646 178	792 780
HB 02- Crédits documentaires	(5-2)	265 907	239 583
HB 03- Actifs donnés en garantie	(5-3)	490 000	542 000
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		1 402 085	1 574 363
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>			
	(5-4)		
HB 04- Engagements de financement donnés		177 782	162 891
HB 05- Engagements sur titres		3 518	3 032
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		181 300	165 923
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>			
HB 06- Engagements de financement reçus	(5-5)	1 582	2 057
HB 07- Garanties reçues	(5-6)	1 128 408	1 027 660

État de résultat consolidé
Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2013
(Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

Désignation	Notes	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre		
		2013	2012 Retraité	2012 Publié
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		507 537	396 304	397 023
PR1	Intérêts et revenus assimilés (6-1)	395 946	303 463 (*)	303 730
PR2	Commissions perçues (6-2)	58 629	52 039 (*)	51 772
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières (6-3)	38 603	27 734 (*)	27 157
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement (6-4)	14 359	13 068 (*)	14 364
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		261 177	199 401	199 401
CH1	Intérêts encourus et charges assimilées (6-5)	256 683	195 077	195 077
CH2	Commissions encourues	4 494	4 324	4 324
PRODUIT NET BANCAIRE		246 360	196 903	197 622
PR5/CH4	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif (6-6)	(62 961)	(71 597) (*)	(59 858)
PR6/CH5	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement (6-7)	1 203	482 (*)	(237)
PR7	Autres produits d'exploitation	1 920	2 165	2 165
CH6	Frais de personnel (6-8)	(63 035)	(56 430)	(56 430)
CH7	Charges générales d'exploitation (6-8)	(15 745)	(14 946)	(14 946)
CH8	Dotations aux amortissements (6-8)	(5 638)	(5 126)	(5 126)
RESULTAT D'EXPLOITATION		102 104	51 451	63 190
Quote-part dans le résultat des entreprises mises en équivalence		12 739	10 952	10 952
PR8/CH9	Solde en gain \ pertes provenant des autres éléments ordinaires (6-9)	(558)	(810)	(810)
CH11	Impôt sur les sociétés (6-10)	(8 751)	(7 476) (*)	(9 083)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		105 534	54 117 (*)	64 249
Solde en gain \ perte provenant des éléments extraordinaires		-	-	-
Part de résultat revenant aux minoritaires		(741)	484	484
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		106 275	53 633 (*)	63 765
Effet des modifications comptables (**)		(65 951)	(55 819)	-
RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		40 324	(2 186) (*)	63 765
RESULTAT DE BASE PAR ACTION (en dinars)		4,551	2,682	3,188
RESULTAT DILUE PAR ACTION (en dinars)		4,551	2,682	3,188

(*) Les chiffres de 2012 ont été retraités pour les besoins de comparabilité.

(**) Chiffre retraité pour les besoins de comparabilité (Cf. Note II-5-3)

État de flux de trésorerie consolidé
Période allant du 1er janvier au 31 décembre 2013
(Unités en milliers de Dinars Tunisiens)

Désignation	Notes	31-déc	
		2013	2012
<u>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</u>	(7-1)		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (Hors revenus portefeuille d'investissement)		462 035	359 409
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(277 943)	(199 141)
Dépôts / Retraits des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		(22 455)	3 663
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(682 736)	(700 570)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle		674 195	681 456
Titres de placements		(214 775)	(41 255)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(61 505)	(52 432)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(2 404)	79 433
Impôt sur le bénéfice		(9 448)	(8 553)
<u>FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</u>		(135 036)	122 010
<u>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</u>	(7-2)		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		25 582	18 165
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement		(21 640)	(123 265)
Acquisition / cessions sur immobilisations		(9 457)	(5 039)
<u>FLUX DE TRÉSORERIE NET AFFECTES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</u>		(5 515)	(110 139)
<u>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</u>	(7-3)		
Émission d'actions		75 349	35 000
Émission provenant des fonds gérés		2 940	-
Émission d'emprunts		46 592	42 898
Remboursement d'emprunts		(66 540)	(23 269)
Augmentation / diminution ressources spéciales		137 299	122 141
Dividendes versés		(17 432)	(14 883)
Mouvement sur fond social et de retraite		(60)	28
<u>FLUX DE TRÉSORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</u>		178 148	161 915
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		37 597	173 786
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	(7-4)	(208 398)	(382 184)
<u>LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS EN FIN DE PERIODE</u>		(170 801)	(208 398)

I. NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

ANNUELS ARRETES AU 31/12/2013

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du Groupe AMEN BANK sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie édictés notamment par :

- le cadre conceptuel du système comptable des entreprises;
- la norme comptable générale n° 01;
- les normes techniques (NCT 02 à NCT 20);
- les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25);
- les normes comptables relatives aux OPCVM;
- les normes comptables de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) ; et
- les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

2. DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2013.

Quand les états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont établis à des dates de clôtures différentes, des ajustements sont effectués pour prendre en compte les effets de transactions et autres événements importants qui se sont produits entre ces dates et la date des états financiers de la mère.

3. BASES DE MESURE

Les états financiers du Groupe AMEN BANK sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

4. PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation du Groupe AMEN BANK comprend:

- La société mère : AMEN BANK
- Les filiales : les sociétés sur lesquelles AMEN BANK exerce un contrôle exclusif; et
- Les entreprises associées : les sociétés sur lesquelles AMEN BANK exerce une influence notable.

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes :

4.1 L'intégration globale

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat. Cette méthode est appliquée aux entreprises du secteur financier où à des fins de recouvrement des créances contrôlées de manière exclusive par AMEN BANK.

4.2 La mise en équivalence

Selon cette méthode la participation est initialement enregistrée au coût d'acquisition et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans l'actif net de la société consolidée.

Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe AMEN BANK :

Société	Nature	Technique de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	pays de Résidence
AMEN BANK	Société mère	IG	100,00%	100,00%	Tunisie
LE RECOUVREMENT	Filiale	IG	99,88%	99,88%	Tunisie
SICAR AMEN	Filiale	IG	88,20%	88,20%	Tunisie
SOGEREC	Filiale	IG	63,86%	52,48%	Tunisie

AMEN CAPITAL	Filiale	IG	60,00%	61,85%	Tunisie
AMEN PROJECT	Filiale	IG	53,01%	53,01%	Tunisie
AMEN FINANCE COMPANY "AFC"	Filiale	IG	30,00%	33,25%	Tunisie
AMEN CORPORATE FINANCE SARL	Filiale	IG	99,90%	61,78%	Tunisie
MAGHREB LEASING ALGERIE	Entreprise associée	M E	42,61%	52,35%	Algérie
EL KHIR	Entreprise associée	M E	37,69%	34,08%	Tunisie
AMEN INVEST	Entreprise associée	M E	36,90%	36,90%	Tunisie
TUNISIE LEASING	Entreprise associée	M E	32,48%	32,48%	Tunisie
ENNAKL	Entreprise associée	M E	32,69%	17,54%	Tunisie
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	Entreprise associée	M E	30,00%	38,12%	Tunisie
CLINIQUE EL AMEN NABEUL	Entreprise associée	M E	30,00%	30,12%	Tunisie
CLINIQUE EL AMEN BIZERTE	Entreprise associée	M E	30,00%	30,00%	Tunisie
EL IMRANE	Entreprise associée	M E	30,00%	30,00%	Tunisie
TUNISYS	Entreprise associée	M E	29,85%	29,85%	Tunisie
EL KAWARIS	Entreprise associée	M E	29,66%	29,52%	Tunisie
TUNINVEST INNOVATION SICAR	Entreprise associée	M E	27,27%	36,13%	Tunisie
HAYETT	Entreprise associée	M E	25,00%	25,00%	Tunisie
AMEN SANTE	Entreprise associée	M E	23,24%	20,29%	Tunisie
SICAV AMEN	Entreprise associée	M E	0,09%	0,09%	Tunisie
SUNAGRI	Entreprise associée	M E	27,00%	29,27%	Tunisie
AMEN PREMIERE	Entreprise associée	M E	0,03%	0,03%	Tunisie

IG : Intégration globale

ME : Mise en équivalence

Il est à noter que le groupe AMEN BANK n'inclut pas des co-entreprises.

La société AMEN FINANCE COMPANY a été intégrée en tant que filiale du groupe AMEN BANK et ce conformément aux dispositions de la norme comptable NC 35 qui stipule dans son § 10 alinéa b que le contrôle existe également lorsque la mère, détenant la moitié ou moins de la moitié des droits de vote d'une entreprise dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise en vertu des statuts ou d'un contrat.

Le périmètre de consolidation a été marqué en 2013 par l'entrée des sociétés suivantes:

- AMEN CORPORATE FINANCE SARL;
- CLINIQUE EL AMEN BIZERTE;
- SUNAGRI

Et par la sortie des suivantes :

- HOPITAL PRIVE EL AMEN;
- CLINIQUE EL AMEN GAFSA;
- CLINIQUE EL AMEN BEJA ;

L'effet de la sortie de ces trois sociétés du périmètre de consolidation du groupe AMEN BANK, se détail comme suit :

Société	Impact sur les capitaux propres consolidés au 31/12/2013		
	Réserves consolidés	Résultat consolidés	Capitaux propres consolidés
HOPITAL PRIVE EL AMEN	0	134	134
CLINIQUE EL AMEN GAFSA;	(254)	(181)	(435)
CLINIQUE EL AMEN BEJA	0	(476)	(476)

5. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

5.1 Créances à la clientèle

5.1.1 Règles de présentation des créances à la clientèle

Les crédits de gestion à court terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales déductions faites des intérêts décomptés d'avance et non encore échus.

Les crédits à moyen et long terme sont présentés au bilan pour leurs valeurs nominales augmentées des intérêts courus et non échus.

Les crédits à moyen terme utilisés progressivement par tranche sont comptabilisés à l'actif du bilan pour leur valeur débloquée.

Les agios réservés et provisions sur créances à la clientèle sont présentés au niveau des postes d'actif correspondants de manière soustractive.

5.1.2 Classification et évaluation des créances

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les classes de risque de la manière suivante:

Actifs courants :

Actifs dont le recouvrement est assuré concernant les entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financier compatible avec leurs activités et leurs capacités réelles de remboursement.

Actifs classés :

Classe B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier

Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

Classe B2 : Actifs incertains

Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés, et qui, aux caractéristiques propres à la classe 1 s'ajoute l'une au moins de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec le volume d'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information ;
- des problèmes de gestion et des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement en principal ou en intérêts entre 90 et 180 jours.

Classe B3 : Actifs préoccupants

Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

Classe B4 : Actifs compromis

Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

Le taux de provisionnement retenu par Amen Bank correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, appliqué au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Pour les engagements supérieurs à 15 KDT, les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables. Les taux de provision par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants:

- Actifs incertains 20% ;
- Actifs préoccupants 50% ;
- Actifs compromis 100%.

Pour les engagements inférieurs à 15 KDT, la banque détermine la provision requise en appliquant le taux de provision moyen des engagements de plus de 15 KDT aux encours hors les crédits de présalaire et CREDIM (crédit habitat aux particuliers) et ce compte tenu de la qualité de ces risques et des perspectives de recouvrement.

Les garanties prises en compte par la banque se détaillent comme suit :

- Les dépôts affectés auprès d'Amen Bank (bons de caisse, comptes à terme, comptes épargne,...) ;
- Les garanties reçues de l'État Tunisien ;
- Les garanties reçues des banques et assurances ;
- Les garanties reçues du FNG (Fonds national de garantie) et la SOTUGAR ;
- Les garanties réelles : Selon les règles édictées par la BCT, les garanties immobilières ne peuvent être prises en compte que si elles remplissent au moins l'une des conditions suivantes :
 - Elle est inscrite sur le titre foncier ;
 - Elle est inscrite par l'intervention de deux notaires sur un titre arabe ;
 - Il existe une promesse d'hypothèque sur un terrain acquis auprès de l'un des organismes suivants : AFI, AFT, AFH.

Par ailleurs, certaines garanties ont été retenues, depuis l'exercice 2006, en application des articles 327 et 328 du code des procédures civiles et commerciales, sous forme d'oppositions conservatoires. Cette forme de garantie a été retenue compte tenu d'une hypothèse sous-jacente, à savoir, un taux historique de réalisation élevé et compte tenu des conditions cumulatives suivantes :

- Les engagements de la relation emprunteuse sont concentrés exclusivement chez Amen Bank ;
- L'opposition conservatoire est inscrite sur le titre foncier qui ne doit pas comporter d'autres charges hypothécaires au profit d'autres créanciers ;
- La date d'inscription de l'opposition conservatoire remonte à moins de deux ans ;
- Une évaluation récente du titre objet de l'opposition conservatoire ;
- Une décote de 10% de la valeur du titre objet de l'opposition conservatoire.

5.1.3 Comptabilisation des créances irrécouvrables passées par perte

Les créances irrécouvrables inférieures ou égales à 500 dinars et les autres créances irrécouvrables ayant fait l'objet d'un jugement sont passées par perte. Parallèlement, les provisions et agios réservés y afférents font l'objet de reprise.

5.1.4 Comptabilisation des revenus des prêts accordés à la clientèle

Les intérêts sur crédits de gestion à court terme sont décomptés d'avance. Ceux ci sont passés en produits pour leur montant total et font l'objet de régularisation pour tenir compte des intérêts non courus à la date d'arrêté des états financiers.

Les intérêts sur crédits à moyen terme sont matérialisés par des effets ou titres de crédit et sont perçus à terme. Ceux-ci sont passés en produits au fur et à mesure de leurs échéances. La partie des intérêts courus mais non encore échus à la date de l'arrêté des états financiers font l'objet de régularisation.

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses, sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat. Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement parmi les produits de la Banque puis cernés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés. A cet effet, les encaissements réalisés sur les créances sont systématiquement imputés, en premier lieu, sur les agios réservés déjà constitués.

5.2 Suivi des mesures conjoncturelles édictées en 2011:

5.2.1 Provisions collectives :

La provision collective, appliquée pour l'exercice 2011 en tant que mesure conjoncturelle est désormais une disposition permanente à observer pour couvrir les risques latents sur les engagements classe 0 et 1.

Ainsi et en application des dispositions de la circulaire BCT N° 2012-20, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24 du 17 décembre 1991.

Pour l'évaluation du montant de la provision requise, la banque a appliqué la méthodologie référentielle édictée par la BCT. Cette méthodologie prévoit :

- Le regroupement des engagements 0 et 1 en groupes homogènes par nature du débiteur et par secteur d'activité;

- Le calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré de l'année N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1;
- La détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques en 2013. Ce facteur scalaire ne peut être inférieur à 1;
- La détermination d'un taux de provisionnement moyen sur le risque additionnel par groupe et l'application de ce taux à l'encours des engagements 0 et 1 du groupe considéré.

Le montant des provisions collectives est revu à chaque date d'arrêté des comptes annuels. L'augmentation de la provision collective requise entraîne une dotation complémentaire imputée sur les charges de l'exercice et inversement la baisse de la provision collective requise entraîne une reprise correspondant à la baisse et imputée sur les produits de l'exercice.

L'application de ces règles a donné lieu à un montant de provision collective de 34 586 KDT. Ainsi et compte tenue de la provision collective de 28 288 KDT constituée en 2012, une provision complémentaire de 6 298 KDT a été dotée au titre de l'année 2013.

5.2.2 Les crédits rééchelonnés au cours de 2011 et le suivi en 2013 :

En 2011, et en application des dispositions de la circulaire de la BCT N° 2011-04, deux mesures ont été appliquées :

Première mesure :

Les rééchelonnements réalisés par la banque conformément à ladite circulaire n'ont pas donné lieu ni à la classification de l'entreprise concernée en classe 2, 3 ou 4 au sens de la circulaire 91-24 ni à la révision de la classification attribuée à l'entreprise au 31 décembre 2010.

En 2013, cette mesure n'est plus en vigueur. La banque a procédé à la classification de tous les engagements conformément aux dispositions de la circulaire 91-24.

Deuxième mesure :

Les produits, agios débiteurs et intérêts impayés sur les rééchelonnements octroyés dans le cadre de la circulaire 2011-04 ont été réservés.

Une reprise de 946 KDT a été constatée au cours de 2013.

5.3 Provisions additionnelles : changement de méthodes comptables :

En vertu des dispositions la circulaire de la BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieures ou égale à 8 ans.

En application des dispositions de cette circulaire, les provisions additionnelles sur les actifs classés 4 dont l'ancienneté est supérieure ou égale à 3 ans à fin 2012 sont imputées sur les capitaux propres d'ouverture de l'établissement de crédit au titre de l'exercice 2013.

Cette nouvelle obligation édictée par ladite circulaire a été qualifiée en tant que changement de méthode comptable et appliquée d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2012 ont été retraitées pour les besoins de la comparabilité.

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne n°11 relative aux modifications comptables, cette nouvelle obligation instaurée par ladite circulaire a été traitée en tant que changement de méthode comptable, dont l'effet sur les exercices antérieurs a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2013.

L'effet de la nouvelle méthode sur les exercices antérieurs qui a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2013 s'élève à 65 951 KDT. Son effet sur l'exercice 2013 s'est traduit par la constatation d'une dotation de 6 395 KDT et d'une reprise sur provisions de 13 259 KDT.

Par ailleurs, et en application du paragraphe 17 de ladite norme, ce changement de méthode a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2012 ont été retraitées pour les besoins de la comparaison, de la façon suivante :

- **Au niveau des postes de bilan :**

		2012 retraité	2012 publié	Variations
AC3	Créances sur la clientèle	4 847 315	4 923 727	(76 412)
AC7	Autres actifs	119 808	108 987	10 821

		6 560 346	6 626 297	(65 951)
TOTAL ACTIFS (*)		2012 retraité	2012 publié	Variations
CP2	Réserves	303 052	358 871	(55 819)
CP6	Résultat de l'exercice	53 633	63 765	(10 132)
TOTAL CAPITAUX PROPRES		456 687	522 638	(65 951)
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS (*)		6 560 346	6 626 297	(65 951)

(*) : La provision sur les affaires en contentieux a été reclassée de la rubrique AC 07 « Autres Actifs » à la rubrique PA 05 « Autres Passifs » pour 360 KDT.

- Au niveau des postes de l'état de résultat:

		2012 Retraité	2012 publié	Variations
PR5/CH4	Dotation aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(71 597)	(59 858)	(11 739)
RESULTAT D'EXPLOITATION		51 451	64 249	(12 798)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		53 633	63 765	(10 132)
Effet des modifications comptables		(55 819)	-	(55 819)
RESULTAT NET APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		(2 186)	63 765	(65 951)

5.4 Portefeuille titres

5.4.1 Règles de présentation du portefeuille titres

Les titres à revenu fixe ou à revenu variable sont présentés au bilan soit dans la rubrique portefeuille commercial soit dans la rubrique portefeuille d'investissement selon leurs durées et l'intention de détention. Les règles de classification appliquées sont les suivantes :

Portefeuille titres commercial :

Titres de transaction

Il s'agit de titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide.

Titres de placement

Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

Portefeuille d'investissement :

Titres d'investissements

Il s'agit de titres acquis avec l'intention ferme de les détenir jusqu'à leur échéance et pour lesquels la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.

Titres de participation

Actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice.

5.4.2 Règles d'évaluation du portefeuille titres

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

Titres de transaction

Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours, consécutive à leur évaluation à la valeur de marché, est portée en résultat.

Titres de placement

Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément, à la valeur du marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

Titres d'investissement

Le traitement des plus values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivants :

- Une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance.
- L'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

5.4.3 Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte du principe de la comptabilité d'engagement. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor et sur les obligations sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de portage sont assimilées à des intérêts et prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

5.5 Prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2013. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2013 sont déduits du résultat.

5.6 Prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte au résultat pour la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2013. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 décembre 2013 sont rajoutées au résultat.

5.7 Valeurs immobilisées

Immeubles d'exploitation

Les immobilisations d'exploitation sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement aux taux suivants :

Catégorie d'immobilisations	Taux pratiqué
Immeubles non réévalués	2%
Immeubles réévalués	5%
Agencements, aménagements et Installations	10%
Ascenseurs	10%
Logiciels	de 10% à 33%
Droit au bail	5%
Matériel informatique	15%
Matériel de transport	20%
Mobilier de bureau	10%
Matériel d'exploitation	10%
Climatiseurs	20%
Terminaux de Paiement Électronique	20%
Coffres forts	4% et 10%

Immeubles hors exploitation

Dans le cadre du recouvrement des créances, la banque s'est portée acquéreuse de biens immeubles mis à la vente dans le cadre de la procédure de vente immobilière ; le prix d'acquisition correspondant au prix fixé par le cahier des charges préparé par un expert judiciaire désigné par le tribunal à cet effet. Ces actifs sont classés en « Immeubles hors exploitation » sous la rubrique AC6- Valeurs immobilisées.

Les immeubles hors exploitation sont comptabilisés à leur prix d'acquisition majoré des coûts et frais engagés. Par dérogation aux dispositions de la NCT 5 relative aux immobilisations corporelles, ces immeubles sont traités par référence aux dispositions de la norme internationale d'information financière 5 (IFRS 5) relative aux actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées.

En application des dispositions de l'IFRS 5, les immeubles hors exploitation ne font pas l'objet d'amortissement. En revanche, ils font l'objet d'une évaluation individualisée et figurent dans les états financiers annuels au plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts des ventes.

5.8 Comptabilisation des engagements hors bilan

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale.

5.9 Règles de conversion des opérations en devises

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

5.10 Réévaluation des positions de change en devises

Les positions de change en devises ont été converties en monnaie de référence sur la base du cours de change interbancaire du dernier jour du mois de décembre 2013. Les résultats de change latents en découlant ont été pris en compte dans le résultat de l'exercice 2013.

5.11 Charge d'impôt

En 2013, le groupe a procédé à la prise en compte de l'impôt différé conformément aux dispositions des normes comptables NCT 35 et NCT 38.

6. METHODES SPECIFIQUES A LA CONSOLIDATION

6.1 Traitement des écarts de première consolidation

6.1.1 Le Goodwill

L'excédent du coût d'acquisition sur les parts d'intérêts de l'acquéreur dans l'actif net acquis à la date de l'opération doit être comptabilisé en tant qu'actif. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

Cependant l'excédent de la part d'intérêts de l'acquéreur dans l'actif net acquis, sur le coût d'acquisition doit être comptabilisé en tant que Goodwill négatif.

Le Goodwill négatif est amorti en totalité ou en partie sur la durée prévisible de réalisation des pertes et dépenses futures attendues ou s'il n'est pas le cas sur la durée d'utilité moyenne restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis, le reliquat est comptabilisé immédiatement en produits.

La dotation aux amortissements du Goodwill relative à l'exercice en cours figure au niveau du poste du résultat CH8 « Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations »

6.2 Soldes et opérations réciproques

Les soldes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe n'ayant pas d'incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent les entités faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

D'autre part les soldes et opérations réciproques ayant une incidence sur le résultat consolidé sont éliminés lorsqu'ils concernent les entreprises faisant l'objet d'une intégration globale, proportionnelle et mises en équivalence.

7. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS EFFECTUES DANS LES COMPTES CONSOLIDES

7.1 Homogénéisation des méthodes comptables

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

Toutefois, les états financiers de la société Maghreb Leasing Algérie, établis selon les normes internationales (IAS/IFRS), n'ont pas été retraités dans le cadre des travaux d'homogénéisation des méthodes comptables.

7.2 Élimination des soldes et transactions intra-groupe

Les opérations et transactions internes sont éliminées pour neutraliser leurs effets. Ces éliminations opérées ont principalement porté sur:

- des comptes courants entre sociétés du groupe ;
- des commissions entre sociétés du groupe ;
- des dividendes distribués par les sociétés consolidées au profit d'Amen Bank ;
- des provisions intra-groupe (Provisions sur titres de participations) ;
- des fonds gérés par la société «Sicar Amen» pour le compte des sociétés du groupe ;
- des emprunts contractés par les sociétés du groupe auprès de la société mère Amen Bank.

III. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en milliers de dinars)

1. Notes explicatives sur le bilan- Actifs

Note 1.1: Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le solde de ce poste accuse au 31.12.2013 un montant de 318 462 KDT contre 349 685 KDT au 31.12.2012 et se décompose comme suit :

Description	31.12.2013	31.12.2012	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	38 642	66 345	(27 703)	(42%)
BCT, CCP et TGT	279 820	283 340	(3 520)	(1%)
Total	318 462	349 685	(31 223)	(9%)

Le détail de chacune des rubriques se présente comme suit:

Description	31.12.2013	31.12.2012	Variation	%
Caisse en dinars, monnaies étrangères et travellers chèques	38 674	66 344	(27 670)	(42%)
Provisions sur caisse en dinars	(32)	-	(32)	(100%)
Sous total 1	38 642	66 344	(27 702)	(42%)
BCT	279 877	283 549	(3 672)	(1%)
Provisions BCT	(339)	(568)	229	(40%)
Sous total 2	279 538	282 981	(3 443)	(1%)
CCP	378	617	(239)	(39%)
Provisions CCP	(96)	(258)	162	(63%)
Sous total 3	282	359	(77)	(21%)
Total	318 462	349 685	(31 223)	(9%)

Note 1.2: Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de cette rubrique accuse au 31.12.2013 un montant de 228 787 KDT contre 267 217 KDT au 31.12.2012 et se détaille comme suit :

Description	31.12.2013	31.12.2012	Variation	%
Avoirs en comptes sur les établissements bancaires	24 291	65 049	(40 758)	(63%)
Prêts aux établissements bancaires	43 312	36 093	7 219	20%
Créances rattachées sur les prêts aux établissements bancaires	7	12	(5)	(42%)
Provisions sur les correspondants	(115)	(115)	-	-
Total créances sur les établissements bancaires	67 495	101 040	(33 545)	(33%)
Avoirs en comptes sur les établissements financiers	12 291	12 490	(199)	(2%)
Prêts aux établissements financiers	147 571	153 581	(6 010)	(4%)
Créances rattachées sur les prêts aux établissements financiers	1 430	107	1 323	1 236%
Total créances sur les établissements financiers	161 292	166 178	(4 886)	(3%)
Total	228 787	267 217	(38 430)	(14%)

Note 1.3: Créances sur la clientèle

L'évolution comparée des créances sur la clientèle entre 2013 et 2012 se présente comme suit :

Description	31.12.2013	31.12.2012 retraité	31.12.2012 publié	Variation	%
Comptes débiteurs de la clientèle (1)	716 352	671 066	671 066	45 286	7%
Autres concours à la clientèle sur ressources ordinaires (2)	4 300 784	3 816 032 (*)	3 892 444	484 752	13%
Crédits sur ressources spéciales (3)	470 097	360 217	360 217	109 880	31%
Total	5 487 233	4 847 315	4 923 727	639 918	13%

Le stock de provisions et d'agios réservés ont été en totalité présentés en déduction de la sous rubrique (2).

Note 1.4: Portefeuille titres commercial

Cette rubrique accuse au 31.12.2013 un solde de 437 517 KDT contre un solde de 364 599 KDT au 31.12.2012 et se détaille comme suit :

Description	31.12.2013	31.12.2012	Variation	%
Titres de transaction	5 827	6 197	(370)	(6%)
Titres à revenu fixe	3 926	4 009	(83)	(2%)
Titres à revenu variable	1 901	2 188	(287)	(13%)
Titres de placement	431 690	358 402	73 288	20%
Titres à revenu fixe	425 797	356 244	69 553	20%
Bons de Trésor	320 127	210 924	109 203	52%
Emprunts obligataires	93 063	65 475	27 588	42%
Billets de trésorerie	-	71 700	(71 700)	(100%)
Créances rattachées	12 607	8 145	4 462	55%
Titres à revenu variable	5 893	2 158	3 735	173%
Actions	6 442	2 522	3 920	155%
Provisions pour dépréciation des actions	(549)	(364)	(185)	51%
Total	437 517	364 599	72 918	20%

Note 1.5: Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement accuse au 31.12.2013 un solde de 377 137 KDT contre 339 645 KDT au 31.12.2012. Son détail se présente comme suit:

Description	31.12.2013	31.12.2012	Variation	%
Titres d'investissement	120 827	188 880	(68 053)	(36%)
Titres de participation	49 156	41 113	8 043	20%
Titres de participation non consolidés	61 967	60 155	1 812	3%
Participation avec convention en rétrocession	145 187	49 497	95 690	193%
Total	377 137	339 645	37 492	11%

Note 1.5: Titres mis en équivalence :

Le poste «Titres mis en équivalence» représente la quote-part du Groupe Amen Bank dans l'actif net des sociétés mises en équivalence. Il présente un solde de 172 268 KDT au 31.12.2013 contre un solde de 164 336 KDT au 31.12.2012 et se détaille comme suit :

Société	31.12.2013	31.12.2012
AMEN SOFT	-	975
CLINIQUE EL AMEN GAFSA	-	980
CLINIQUE EL AMEN BEJA	-	1 800
HOPITAL PRIVE EL AMEN	-	7 200
SICAV AMEN	62	53
AMEN PREMIERE	77	75
SUNAGRI	215	-
EL KHIR	298	640
TUNISYS	952	916
KAWARIS	1 183	1 060
CLINIQUE EL AMEN BIZERTE	1 200	-
AMEN INVEST	1 409	1 406
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	1 447	2 120
CLINIQUE EL AMEN NABEUL	1 950	-
TUNINVEST INNOVATION SICAR	2 849	1 456
HAYETT	3 371	3 213
EL IMRANE	3 463	3 227
AMEN SANTE	8 869	3 632
ENNAKL	9 172	11 267
TUNISIE LEASING	38 262	32 100
MLA	49 393	42 620
GOOD- WILL	48 097	49 596
Total	172 268	164 336

Note 1.6: Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées accusent au 31.12.2013 un solde de 111 836 KDT contre un solde de 108 101 KDT au 31.12.2012 et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2013	31.12.2012	Variation	%
Immobilisations incorporelles	2 322	1 534	788	51%
Immobilisations corporelles	105 876	98 292	7 584	8%
Immobilisations encours	3 638	8 275	(4 637)	(56%)
Total	111 836	108 101	3 735	3%

Note 1.7: Autres actifs

Les autres actifs totalisent au 31.12.2013 un montant de 119 961 KDT contre un montant de 119 808 KDT se détaillant comme suit:

Description	31.12.2013	31.12.2012 retraité	31.12.2012 publié	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	35 614	43 224	43 224	(7 610)	(18%)
<i>Comptes d'attente</i>	<i>30 995</i>	<i>42 980</i>	<i>42 980</i>	<i>(11 985)</i>	<i>(28%)</i>
Comptes d'attente de la salle de marché	16 319	30 397	30 397	(14 078)	(46%)
Comptes d'attente de la compensation	7 711	14 386	14 386	(6 675)	(46%)
Autres comptes d'attente	6 965	(1 803)	(1 803)	8 768	(486%)
Comptes de régularisation	4 619	244	244	4 375	1 793%
Autres	84 347	76 584	65 763	7 763	10%
Stock de matière, fourniture et timbres	918	643	643	275	43%
Etat, impôts et taxes	527	2 240	2 240	(1 713)	(76%)
Allocations familiales	259	201	201	58	29%
Dépôts et cautionnements	117	117	117	-	-
Opérations avec le personnel	44 530	40 514	40 514	4 016	10%
Débiteurs divers	11 105	2 880 (*)	2 520	8 225	286%
Créances sur l'Etat	1 658	1 804	1 804	(146)	(8%)
Autres (**)	16 582	17 724	17 724	(1 142)	(6%)
Actif d'impôt différé	8 651	10 461	-	(1 810)	(17%)
Total Autres Actifs	119 961	119 808	108 987	153	0,1%

(*) Les provisions sur les affaires en contentieux ont été reclassés de la rubrique AC 07 «Autres Actifs » à la rubrique PA 05 « Autres Passifs ».

(**) L'impact des sociétés intégrées globalement a été regroupé au niveau de la rubrique autres.

Les mouvements nets des provisions sur les comptes de la rubrique AC7 se présentent comme suit:

Description	31.12.2013	31.12.2012 retraité	31.12.2012 publié	Variation	%
Provision sur comptes d'attente et de régularisation	11 362	10 944	10 944	418	4%
Provision sur comptes d'attente de la compensation	9 929	10 258	10 258	(329)	(3%)
Provision sur autres comptes d'attente	1 433	686	686	747	109%
Provision sur autres comptes de la rubrique AC7	20 098	19 471	19 831	627	3%
Provision sur opérations avec le personnel	838	662	662	176	27%
Provision sur débiteurs divers	3 549	3 429 (*)	3 789	120	3%
Provisions sur autres comptes	15 711	15 380	15 380	331	2%
Total	31 460	30 415	30 775	1 045	3%

(*) Le chiffre de 2012 a été retraité pour les besoins de comparabilité.

Il est à noter que les comptes d'attente de la salle des marchés comportent des soldes non justifiés. Des efforts ont été déployés pour les apurer. Ces travaux d'apurement sont à un stade d'avancement de 90%.

La situation de ces comptes au 31.12.2013 se présente comme suit :

	2013	2 012
Dinars en instance d'affectation	(194 259)	(36 831)
Devise en instance d'affectation (260)	174 003	26 119
Comptes de virements devises en instance d'imputation (261)	21 015	46 025
Devise en instance d'affectation financement en devise (279)	15 550	(9 546)
Autres	11	4 630
Comptes d'ajustement des comptes en devises	-	998
Comptes position et cv position bilan de couverture	11	3 645
Comptes position et cv position bilan spot	-	(13)
Total	16 319	30 397

2. Notes explicatives sur le bilan- Passifs

Note 2.1: Banque Centrale de Tunisie

Le solde de cette rubrique correspond aux dettes envers la Banque Centrale de Tunisie.

Au 31.12.2013 cette rubrique accuse un solde de 490 082 KDT enregistrant ainsi une baisse de 62 511 KDT par rapport au 31.12.2012.

Note 2.2: Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers accusent au 31.12.2013 un solde de 166 556 KDT contre un solde de 214 871 KDT au 31.12.2012 et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2013	31.12.2012	Variation	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	161 844	211 405	(49 561)	(23%)
Avoirs des établissements bancaires	26 833	36 653	(9 820)	(27%)
Emprunts auprès des établissements bancaires	135 011	174 752	(39 741)	(23%)
Dépôts et avoirs des établissements financiers	4 712	3 466	1 246	36%
Total	166 556	214 871	(48 315)	(22%)

Note 2.3: Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle accusent au 31.12.2013 un solde de 4 864 091 KDT contre un solde de 4 390 969 KDT au 31.12.2012 et se décomposent comme suit :

Description	31.12.2013	31.12.2012	Variation	%
Dépôts à vue	1 341 126	1 216 571	124 555	10%
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	3 522 965	3 174 398	348 567	11%
Epargne	840 179	749 261	90 918	12%
Dépôts à terme	2 584 771	2 305 936	278 835	12%
Dépôts à terme en dinars	2 268 354	1 945 919	322 435	17%
Dettes rattachées sur dépôts à terme en dinars	(8 335)	10 277	(18 612)	(181%)
Dépôts à terme en devises	324 213	349 115	(24 902)	(7%)
Dettes rattachées sur dépôts à terme en devises	539	625	(86)	(14%)
Autres sommes dues à la clientèle	98 015	119 201	(21 186)	(18%)
Autres dépôts et avoirs de la clientèle	4 864 091	4 390 969	473 122	11%

Note 2.4: Emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 31.12.2013 à 881 100 KDT contre 715 115 KDT au 31.12.2012 se détaille comme suit :

Description	31.12.2013	31.12.2012	Variation	%
Emprunts matérialisés	247 068	253 031	(5 963)	(2%)
Ressources spéciales	634 032	462 084	171 948	37%
Total	881 100	715 115	165 985	23%

Le solde des emprunts matérialisés se subdivise comme suit au 31.12.2013 et au 31.12.2012:

Description	31.12.2013	31.12.2012	Variation	%
Emprunts matérialisés	241 817	247 590	(5 773)	(2%)
Dettes rattachées sur emprunts matérialisés	5 251	5 441	(190)	(3%)
Total	247 068	253 031	(5 963)	(2%)

Le solde des ressources spéciales se subdivise comme suit au 31.12.2013 et au 31.12.2012 :

Description	31.12.2013	31.12.2012	Variation	%
Ressources budgétaires	5 649	5 280	369	7%
Ressources extérieures	628 383	456 804	171 579	38%
Total	634 032	462 084	171 948	37%

Note 2.5: Autres passifs

Les autres passifs se subdivisent comme suit au 31.12.2013 et au 31.12.2012:

Description	31.12.2012		31.12.2012		%
	31.12.2013	Retraité	Publié	Variation	
Provisions sur Engagement par signature (*)	6 251	5 945	5 945	306	5%
Autres provisions pour passifs et charges	4 765	3 694 (*)	3 333	1 071	29%
Provisions pour passifs et charges	11 016	9 639	9 278	1 377	14%
Comptes d'attente et de régularisation	183 887	179 282	179 283	4 605	3%
<i>Comptes d'attente</i>	4 276	2 010	2 010	2 266	113%
<i>Comptes de régularisation</i>	(3)	(3)	(3)	-	-
Créditeurs divers	156 455	164 278	164 278	(7 823)	(5%)
Créditeurs divers sur comptes de la compensation	109 006	132 170	132 170	(23 164)	(18%)
Dépôts du personnel	3 822	3 804	3 804	18	0%
Charges à payer	43 627	28 304	28 304	15 323	54%
État, impôts et taxes	17 035	11 280	11 280	5 755	51%
Autres (**)	5 952	1 545	1 546	4 407	285%
Passif d'impôt différé	172	172	172	-	-
Total Autres passifs	194 903	188 921	188 561	5 982	3%

(*) Les provisions sur les affaires en contentieux ont été reclassés de la rubrique AC 07 «Autres Actifs » à la rubrique PA 05 « Autres Passifs ».

(**) L'impact des sociétés intégrées globalement a été regroupé au niveau de la rubrique autres.

3. Notes explicatives sur le bilan- Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires représentent la quote-part dans l'actif net d'une filiale attribuable aux intérêts qui ne sont détenus par le Groupe, ni directement, ni indirectement par l'intermédiaire d'une filiale.

Ce poste se détaille au 31.12.2013 et au 31.12.2012 comme suit :

Description	31/12/2013	31/12/2012
Intérêts minoritaires dans les réserves de Amen Finance Company	34 942	35 000
Intérêts minoritaires dans le résultat de Amen Finance Company	(1 744)	45
Intérêts minoritaires dans les réserves de AMEN PROJECT	5 222	5 314
Intérêts minoritaires dans le résultat de AMEN PROJECT	181	302
Intérêts minoritaires dans les réserves de SOGEREC	1 772	100
Intérêts minoritaires dans le résultat de SOGEREC	642	73
Intérêts minoritaires dans les réserves de SICAR AMEN	594	476
Intérêts minoritaires dans le résultat de SICAR AMEN	172	122
Intérêts minoritaires dans les réserves de AMEN CAPITAL	118	175
Intérêts minoritaires dans le résultat de AMEN CAPITAL	6	(57)
Intérêts minoritaires dans les réserves de la ste LE RECOUVREMENT	1	-
Intérêts minoritaires dans le résultat de la ste LE RECOUVREMENT	1	-
Total	41 907	41 550

4. Notes explicatives sur le bilan- Capitaux propres

Le capital social s'élève au 31 décembre 2013 à 122 220 KDT composé de 24 444 000 actions d'une valeur nominale de 5 Dinars libérées en totalité. Les contributions de chaque société faisant partie du périmètre de consolidation dans les capitaux propres du groupe se présentent comme suit :

Société	Élément des capitaux	Capitaux propres au	Capitaux propres au	Observation
	propres	31.12.2012	31.12.2013	
AMEN BANK	CAPITAL	100 000	122 220	
	RESERVES	282 548	366 165	
	RESULTAT REPORTE	2	0	
	TOTAL	423 771	577 349	
SICAR AMEN	RESERVES	1 351	2 232	
	RESULTAT	909	1 287	
	TOTAL	2 260	3 519	
LE RECOUVREMENT	RESERVES	316	501	
	RESULTAT	201	491	
	TOTAL	517	993	
AMEN PROJECT	RESERVES	1 205	1 101	
	RESULTAT	341	205	
	TOTAL	1 546	1 305	
SOGEREC	RESERVES	(2 523)	(2 442)	
	RESULTAT	80	709	
	TOTAL	(2 443)	(1 733)	
AMEN CAPITAL	RESERVES	204	111	
	RESULTAT	(93)	11	
	TOTAL	111	121	
AMEN FINANE COMPANY	RESERVES	-	780	
	RESULTAT	22	(869)	
	TOTAL	22	(88)	
AMEN CORPORATE FINANCE	RESERVES	-	-	Nouvelle entrée au périmètre
	RESULTAT	-	84	
	TOTAL	-	84	
AMEN INVEST	RESERVES	863	868	
	RESULTAT	49	48	
	TOTAL	912	917	
TUNISIE LEASING	RESERVES	6 963	5 556	
	RESULTAT	3 569	3 011	
	TOTAL	10 532	8 567	
MAGHREB LEASING ALGERIE	RESERVES	8 231	13 020	
	RESULTAT	6 177	6 207	
	TOTAL	14 408	19 227	
EL IMRANE	RESERVES	900	917	
	RESULTAT	227	445	
	TOTAL	1 127	1 363	
KAWARIS	RESERVES	131	73	
	RESULTAT	(63)	132	
	TOTAL	68	205	
EL KHIR	RESERVES	(1 337)	(1 503)	
	RESULTAT	16	(158)	
	TOTAL	(1 321)	(1 661)	
HAYETT	RESERVES	1 805	2 051	
	RESULTAT	396	307	
	TOTAL	2 201	2 358	
TUNINVEST INNOVATION SICAR	RESERVES	17	97	
	RESULTAT	239	2 615	
	TOTAL	256	2 713	
TUNINVEST INTERNATIONAL SICAR	RESERVES	1 764	1 589	
	RESULTAT	206	(293)	
	TOTAL	1 970	1 297	
TUNISYS	RESERVES	296	378	
	RESULTAT	172	126	
	TOTAL	468	504	
AMEN SANTE	RESERVES	375	475	
	RESULTAT	62	250	
	TOTAL	437	725	

CLINIQUE EL AMEN BEJA	RESERVES	-	-	Sortie du périmètre
	RESULTAT	-	-	
	TOTAL	-	-	
CLINIQUE EL AMEN GAFSA	RESERVES	40		Sortie du périmètre
	RESULTAT	(103)		
	TOTAL	(63)	-	
HOPITAL PRIVE EL AMEN	RESERVES	-		Sortie du périmètre
	RESULTAT	-		
	TOTAL	-	-	
CLINIQUE EL AMEN NABEUL	RESERVES	-	-	
	RESULTAT	-	-	
	TOTAL	-	-	
ENNAKEL	RESERVES	-	(5 819)	
	RESULTAT	-	2 699	
	TOTAL	-	(3 120)	
AMEN PREMIERE	RESERVES	(1)	-	
	RESULTAT	3	3	
	TOTAL	2	3	
SICAV AMEN	RESERVES	(96)	(86)	
	RESULTAT	2	2	
	TOTAL	(94)	(84)	
CLINIQUE EL AMEN BIZERTE	RESERVES	-	-	Nouvelle entrée au périmètre
	RESULTAT	-	-	
	TOTAL	-	-	
SUNAGRI	RESERVES	-	-	Nouvelle entrée au périmètre
	RESULTAT	-	(1)	
	TOTAL	-	(1)	
TOTAL	CAPITAL	100 000	122 220	
	RESERVES	303 052	386 067	
	RESULTAT REPORTE	2	-	
	RESULTAT	53 633	106 275	
	TOTAL	456 687	614 562	

5. Notes explicatives sur l'état des engagements hors bilan

Note 5.1: Cautions, avals et autres garanties données

Le solde de cette rubrique s'élève au 31.12.2013 à 646 178 KDT contre 792 780 KDT au terme de l'exercice 2012 et se détaille comme suit :

Description	31.12.2013	31.12.2012	Variation	%
Cautions	417 867	392 619	25 248	6%
Avals	218 619	389 303	(170 684)	(44%)
Autres garanties données	9 692	10 858	(1 166)	(11%)
Total	646 178	792 780	(146 602)	(18%)

L'encours des cautions se détaille au 31.12.2013 comme suit :

Description	31.12.2013	31.12.2012	Variation	%
Cautions en faveur des banques (*)	146 201	148 542	(2 341)	(2%)
Cautions en faveur des établissements financiers	20 178	10 090	10 088	100%
Cautions en faveur de la clientèle	251 488	233 987	17 501	7%
Total	417 867	392 619	25 248	6%

(*) Il s'agit des contre garanties bancaires sur les banques étrangères.

L'encours des avals se détaille au 31.12.2013 comme suit :

Description	31.12.2013	31.12.2012	Variation	%
Avals en faveur des banques locales(*)	138 000	160 050	(22 050)	(14%)
Avals sur emprunts obligataires	3 500	-	3 500	100%
Avals en faveur de la clientèle	77 119	229 253	(152 134)	(66%)
Total	218 619	389 303	(170 684)	(44%)

(*) Il s'agit des avals donnés en faveur des banques locales dans le cadre du refinancement sur le marché monétaire.

Note 5.2: Crédits documentaires

Les crédits documentaires sont passés de 239 583 KDT au 31.12.2012 à 265 907 KDT au 31.12.2013 et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2013	31.12.2012	Variation	%
Crédits documentaires import	235 065	230 298	4 767	2%
Crédits documentaires export	30 842	9 285	21 557	232%
Total	265 907	239 583	26 324	11%

Note 5.3: Actifs donnés en garantie

Le solde de cette rubrique correspond à la valeur comptable des bons de trésors et des effets refinançables donnés par la banque en garantie du refinancement figurant au passif.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31.12.2013 comme suit :

Description	31.12.2013	31.12.2012	Variation	%
Effets refinançables donnés en garantie	234 000	327 000	(93 000)	(28%)
BTA donnés en garantie	256 000	215 000	41 000	19%
Total	490 000	542 000	(52 000)	(10%)

Note 5.4: Engagements donnés

Les engagements donnés s'élèvent au 31.12.2013 à 181 300 KDT et se détaillent comme suit :

Description	31.12.2013	31.12.2012	Variation	%
Engagements de financement donnés	177 782	162 891	14 891	9%
Prêts interbancaires en devises confirmés et non encore livrés	-	3 104	(3 104)	(100%)
Crédits à la clientèle confirmés et non encore débloqués	169 695	153 452	16 243	11%
Autorisation de crédits par carte	8 087	6 335	1 752	28%
Engagements sur titres	3 518	3 032	486	16%
Participations non libérées	3 518	3 032	486	16%
Total	181 300	165 923	15 377	9%

Note 5.5: Engagement de Financement reçus

Le solde de cette rubrique correspond aux placements en devise de la clientèle confirmés et non encore livrés. Cette rubrique accuse un solde de 1 582 KDT au 31.12.2013.

Note 5.6: Garanties Reçues

L'encours des garanties reçues s'élève au 31.12.2013 à 1 128 408 KDT contre 1 027 660 KDT au terme de l'exercice 2012. Cet encours correspond aux garanties admises prises en compte conformément aux dispositions de la circulaire BCT 91-24 et ce dans la limite de l'engagement.

6. Notes explicatives sur l'état de résultat

Note 6.1: Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé en 2013 un montant de 395 946 KDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	2013	2012 retraité	2012 publié	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et la BCT	11 184	9 525	9 525	1 659	17%
Opérations avec la clientèle	361 555	277 672	277 672	83 883	30%
Autres intérêts et revenus assimilés	23 207	16 266	16 533	6 941	43%
Différentiel d'intérêt sur opérations de change	12 486	6 410	6 410	6 076	95%
Commissions à caractère d'intérêt	10 721	9 856 (*)	10 123	865	9%
Total	395 946	303 463	303 730	92 483	30%

(*)Les commissions sur remboursement anticipé des crédits ont été reclassés de la rubrique PR1 « intérêt et revenus assimilés » à la rubrique PR2 « Commissions perçues ».

Note 6.2: Commissions perçues

Les commissions perçues, totalisant en 2013 un montant 58 629 KDT, ont augmenté de 6 590 KDT par rapport à 2012 et se présentent comme suit :

Description	2013	2012 retraité	2012 publié	Variation	%
Chèques effets, virements, tenue de compte et autres moyens de paiement	31 106	25 975	25 975	5 131	20%
Opérations sur placement et titres	3 131	3 542	3 542	(411)	(12%)
Opérations de change	1 884	1 520	1 520	364	24%
Opérations de commerce extérieur	4 437	4 017	4 017	420	10%
Gestion, étude et engagement	9 788	9 368 (*)	9 101	420	4%
Opérations monétaires et de banque directe	7 433	7 008	7 008	425	6%
Autres commissions	850	609	609	241	40%
Total	58 629	52 039	51 772	6 590	13%

(*)Les commissions sur remboursement anticipé des crédits ont été reclassés de la rubrique PR1 « intérêt et revenus assimilés » à la rubrique PR2 « Commissions perçues ».

Note 6.3: Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières se détaillent comme suit en 2013 et 2012 :

Description	2013	2012 Retraité	2012 Publié	Variation	%
Gain net sur titres de transaction	201	1 294	1 294	(1 093)	(84%)
Gain net sur titres de placement	19 159	12 613 (*)	12 036	6 546	52%
Gain net sur opérations de change	19 243	13 827	13 827	5 416	39%
Total	38 603	27 734	27 157	10 869	39%

(*) Les intérêts perçus sur les emprunts obligataires ont été reclassés de la rubrique PR4 « Revenus du portefeuille d'investissement » à la rubrique PR3 « Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières ».

Note 6.4: Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille investissement ont totalisé en 2013 un montant de 14 359 KDT contre 13 068 KDT en 2012. Leur détail se présente comme suit:

Description	2013	2012 Retraité	2012 Publié	Variation	%
Intérêts et revenus assimilés sur titres d'investissement	6 502	10 827 (*)	10 911	(4 325)	(40%)
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participations, entreprises liées, entreprises associées et co-entreprises	8 836	953	953	7 883	827%
Dividendes et revenus assimilés sur parts dans les participations avec conventions de rétrocession	(979)	1 288 (**)	2 500	(2 267)	(176%)
Total	14 359	13 068	14 364	1 291	10%

(*) Les plus values de cession sur titres avec convention de rétrocession ainsi que sur l'étalement de la prime et de la décote sur les BTA titres d'investissement ont été reclassés de la rubrique PR4 « Revenus du portefeuille titre d'investissement » à la rubrique PR6/CH5 « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement ».

(**) Les intérêts perçus sur les emprunts obligataires ont été reclassés de la rubrique PR4 « Revenus du portefeuille d'investissement » à la rubrique PR3 « Gain net sur portefeuille titres commercial et opérations financières ».

Note 6.5: Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé en 2013 un montant de 256 683 KDT. Leur détail se présente comme suit :

Description	2013	2012	Variation	%
Intérêts encourus et charges assimilées:	239 516	186 333	53 183	29%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	28 840	20 700	8 140	39%
Opérations avec la clientèle	180 541	140 129	40 412	29%
Emprunts et ressources spéciales	30 135	25 504	4 631	18%
Autres intérêts et charges:	17 167	8 744	8 423	96%
Différentiel d'intérêt sur opération de change	8 332	4 495	3 837	85%
Commissions de couverture contre le risque de change et autres commissions sur les lignes extérieures	8 835	4 250	4 585	108%
Total	256 683	195 077	61 606	32%

Note 6.6: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur créances, hors bilan et passifs :

Le coût du risque relatif aux créances, autres éléments d'actifs et passifs a totalisé en 2013 un montant de 62 961 KDT, en baisse de 8 636 KDT par rapport à l'exercice 2012 retraits. Son détail se présente comme suit:

Description	2013	2012 Retraité	2012 Publié	Variation	%
Dotation aux provisions sur créances	80 775	52 027	52 027	28 748	55%
Dotation aux provisions collectives Cir BCT 2012-02	6 298	7 222	7 222	(924)	(13%)
Dotation aux provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	6 395	11 739 (*)	-	(5 344)	(46%)
Dotation aux provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	5 596	1 450	1 450	4 146	286%
Total dotations	99 064	72 438	60 699	26 626	37%
Perte sur créances	10 580	2 654	2 654	7 926	299%
Total des dotations et des pertes sur créances	109 644	75 092	63 353	34 552	46%
Reprise sur provisions sur créances douteuses	(28 408)	-	-	(28 408)	(100%)
Reprise sur provisions sur créances additionnels Cir BCT 2013-21	(13 259)	-	-	(13 259)	(100%)
Reprise sur provisions sur autres éléments d'actifs et autre risque et charge	(4 979)	(3 491)	(3 491)	(1 488)	43%
Total dotations	(46 646)	(3 491)	(3 491)	(43 155)	1 236%
Recouvrement des créances radiées	(37)	(4)	(4)	(33)	825%
Total des reprises et des récupérations sur créances	(46 683)	(3 495)	(3 495)	(43 188)	1 236%
Total	62 961	71 597	59 858	(8 636)	(12%)

Note 6.7: Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeur sur portefeuille d'investissement

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé en 2013 un montant de (1 203) KDT, en hausse de 721 KDT par rapport à l'exercice 2012. Leur détail se présente comme suit:

Description	2013	2012 Retraité	2012 Publié	Variation	%
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres d'investissement	2 773	(308)	(308)	3 081	(1 000%)
Reprise sur provision pour dépréciation des titres d'investissement	(929)	-	-	(929)	(100%)
Plus values de cession sur titres d'investissement	(3 139)	(1 212) (*)	-	(1 927)	159%
Moins values de cession sur titres d'investissement	-	545	545	(545)	(100%)
Etalement de la prime et de la décote sur BTA d'investiss	93	493 (*)	-	(400)	(81%)
Total	(1 203)	(482)	237	(721)	150%

(*) Les chiffres de 2012 ont été retraités pour les besoins de comparabilité.

Note 6.8: Charges opératoires d'exploitation

Les charges opératoires ont totalisé en 2013 un montant de 84 418 KDT, en hausse de 7 916 KDT par rapport à 2012. Leur détail se présente comme suit :

Description	2013	2012	Variation	%
Frais de personnel	63 035	56 430	6 605	12%
Rémunération du personnel	49 032	44 051	4 981	11%
Charges sociales	10 568	9 370	1 198	13%
Impôts sur salaires	900	1 195	(295)	(25%)
Autres charges liées au personnel	2 535	1 814	721	40%
Charges générales d'exploitation	15 745	14 946	799	5%
Frais d'exploitation non bancaires	6 688	6 304	384	6%
Autres charges d'exploitation	9 057	8 642	415	5%
Dotation aux amortissements	5 638	5 126	512	10%
Total	84 418	76 502	7 916	10%

Note 6.9: Solde en gain résultant des autres éléments ordinaires

Le solde en gain résultant des autres éléments ordinaires se présente comme suit en 2013 et 2012 :

Description	2013	2012	Variation	%
Résultat de cession des immobilisations	135	(31)	166	(535%)
Impôts et taxes	(19)	(1 367)	1 348	(99%)
Autres résultats exceptionnels	(674)	588	(1 262)	(215%)
Total	(558)	(810)	252	(31%)

Note 6.10: L'impôt sur les bénéfices

L'impôts sur les bénéfices au titre de l'exercice 2013 et se détaille comme suit :

Libellé	2013	2012 Retraité	2012 Publié
Impôts courants	6 934	9 156	9 156
Impôts différés	1 817	(1 680)	(73)
Impôts sur les bénéfices	8 751	7 476	9 083

Note 6.11: Résultat par action

Le résultat de base par action au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 est de 4,551 dinars contre 2,682 dinars titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012 retraité.

Le résultat dilué par action est de 4,456 dinars au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Description	2013	2012 Retraité	2012 Publié	Variations
Résultat net en KDT	106 275	53 633	63 765	52 642
Nombre moyen d'actions	23 352 570	20 000 000	20 000 000	3 352 570
Résultat de base par action (en DT)	4,551	2,682	3,188	1,869
Résultat dilué par action (en DT)	4,551	2,682	3,188	1,869

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires a été majoré du nombre moyen pondéré d'actions nouvellement émises qui avaient comme date de jouissance le 12 Juin 2013.

7. Notes explicatives sur l'état de flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est établi dans le but de faire ressortir les mouvements de liquidité de la banque à travers ses activités d'exploitation, d'investissement et de financement et à travers d'autres facteurs pouvant affecter sa liquidité et sa solvabilité.

La trésorerie de la banque qui est composée de l'ensemble des liquidités et équivalents de liquidités est passée de (208 398) KDT à (170 801) KDT enregistrant une amélioration de 37 597 KDT. Cette augmentation est expliquée par des flux de trésorerie positifs affectés à des activités de financement à hauteur de 178 148 KDT et par des flux de trésorerie négatifs affectés à des activités d'exploitation à hauteur de (135 036) et des activités d'investissement à hauteur de (5 515) KDT.

Le flux positif de trésorerie résulte de la situation où le total des encaissements d'une période est supérieur à celui des décaissements de la même période.

L'examen et l'analyse de ces trois flux fait ressortir les principales constatations suivantes :

Note 7.1 : Flux de trésorerie provenant à des activités d'exploitation

Le flux de trésorerie net affectés aux activités d'exploitation est établi à (135 036) KDT au 31 décembre 2013. Il s'explique notamment par:

Flux nets positifs:

- Le flux net des produits encaissés par rapport aux charges décaissées d'exploitation pour 184 092 KDT;
- La variation des dépôts de la clientèle nets de retraits pour 674 195 KDT.

Flux nets négatifs:

- La variation des prêts à la clientèle nets de remboursement pour 682 736 KDT;
- Les décaissements nets sur titres de placement pour 214 775 KDT;
- Les décaissements nets effectués pour le compte du personnel et des créiteurs divers, pour 61 505 KDT;
- La variation des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers nets de retraits pour 22 455 KDT ;
- Les flux de trésorerie affectés aux autres activités d'exploitation 2 404 KDT.
- Les décaissements au titre de l'impôt sur les bénéfices pour 9 448 KDT.

Note 7.2 : Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement :

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement s'élève à (5 515) KDT et sont inhérents notamment à l'acquisition titres d'investissement, partiellement compensé par la perception des intérêts et dividendes encaissés.

Note 7.3 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement.

Ce flux de trésorerie positif net de 178 148 KDT provient principalement de l'augmentation des ressources spéciales pour 137 299 KDT.

Note 7.4 : Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement des encaisses en dinars et en devises, des avoirs auprès de la banque centrale et du centre des chèques postaux, des avoirs à vue auprès des établissements bancaires, des prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et du portefeuille titres de transaction.

Ces liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2013 à (170 801) KDT et ce compte tenu notamment à des besoins de financement inhérents aux flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation.

8. Autres notes

Note 8-1: Passifs éventuels

La banque a fait l'objet d'un contrôle social au titre des exercices 2009, 2010 et 2011. La banque a reçu la notification de redressement au titre de l'exercice 2009 et 2010 s'élevant à 595 KDT, dont il a été réglé la somme de 346 KDT, le reste des insuffisances ayant fait l'objet de réserves adressées à la CNSS.

Par ailleurs, la banque a reçu début 2014, de la part de la CNSS, une notification du redressement au titre de 2011 pour un montant de 649 KDT au titre du régime légal et de 223 KDT au titre du régime complémentaire, dont il faut préciser qu'il a été estimé par la CNSS d'une façon globale, sans distinction entre les salariés complémentaristes et ceux qui ne le sont pas, et ce, en attendant que Amen Bank fournisse à la CNSS la liste effective des salariés éligibles au régime complémentaire en vue de la détermination du montant effectif relatif au régime complémentaire.

Ce dernier redressement, dont Amen Bank a réglé la somme de 151 KDT au titre des insuffisances qu'elle a reconnues, a fait l'objet d'une lettre de contestation adressée à la Direction de la CNSS, concernant des insuffisances considérées à juste titre, sur la base des textes réglementaires et d'autres éléments d'appui, comme étant non assujettis à l'assiette de cotisation à la sécurité sociale.

GROUPE AMEN BANK
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
Etats financiers consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2013

Messieurs les actionnaires d'Amen Bank,

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du groupe Amen Bank relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Des états financiers ont été arrêtés par le Directoire de la société mère Amen Bank et ont fait l'objet de notre part d'un rapport en date du 26 mai 2014, dans lequel nous avons formulé certaines réserves.

Ces états financiers ont été modifiés par le Directoire de la société mère Amen Bank pour corriger les principales réserves formulées. Le résultat de l'exercice passe ainsi de **111 966 KDT** à **106 275 KDT**. Nous sommes de ce fait amenés à émettre un nouveau rapport qui se substitue à notre premier rapport du 26 mai 2014.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe Amen Bank, comprenant le bilan consolidé et l'état des engagements hors bilan consolidé arrêtés au 31 décembre 2013, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de **614 562 KDT**, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à **106 275 KDT**.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

3. Justification de l'opinion avec réserve

Ainsi qu'il est indiqué dans les notes aux états financiers (Note 1.7), les travaux de rapprochement, de justification et d'apurement des comptes d'attente de la salle de marché au niveau de la société mère Amen Bank, dont le solde s'élève à la date du 31 décembre 2013 à 16 319 KDT (contre 30 397 KDT à la date du 31 décembre 2012) ne sont pas encore achevés. Au stade actuel d'avancement des travaux, nous ne sommes pas en mesure de conclure s'il existe un risque de perte avéré sur ces comptes.

4. Opinion avec réserve

A notre avis et sous réserve des incidences de la remarque évoquée au niveau du paragraphe « Justification de l'opinion avec réserve », les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du Groupe Amen Bank, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

5. Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur la note aux états financiers consolidés 5.3 « Provisions additionnelles : changement de méthodes comptables » décrivant une nouvelle obligation pour les établissements de crédit instaurée par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 30 décembre 2013, de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net.

En application de cette circulaire, les provisions additionnelles sur les actifs classés 4 dont l'ancienneté est supérieure ou égale à 3 ans à fin 2012, sont imputées sur les capitaux propres d'ouverture de l'établissement de crédit au titre de l'exercice 2013. Conformément aux dispositions de la norme comptable NCT 11 relative aux modifications comptables, cette nouvelle obligation instaurée par ladite circulaire a été traitée en tant que changement de méthode comptable, dont l'effet sur les exercices antérieurs a été imputé sur les capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2013.

Par ailleurs et en application du paragraphe 17 de ladite norme, ce changement de méthode a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives de l'exercice 2012 ont été retraitées en pro-forma pour les besoins de la comparabilité.

L'effet de la nouvelle méthode sur les exercices antérieurs s'élève à 76 412 KDT ayant généré un actif d'impôt différé de 10 461 KDT, soit un effet net qui a été imputé sur les capitaux d'ouverture de l'exercice 2013 de 65 951 KDT. L'effet de ladite méthode sur l'exercice 2013 s'est traduit par la constatation d'une dotation aux provisions additionnelles de 6 395 KDT et d'une reprise sur provisions de 13 259 KDT.

II. Rapport sur les vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, et à l'exception des points exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport du directoire sur la gestion de l'exercice.

Tunis, le 10 juin 2014

Les commissaires aux comptes

AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

FINOR
Fayçal DERBEL

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

COMPTOIR NATIONAL TUNISIEN - CNT-

Siège social : Route de Gabès km 1,5 - 3003 SFAX -

Le Comptoir National Tunisien - CNT - publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2013 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 20 juin 2014. Ces états sont accompagnés du rapport général du commissaire aux comptes : Mme Chiraz DRIRA.

Bilan Consolidé au 31/12/2013

(Exprimé en dinars)

ACTIF	Note	2013	2012
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Immobilisations Incorporelles	<u>1</u>	44 131,646	43 726,070
Moins: amortissements		-34 471,145	-26 773,303
<i>Total des Immobilisations Incorporelles</i>		9 660,501	16 952,767
Immobilisations Corporelles	<u>2</u>	12 679 713,853	11 143 289,311
Moins: amortissements		-5 745 689,917	-5 259 755,896
<i>Total des Immobilisations Corporelles</i>		6 934 023,936	5 883 533,415
Immobilisation Financières	<u>3</u>	2 405 297,384	2 419 382,061
Moins: provisions		-6 700,000	-6 700,000
<i>Total des Immobilisations Financières</i>		2 398 597,384	2 412 682,061
Autres actifs non courants		359,832	719,666
<i>Total des Actifs Non Courants</i>		9 342 641,653	8 313 887,909
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks		15 601 105,514	15 848 044,661
Clients et Comptes rattachés		7 447 493,542	8 116 016,038
Moins: provisions		-3 737 016,427	-3 933 870,817
		3 710 477,115	4 182 145,221
Autres actifs courants	<u>4</u>	4 537 762,575	2 589 103,717
Placements et autres actifs financiers	<u>5</u>	3 275 718,280	2 600 000,000
Moins: provisions		0,000	0,000
		3 275 718,280	2 600 000,000
Liquidités et équivalents de liquidités	<u>6</u>	3 628 026,436	3 365 600,783
<i>Total des Actifs Courants</i>		30 753 089,920	28 584 894,382
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>		40 095 731,573	36 898 782,291

Bilan Consolidé au 31/12/2013

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROP. ET PASSIF	Note	2013	2012
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
Capital Social		1 440 000,000	1 440 000,000
Réserves consolidées	<u>7</u>	20 255 920,116	19 141 005,074
Résultats consolidés	<u>8</u>	840 499,508	813 302,734
<i>Situation nette consolidée</i>		22 536 419,624	21 394 307,808
Réserves hors groupe	<u>7</u>	646 935,597	641 803,896
Résultats hors groupe	<u>8</u>	16 448,449	19 353,566
<i>Intérêts des minoritaires</i>		663 384,046	661 157,462
<u>PASSIFS</u>			
<u>Passifs Non Courants</u>			
Provisions		0,000	0,000
<i>Total des Passifs Non Courants</i>		0,000	0,000
<u>Passifs Courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	<u>9</u>	7 737 907,328	7 465 530,439
Autres passifs courants	<u>10</u>	2 028 197,756	1 758 399,350
Concours Bancaires et autres passifs Financiers	<u>11</u>	7 129 822,819	5 619 387,232
<i>Total des Passifs Courants</i>		16 895 927,903	14 843 317,021
<u>Total des Passifs</u>		16 895 927,903	14 843 317,021
<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>		40 095 731,573	36 898 782,291

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31/12/2013

(Exprimé en dinars)

LIBELLE	Note	2013	2012
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>			
Revenus		35 724 101,103	44 668 100,401
Autres Produits d'Exploitation		331 193,105	69 620,309
Production Immobilisée		50 002,599	39 010,060
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	<u>12</u>	36 105 296,807	44 776 730,770
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
Achat de marchandises consommées	<u>13</u>	-30 604 320,039	-39 078 405,318
Achat d'approvisionnements consommés	<u>14</u>	-399 435,606	-355 237,663
Charges de personnel	<u>15</u>	-1 921 456,230	-1 933 936,375
Dotations aux amortissements et aux provisions		-639 290,432	-817 360,540
Autres charges d'exploitation	<u>16</u>	-1 158 802,944	-1 188 812,608
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		-34 723 305,251	-43 373 752,504
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 381 991,556	1 402 978,266
Charges financières nettes	<u>17</u>	-497 652,184	-581 736,031
Produits des placements	<u>18</u>	332 047,745	368 462,229
Autres gains ordinaires		9 068,551	43 686,725
Autres pertes ordinaires		-3 551,711	-3 536,689
<i>Résultat des activités ordinaires avant impôt</i>		1 221 903,957	1 229 854,500
Impôt sur les bénéfices		-364 956,000	-397 198,200
<i>Résultat net de l'ensemble consolidé</i>		856 947,957	832 656,300
Résultat revenant à l'entreprise consolidante		840 499,508	813 302,734
Résultat revenant aux intérêts minoritaires		16 448,449	19 353,566

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 31/12/2013

(Exprimé en dinars)

LIBELLE	Note	2013	2012
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</u>			
Résultat Net		856 947,957	1 635 133,943
Ajustements pour:		0,000	0,000
* Amortissements et provisions		336 228,373	757 658,924
* Variation des:		0,000	0,000
- Stocks		246 939,147	93 219,471
- Créances		668 522,496	845 414,828
- Autres Actifs		-2 039 957,673	1 339 432,340
- Fournisseurs et autres dettes		1 625 773,114	-9 886,544
* Plus ou moins values de cession		0,000	-817 373,507
* TVA / Investissements		95 440,455	102 080,599
* Modification comptable		0,000	0,000
<u>FLUX DE TRESORERIE AFFECTES A L'EXPLOITATION</u>		1 789 893,869	3 945 680,054
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>			
Décassements provenant de l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	<u>19</u>	-835 321,289	-1 938 134,332
Encaissements provenant de la cession des immobilisations corporelles et incorporelles			
Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations financières			-375 092,492
Encaissement provenant de la cession des immobilisations financières		64 779,860	
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>		-770 541,429	-2 313 226,824
<u>FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>			
Encaissement suite à l'émission d'actions		0,000	0,000
Dividendes et autres distributions		-487 914,900	-553 631,400
Encaissement provenant des placements courants		3 725 722,170	4 625 081,184
Décaissements provenant des placements courants		-4 314 119,840	-4 000 000,000
<u>FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>		-1 076 312,570	71 449,784
<u>VARIATION DE TRESORERIE</u>			
<u>TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE</u>		3 055 163,747	1 351 260,733
<u>TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</u>		2 998 203,617	3 055 163,747

Notes Annexes aux Etats Financiers Consolidés de l'Exercice clos LE 31/12/2013

(I) Présentation du Groupe:

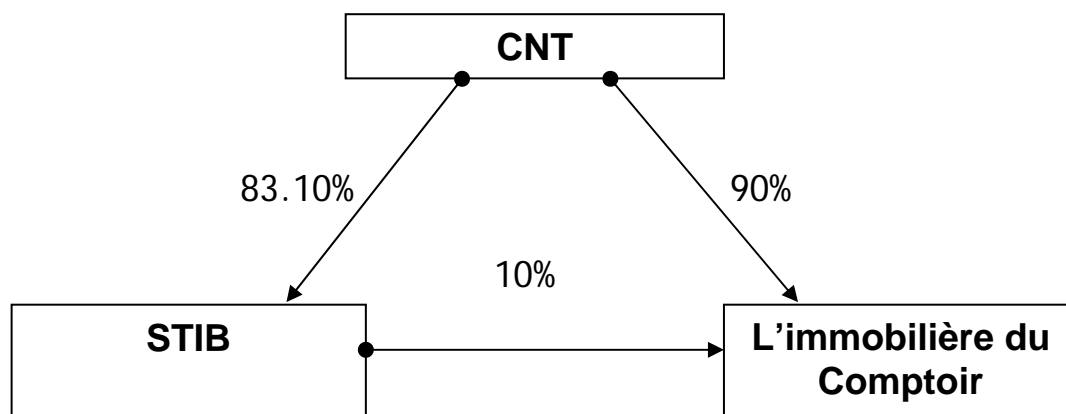
Le Groupe CNT «Comptoir National Tunisien» :

Groupe au capital de 1 440 000.000 dinars, composé par la société mère le Comptoir National Tunisien « CNT » et deux filiales, la Société Tunisienne de l'Industrie de Bois « STIB » et la société L'immobilière du Comptoir.

ACTIVITE PRINCIPALE DE LA SOCIETE MERE LE COMPTOIR NATIONAL TUNISIEN « CNT »

COMMERCE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION, BOIS ET DERIVES.

(II) Périmètre de consolidation:



Société	Pourcentage			Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
	Direct	Indirect	Total		
CNT	100%		100%	Intégration globale	100%
STIB	83.10%		83.10%	Intégration globale	83.10%
L'Immobilière du Comptoir	90.00%	10.00%	100%	Intégration globale	98.31%

(III) Faits Marquants de l'exercice :

1) Le Groupe « CNT » a réalisé un résultat consolidé bénéficiaire en 2013 de 840 499 Dinars contre 813 302 Dinars en 2012.

Le bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2013 fait ressortir un résultat bénéficiaire hors groupe de 16 448 Dinars contre 19 353 Dinars en 2012.

2) Le chiffre d'affaires du Groupe « CNT » est passé de 44 668 100 Dinars au cours de l'exercice 2012 à 35 724 101 Dinars au cours de l'exercice 2013 soit une variation négative de 8 943 999 Dinars.

3) Il a été décidé l'augmentation du capital social de la société l'Immobilière du Comptoir d'un montant de 680 000 Dinars moyennant l'émission de 680 parts sociales nouvelles nominatives de 1 000 dinars chacune souscrites par les associés proportionnellement à leurs droits.

(IV) Bases de mesure et principes comptables appliqués :

1- SOURCES D'INFORMATION

Les informations utilisées pour élaborer les états financiers consolidés du groupe ont été puisées dans les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2013 et 2012 ainsi que dans les rapports de commissariat aux comptes. Quant aux transactions conclues entre les différentes sociétés du groupe, elles nous ont été communiquées par les services comptables des différentes sociétés du groupe.

2- STANDARDS ET NORMES DE REFERENCE

Les états financiers consolidés ont été arrêtés conformément aux dispositions des normes comptables admises en Tunisie, notamment les normes suivantes :

- Norme comptable n° 35 relative aux états financiers consolidés
- Norme comptable n° 38 relative aux regroupements d'entreprises

3- ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés de la société CNT arrêtés au 31/12/2013 comprennent :

- le bilan consolidé
- l'état de résultat consolidé
- l'état des flux de trésorerie consolidé
- les notes aux états financiers consolidés

4- DEMARCHE METHODOLOGIQUE

La démarche suivie pour arrêter les états financiers consolidés du groupe comprend deux étapes principales, à savoir :

- Les opérations de pré consolidation
- Les opérations de consolidation proprement dite

4-1 OPERATIONS DE PRECONSOLIDATION

Au cours de cette étape il a été procédé aux retraitements dits d'homogénéité. Ces derniers ont pour but d'appliquer des méthodes d'évaluation homogènes dans la consolidation (Frais préliminaires, méthodes d'amortissement, charges d'emprunt.....).

Les retraitements ont été effectués dans les comptes individuels des sociétés consolidées quant ils présentent une importance significative à l'échelle de l'ensemble consolidé.

4-2 OPERATIONS DE CONSOLIDATION PROPREMENT DITE

Elles comportent :

- le cumul des comptes individuels
- l'élimination des comptes et des opérations réciproques
- l'élimination des profits internes
- le retraitement de l'impôt sur les sociétés
- le traitement de l'écart de première consolidation
- le partage des capitaux propres et l'élimination des titres de participation.

(V) Les Notes sur le bilan

Notes (1) - Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées au coût d'acquisition. Elles totalisent un montant de 44 131 Dinars.

Notes (2) - Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'acquisition. Elles sont ventilées comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>
Terrain et Constructions & A.A.I./Construction	9 743 330,399	8 542 474,493
Matériel et outillage	79 057,848	71 605,239
Matériel de transport	2 083 039,007	2 024 409,712
Mobilier et Mat. de bureau	368 532,705	362 729,795
Matériel informatique	145 173,187	142 070,072
Construction en cours	260 580,707	0,000
Total	12 679 713,853	11 143 289,311

Notes (3) - Immobilisations Financières

<i>Libellé</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>
Titres de participation non consolidés	2 368 113,374	2 367 312 ,494
Prêts au personnel	34 975,162	49 860,719
Dépôts et cautionnements	2 208,848	2 208,848
Total	2 405 297,384	2 419 382,061

Notes (4) - Autres Actifs Courants

<i>Libellé</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>
Personnel, comptes rattachés	59 000,272	103 248,769
Etat, taxes/ chiffre d'affaires	249 110,035	124 451,566
Charges constatées d'avance	2 175 679,852	824 670,051
Retenue à la source	1 467,896	0,000
Produits à recevoir	1 700,626	1 700,626
Fournisseurs débiteurs	10 350,000	10 350,000
Créances d'impôts différés	2 040 086,895	1 524 315,705
Débiteurs et Créditeurs divers	367,000	367,000
<i>Total</i>	<i>4 537 762,575</i>	<i>2 589 103,717</i>

Notes (5) - Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers se détaillent comme suit au 31/12/2013 :

<i>Libellé</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>
Billet de trésorerie	3 250 000,000	2 600 000,000
Action SICAV	11 598 ,440	0,000
Titre ALYSSA	14 119 ,840	0,000
<i>Total</i>	<i>3 275 718,280</i>	<i>2 600 000,000</i>

Notes (6) - Liquidités et équivalents de liquidités

<i>Libellé</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>
Valeurs à l'encaissement	2 054 768,978	3 094 947,060
Soldes bancaires	1 558 923,669	260 638,118
C.C.P	2,800	5 065,248
Caisse	5 130,794	4 950,357
UBCI FINANCE	869,826	0,000
MAC SA	8 330,369	0,000
<i>Total</i>	<i>3 628 026,436</i>	<i>3 365 600,783</i>

Notes (7) - Réserves

Le montant des réserves s'élève au 31 décembre 2013 à **20 902 855,713** Dinars.

Il se détaille comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>
Réserves consolidées	20 255 920,116	19 141 005,074
Réserves hors groupe	646 935,597	641 803,896
<i>Total</i>	<i>20 902 855,713</i>	<i>19 782 808,970</i>

Notes (8) - Résultats

Le résultat de l'exercice 2013 s'élève à **856 947,957** Dinars. Il se détaille comme suit:

<i>Libellé</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>
Résultats consolidés	840 499,508	813 302,734
Résultats hors Groupe	16 448,449	19 353,566
<i>Total</i>	<i>856 947,957</i>	<i>832 656,300</i>

Notes (9)-FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

<i>Libellé</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>
Fournisseurs et comptes rattachés	7 737 907 ,328	7 465 530,439
<i>Total</i>	<i>7 737 907,328</i>	<i>7 465 530,439</i>

Notes (10) - Les Autres Passifs Courants :

<i>Libellé</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>
Clients créditeurs	1 131 063 ,702	869 387,338
Etat, retenue à la source	47 736,970	64 508,360
Produits constatés d'avance	26 369,059	33 563,377
Dividendes à payer	340 068,036	312 871,736
Administrateurs	16 000,000	16 000,000
CNSS	135 281,238	137 845,792
Charges à payer	119 637,406	108 977,052
Personnel et comptes rattachés	132 667,165	212 264,656
Dettes d'impôts différés	36 923,280	2 110,650
Débiteurs et créditeurs divers	0,000	870,389
Provision pour risque et charge	42 450,900	0,00
Autres impôts, taxes et versements assimilés	0,000	0,000
<i>Total</i>	<i>2 028 197,756</i>	<i>1 758 399,350</i>

Notes (11) - Concours Bancaires & Autres Passifs Financiers

Les concours bancaires et les autres passifs financiers totalisent au 31 décembre 2013 un montant de 7 129 822,819 Dinars qui se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>
Découvert bancaire	629 822,819	1 319 387,232
Crédit de refinancement de la trésorerie	6 500 000,00	4 300 000,000
Intérêts courus	0,000	0,000
<i>Total</i>	<i>7 129 822,819</i>	<i>5 619 387,232</i>

Notes (12) -Produits d'exploitation :

Les produits d'exploitation totalisent au 31 Décembre 2013 un montant de 36 105 296,807 Dinars qui se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>
* Chiffre d'affaires local	35 724 101,103	44 593 733 ,601
* Chiffre d'affaires export	0,000	74 366,800
* Autres produits d'exploitation	345 080,380	69 620,309
* Production immobilisée	36 115,324	39 010,060
Total	36 105 296,807	44 776 730,770

Notes (13) -Achats de marchandises consommés :

Les achats de marchandises consommés totalisent au 31/12/2013 un montant de 30 604 320,039 Dinars qui se détaille comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>
Stock initial	15 848 044,661	15 941 264,132
Achat de marchandises	30 357 380,892	38 985 185,847
Stock final	-15 601 105,514	-15 848 044,661
Total	30 604 320,039	39 078 405,318

Notes (14) -Achats d'approvisionnement consommés :

Les achats d'approvisionnements consommés totalisent au 31/12/2013 un montant de 399 435,606 Dinars qui se détaille comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>2013</i>	<i>2012</i>
Achat non stocké de matières et fournitures	399 435,606	355 237,663
Total	399 435,606	355 237,663

Notes (15) - Charges de personnel :

Les charges de personnel totalisent au 31/12/2013 un montant de 1 921 456,230 Dinars qui se détaille comme suit :

Libellé	2013	2012
Salaires	1 665 645,907	1 674 339 ,520
Charges sociales légales	255 810,323	259 596,855
Total	1 921 456,230	1 933 936,375

Notes (16) - Autres Charges D'exploitation:

Les autres charges d'exploitation totalisent au 31/12/2013 un montant de 1 158 802,944 Dinars qui se détaillent comme suit :

	2013	2012
Étude, recherche & divers services extérieurs	29 635,040	25 890,621
Entretiens & réparations	210 117,413	163 175,003
Charges locatives	160 361,335	149 144,280
Honoraires, commissions & courtages	159 798.748	155 379,885
Primes d'assurance	64 302,387	69 823,136
Voyages et déplacements	55 145,930	57 605,323
Publicité	89 004,946	108 492,809
Transport/ventes	25 463,300	43 087,130
Missions & Réceptions	19 280,321	15 490,638
Frais de P. T. T	45 226,188	52 290,813
Frais bancaires	91 993,817	121 263,740
Impôts et taxes	172 773,685	183 694,197
Dons et cotisations	7340,000	13 680,000
Jetons de présence & frais de conseil et d'assemblée	28000,000	29 435,199
Amortissement frais préliminaires	359,834	0,000
Dotation au résorption de charges reportées	0,000	359,834
Total	1 158 802,944	1 188 812,608

Notes (17) - Charges financières nettes :

Les charges financières nettes totalisent au 31/12/2013 un montant de 497 652,184 Dinars qui se détaillent comme suit :

Libellé	2013	2012
Intérêts	432 732,793	528 481,308
Pertes de changes	64 919,391	53 254,723
Total	497 652,184	581 736,031

Notes (18) - Produits financiers:

Les produits financiers nets totalisent au 31/12/2013 un montant de 332 047,745 Dinars qui se détaillent comme suit :

Libellé	2013	2012
Revenus des titres de participation	86 340,400	117 319,912
Revenus des autres créances	224 867,218	151 264,953
Gains de changes	20 803,564	99 545,801
Escomptes obtenus	36,563	37,500
Produit net/cession valeur mobilière	0,000	294,063
TOTAL	332 047,745	368 462,229

Notes (19) - Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelle:

Les décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles totalisent au 31/12/2013 un montant de 835 321,289 Dinars provenant essentiellement de la construction d'un nouveau dépôt a Charguia et l'extension de la salle d'exposition de l'administration du route de gabes et de l'acquisition de matériels de transport.

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2013**

**Mesdames, Messieurs les Actionnaires du Groupe
Le Comptoir National Tunisien « CNT »**

I- Présentation :

- 01 Conformément aux dispositions légales, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'accomplissement de notre mission relative à l'expression de notre opinion sur les Etats Financiers consolidés de votre Groupe arrêtés au 31 décembre 2013.
- 02 Nous avons audité le bilan du Groupe « Le Comptoir National Tunisien- CNT » arrêté au 31 décembre 2013, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes aux états financiers pour l'exercice clos à cette date.
- 03 Le bilan consolidé annexé au présent rapport totalise un montant de 40 095 731 Dinars et fait ressortir un résultat consolidé bénéficiaire de 840 499 Dinars et un résultat bénéficiaire hors groupe de 16 448 Dinars.
- 04 Le périmètre de consolidation est constitué par la société mère et ses filiales la Société Tunisienne de l'Industrie du Bois « S.T.I.B » et la société l'Immobilière du Comptoir.
- 05 Les Etats Financiers Consolidés relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration du Comptoir National Tunisien « CNT ».

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les Etats Financiers Consolidés sur la base de notre mission d'audit.

II- Etendue de l'Audit :

- 06 En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la société mère du Groupe, nous avons effectués toutes les investigations que nous avons jugées nécessaires.
- 07 Notre mission a été planifiée et réalisée en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers Consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.
- 08 Nous avons procédé à l'examen par sondage des éléments justifiant les données contenues dans les Etats Financiers du Groupe et nous avons effectué les contrôles considérés comme utiles et nécessaires.

- 09 Nous avons procédé à l'appréciation des principes et méthodes de consolidation suivis, ainsi qu'à la présentation des Etats Financiers Consolidés pris dans leur ensemble.
- 10 Nous estimons que nos investigations constituent une base raisonnable à l'expression de notre opinion. En effet, nos contrôles ont été opérés conformément aux normes d'audit d'usage.

III- Expression d'Opinion:

- 11 Compte tenu des vérifications auxquelles nous avons procédées, des diligences accomplies et des normes de révision généralement admises, à notre avis, les Etats Financiers Consolidés sont réguliers et sincères et présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe « Le Comptoir National Tunisien- CNT » au 31 Décembre 2013, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.
- 12 Les informations financières présentées dans le rapport de Gestion du Groupe sont sincères et conformes à celles contenues dans les Etats Financiers Consolidés annexés au présent rapport.

Fait à Sfax le 17 Mai 2014

Chiraz DRIRA

